

Patricia Vuilleumot

12/6/1980

QUELQUES ASPECTS DE LA VIE RELIGIEUSE

DANS LE DIOCESE D'ANNECY

1860 - 1901

1980

Vui



ABREVIATIONS

A D H S	Archives Départementale de la Haute-Savoie
A Dioc.	Archives Diocésaines d'Annecy
Arr.	Arrondissement
Bull. hist.	Bulletin Historique
cah. d'hist.	Cahier d'Histoire
Corr. ev.	Correspondance avec l'Evêché
doss. coll.	Dossier de Collège
doss. congr.	Dossier Congrégation
Doss.MIN.des Cultes	Dossier du Ministère des Cultes
doss. Par.	Dossier de Paroisse
doss. Préf. HS	Dossier Préfecture de La Haute-Savoie
h	habitant
Inf. hist.	Information Historique
M A R	Le Monde Alpin et Rhodanien
M D A S	Mémoires et Documents publiés par l'Académie Salésienne
P.V.	procès-verbal
p	Population
q	question
R. Dioc.	Revue du Diocèse
R. H.	Revue Historique
R H E F	Revue d'Histoire de l'Eglise de France
R H M C	Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine
V D	Visite effectuée par le Doyen ou Archiprêtre
V P	Visite Pastorale
M.S.F.S.	Missionnaire de Saint-François de Sales



INTRODUCTION

L'étude entreprise s'étend de 1860, date de l'annexion de la Savoie, à 1901. Cette période coïncide exactement avec la durée des évêchés de Mgr Magnin et de Mgr Isoard.

Il est apparu intéressant de déterminer dans quelle mesure le rattachement à la France a influencé l'évolution du comportement religieux des populations du diocèse d'Annecy.

Le problème peut être envisagé sous différents aspects, la pratique religieuse constitue l'un d'eux car c'est une des façons les plus objectives de mesurer l'attachement des fidèles à leurs devoirs.

Toutefois, la ferveur peut aussi s'exprimer au niveau des confréries, des associations, des pèlerinages et de la construction d'églises, qui sont autant de formes variées et révélatrices de la sensibilité populaire.

L'étude d'une communauté chrétienne ne peut être complète sans considérer les pasteurs qui la dirigent. L'importance de leurs effectifs, de leurs oeuvres, et leur insertion dans la vie de la population, constituent aussi des critères de vitalité religieuse.

A V A N T - P R O P O S

PRESENTATION DU DIOCESE D'ANNECY

ET DU DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

Le plébiscite du 22 Avril 1860 décide par 130.000 " OUI " contre 235 " NON " et 34 bulletins nuls de l'annexion de la Savoie à la France. Après 800 ans d'histoire commune, c'est la rupture avec le royaume Sarde. La Savoie très catholique se rattache à la France, dont le gouvernement impérial est favorable à l'Eglise. Toutefois, après la défaite de 1870, elle reste fidèle à sa nouvelle patrie, adhère à la III^{ème} République, et s'oriente à l'occasion des élections vers le Radicalisme.

Le clergé s'est prononcé de bonne heure en faveur de la réunion, et a joué de son influence politique pour faire aboutir le projet. C'est un de ses membres, le chanoine Poncet, qui a proposé l'extension de la Zone Franche aux arrondissements de Thonon, Bonneville, à une grande partie de celui de Saint-Julien, et à quelques communes de celui d'Annecy, afin de concilier le rattachement de la France avec le maintien des échanges économiques avec la Suisse.

Les 4 diocèses savoyards, dont celui d'Annecy, sont maintenus après l'annexion. Ce dernier est divisé en 43 archiprêtrés et en 292 paroisses, et coïncide assez exactement avec les frontières du département de la Haute-Savoie. Il existe toutefois quelques exceptions; ainsi, le canton de Rumilly dépend du diocèse de Chambéry; de même, la circonscription d'Ugine située en Savoie est placée, en revanche, sous l'autorité de l'évêque d'Annecy.

* *

*

Le premier évêque nommé est Mgr Magnin en 1860. Ainsi que la plupart des évêques désignés à cette époque, il est de tendance ultramontaine. C'est un autochtone comme le sont tous les prélats savoyards jusqu'en 1870, car le

gouvernement impérial désire ainsi ménager et récompenser le clergé diocésain pour son attitude lors de l'annexion, et espère faciliter l'adaptation des savoyards à la vie française.

Mgr Magnin naît à Cruseilles, près d'Annecy; il fait ses études au grand séminaire d'Annecy, puis professeur de Droit Canon, d'Eloquence Sacrée et d'Histoire Ecclésiastique, il devient Supérieur du grand séminaire.

C'est donc un évêque particulièrement proche de son clergé et des fidèles, dont il connaît les besoins et les problèmes. Ses principaux efforts sont ainsi surtout consacrés à secourir les pauvres, et aux oeuvres diocésaines.

Durant cet épiscopat, les relations avec l'Etat français sont assez bonnes mais après la mort en 1879 de Mgr Magnin, la situation évolue avec la montée de l'anticléricalisme et l'arrivée d'un nouvel évêque.

La personnalité de Mgr Isoard contraste avec celle de son prédécesseur. C'est un libéral; il n'est pas savoyard et sa carrière ne s'est pas déroulée dans le diocèse. Cependant, il n'ignore rien de l'état du diocèse d'Annecy grâce à la correspondance échangée avec Mgr Magnin, et à ses entretiens avec quelques prêtres savoyards.

Ce désir d'être toujours informé est une de ses préoccupations majeures. Fort de son droit, il fait preuve d'autorité; il désire être obéi et en particulier de son clergé. Cette attitude désoriente autant les prêtres que les fidèles, peu accoutumés d'être menés de la sorte.

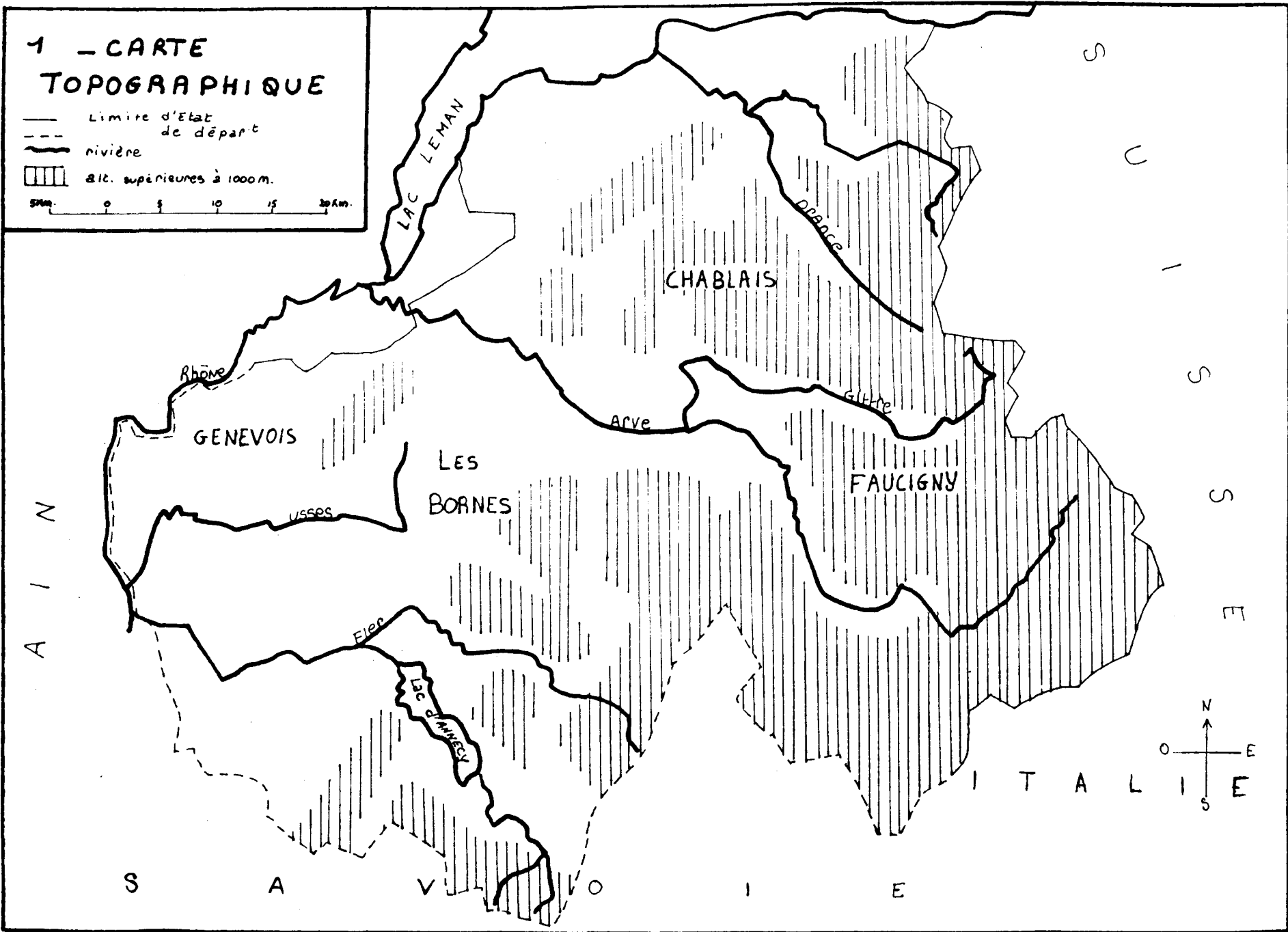
Mgr Isoard fait preuve de rigueur et d'intransigeance en ce qui concerne les droits de l'Eglise, et ne tolère pas l'ingérence de l'administration en ce domaine. Or la situation politique rend de plus en plus difficile les relations entre l'évêché et la préfecture. Les prises de position de l'Évêque se multiplient, et connaissent un certain retentissement, notamment dans l'affaire des manuels scolaires interdits dans les écoles, et dans celle des bannières utilisées lors des enterrements religieux.

Le zèle de Mgr Isoard est à cette occasion si grand, qu'il est prié par le nonce apostolique de Paris de faire preuve de plus de modération. L'évêque est, par ailleurs, un des premiers à adhérer au Ralliement.

La lutte qu'il mène contre le pouvoir laïque ne se limite cependant pas à la simple critique, elle revêt des aspects plus constructifs. Ainsi, le prélat ne ménage pas ses efforts pour soutenir les vocations sacerdotales, l'enseignement et la presse catholique, sans négliger les oeuvres traditionnelles, d'aide aux plus défavorisés.

1 - CARTE TOPOGRAPHIQUE

- Limite d'Etat
- - - de départ
- ~ rivière
- ▨ alt. supérieures à 1000m.



- 4 -

Jusqu'à sa mort en 1901, Mgr Isoard mène de front un combat au plan diocésain et au plan national.

* *

*

L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE

DE 1860 à 1901

Il paraît utile, avant d'étudier les divers aspects de la vie religieuse en Haute-Savoie, de pouvoir recréer le contexte économique et social de l'époque.

La population du département s'élève à 267.496 habitants en 1860. La croissance est forte et se poursuit, bien qu'à un rythme moins rapide jusqu'en 1876. Une phase de déclin s'amorce alors, et la Haute-Savoie ne compte plus que 263.303 habitants en 1901.

L'essor démographique constaté dans un premier temps est la conséquence d'un taux de natalité élevé : 28,9 ‰, très supérieur au taux moyen de la France : 26,7 ‰, que ne compense pas un taux de mortalité pourtant assez médiocre : 24,6 ‰. L'excédent naturel ainsi dégagé est de 4,3 ‰.

Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, le secteur primaire dans lequel travaille la majorité de la population est incapable de procurer à tous des ressources suffisantes, et dans ces conditions, l'état de surpeuplement est rapidement atteint.

Désormais, c'est dans les phénomènes migratoires que se trouve la solution du problème démographique.

La précarité des conditions d'existence n'a pas favorisé, jusqu'à l'annexion, la naissance d'un grand courant d'immigration. Les Suisses sont, toutefois, depuis toujours nombreux à venir commercer et travailler dans les régions frontalières et dans la vallée de l'Arve, qui appartiennent à la Zone Franche.

Après 1860, l'immigration progresse. Des fonctionnaires, des commerçants, mais aussi des ouvriers s'installent dans le département. Le tourisme et le thermalisme favorisent la venue de nombreux étrangers.

Si l'immigration demeure un phénomène secondaire, l'émigration constitue depuis longtemps un remède au surpeuplement.

La sous-alimentation, le goître, le crétinisme et les épidémies sont les divers aspects d'une misère rurale qui frappe tout particulièrement les villages de montagne. La seule issue pour les savoyards est de partir travailler à l'étranger. Les communes se dépeuplent; c'est ainsi, parfois, plus du tiers des hommes qui s'en va.

Il s'agit au début, d'une émigration saisonnière qui est de plus en plus longue, pour devenir très souvent définitive.

Les émigrants partent exercer les métiers de colporteurs, de ramoneurs, portefaix ou manoeuvres dans le Jura, le Bas-Dauphiné, la Suisse ou les grandes villes françaises, dont Grenoble, Lyon, Paris. Les vallées du département constituent aussi des pôles attractifs pour les montagnards.

Les phénomènes migratoires mettent en valeur des disparités démographiques régionales, que seul le mouvement naturel des populations ne peut expliquer.

Ils soulignent également le rôle déterminant d'une économie agricole et industrielle fondée sur l'exploitation des ressources naturelles.

Les grandes zones de départ sont localisées dans l'Avant-Pays, les Préalpes et les Alpes.

- L'Avant-Pays couvre une superficie importante du département. L'altitude peu élevée favorise une agriculture qui réussit à assurer une relative stabilité de la population. Toutefois, à partir de 1880, la région se dépeuple; la ville d'Annecy exerce, en effet, son attraction sur les secteurs très peuplés d'Alby, et de l'Avant-Pays Annécien.

Les départs sont très nombreux dans les cantons frontaliers et rhodaniens de Seyssel et de Frangy qui sont des voies de passage vers la Suisse et l'Ain. Cette situation se répète sur toute la frontière, et est bien illustrée par les exemples de Saint-Julien en Genevois et de Seyssel ⁽¹⁾ dont les curés

(1) Arch. Dioc. doss. par. de Seyssel et Frangy

déplorent le va-et-vient perpétuel et la réputation d'instabilité de la population.

Annemasse est, par contre, favorisé par la proximité de la Suisse puisque ses effectifs progressent de 60% entre 1860 et 1900. Le dynamisme de la ville se traduit, d'ailleurs, par l'apparition d'une concentration ouvrière dans la banlieue industrielle.

Le bilan démographique des cantons du Bas-Chablais est aussi positif puisque les gains enregistrés varient de 10 à 20%. Cela concerne essentiellement les villes d'Evian, et surtout de Thonon, qui se développent grâce aux relations commerciales avec la Suisse et à l'essor du tourisme et du thermalisme. Cependant, certaines petites communes rurales situées aux bords du lac Léman se dépeuplent, comme Excéneveux, Yvoire ou Saint-Gingolph.

- Plus que l'Avant-Pays, les Préalpes sont des zones de départ. Bien que d'altitude plus élevée, elles sont largement ouvertes à la circulation par de grandes vallées qui sont autant d'axes de dépeuplement.

La population du Chablais progresse jusqu'en 1876, malgré les très nombreux départs vers la Suisse et le Jura français, grâce à un taux de natalité supérieure à 30 ‰. Cependant l'émigration est encore renforcée après 1876 par le chômage provoqué par la fermeture des ardoisières de Morzine.

Le dépeuplement du Haut-Chablais, dans le dernier quart du siècle, suit de préférence le tracé de la vallée de la Drance. Dans les cantons d'Abondance et du Biot ⁽¹⁾, les pertes représentent 10 à 20% des effectifs.

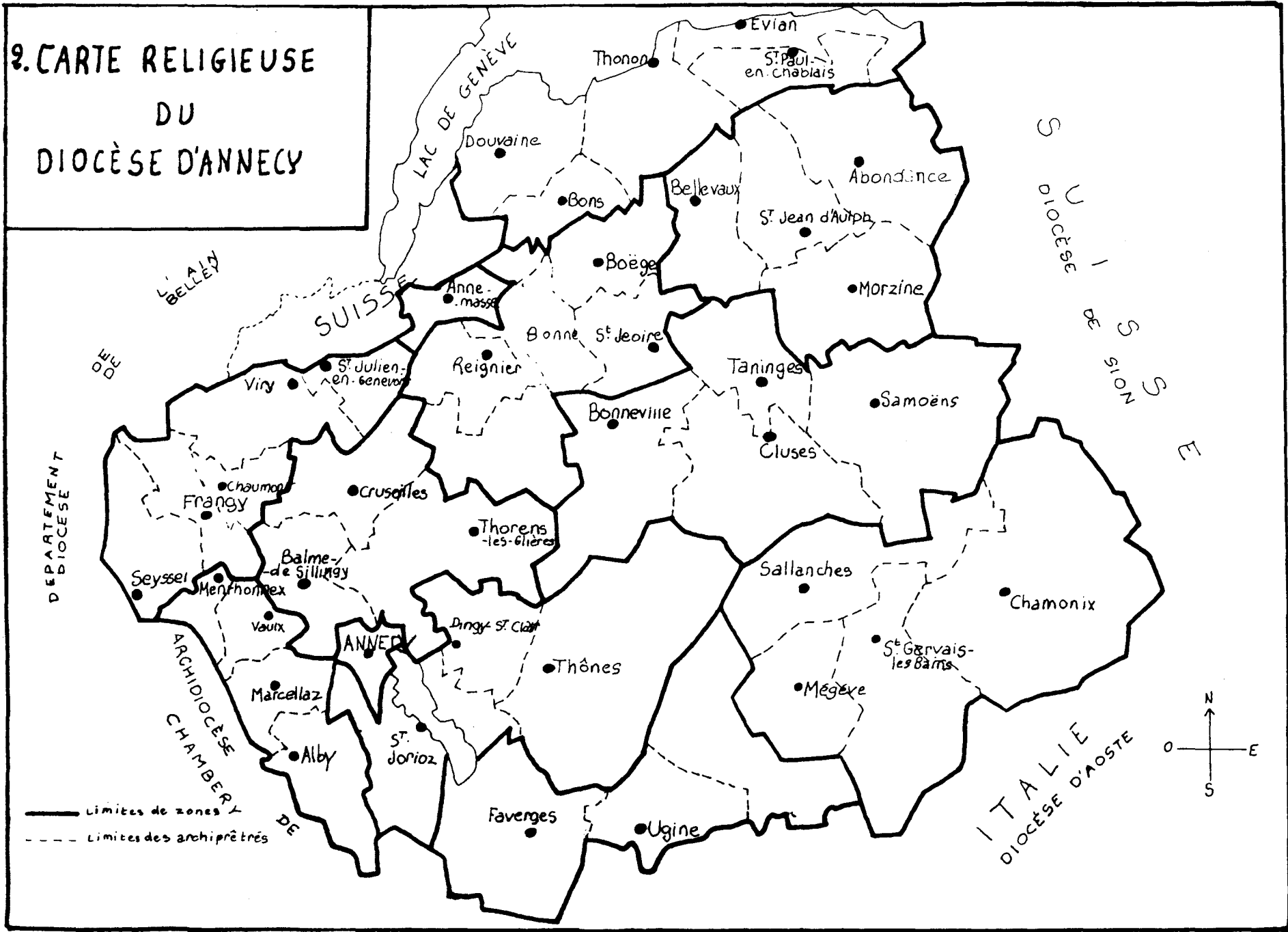
L'évolution démographique du massif du Giffre suit sensiblement le schéma précédent. Le dépeuplement est rapide dans la vallée du Giffre dont les maçons sont d'ailleurs très réputés à l'étranger. La tendance s'affirme au XX^{ème} siècle, en particulier dans le canton de Taninges, ⁽²⁾ jusqu'alors plus épargné que celui de Samoëns. Le vicaire remarque que la paroisse a perdu 1.000 habitants en 25 ans. Pourtant, dans les dernières années du XIX^{ème} siècle l'aménagement du Giffre favorise l'implantation industrielle.

Le massif des Bornes connaît des pertes analogues, qui atteignent 30% dans certaines paroisses.

(1) Les cantons d'Abondance et du Biot sont situés dans l'ARR. de Thonon

(2) cantons de Samoëns et de Taninges sont situés dans l'ARR. de Bonneville

2. CARTE RELIGIEUSE DU DIOCÈSE D'ANNECY



En 1860 à Manigod ⁽¹⁾, 60% de la population vit à l'étranger. A Serraval ⁽²⁾ les hommes partent l'été comme ramoneurs ou fermiers, et les villages de La Clusaz et du Grand-Bornand sont réputés pour leurs nombreux émigrés partis vers l'Amérique.

Cependant, le chef-lieu du canton de Thônes constitue un pôle de résistance grâce à une forte natalité, à de solides traditions locales, et à un secteur artisanal et agricole robuste.

- Les Alpes ont, généralement, mieux conservé leur population que les Préalpes. Cependant, la vallée de Montjoie dans le canton de Saint-Gervais est victime d'un dépeuplement précoce, ainsi que certains villages isolés de la vallée de Chamonix comme Vallorcine.

Les chefs-lieux de Chamonix et de Saint-Gervais sont plus dynamiques car il subsiste quelques activités artisanales, progressivement supplantées par le tourisme, dont l'essor est favorisé par le voyage du couple impérial à Chamonix. La clientèle essentiellement étrangère, d'origine anglaise ou suisse, est attirée par les joies de l'alpinisme et les thermes de Saint-Gervais.

L'Avant-Pays, les Préalpes, les Alpes, constituent à des degrés divers des zones de départs. Les émigrés sont de plus en plus nombreux à se diriger vers les vallées ou les cluses où se situent les zones urbaines et industrielles.

La vallée de l'Arve est un des principaux pôles d'attraction de la main d'oeuvre. Jusqu'en 1880, la population stagne; quelques gains sont enregistrés localement, notamment dans la sous-préfecture de Bonneville, et dans quelques villages en retrait de la vallée dont le taux de natalité reste élevé. La population de la ville de Cluses progresse de 25%; c'est un des taux les plus importants de la vallée, et cela contraste avec le dépeuplement parfois rapide de certaines paroisses rurales voisines, dont les habitants abandonnent l'agriculture pour des activités plus rémunératrices. En effet, il existe une activité horlogère traditionnelle placée sous la dépendance de Genève, à Cluses et dans les proches villages d'Arâche, Sciez, Saint-Sigismond.

(1) canton de Thônes - ARR. d'Annecy

(2) Serraval, la Clusaz, le Grand-Bornand : canton de Thônes - ARR. d'Annecy

Dans les dernières années du siècle, les grands cours d'eau alpins sont pourvus d'équipements hydro-électriques qui permettent la fabrication de l'aluminium et marque le début de l'électro-métallurgie.

La vallée de l'Arve est, dès lors, une des régions les plus dynamiques du département qui, depuis 1882, est desservie par la voie ferrée.

Le centre industriel d'Ugine, dans le Val d'Arly, participe aussi à cette grande révolution rendue possible par la houille blanche.

La situation géographique de la cluse d'Annecy a favorisé la concentration des fonctions administratives, commerciales et artisanales. Annecy est ainsi la ville la plus importante du département avec 12.894 habitants en 1896.

C'est la préfecture et la ville épiscopale. De nombreuses catégories socio-professionnelles sont donc représentées ; outre les fonctionnaires et les membres du clergé, il y a des représentants de la noblesse, de la bourgeoisie et des commerçants.

Annecy est aussi un centre industriel qui attire un prolétariat ouvrier venu souvent des environs, notamment du canton de Faverges où le tissage de la soie ne suffit pas à retenir la population.

L'industrie cotonnière annécienne occupe plus de 800 ouvriers aux opérations de filature, blanchiment, teinture et tissage.

Cette activité manufacturière s'adapte difficilement à la nouvelle situation économique créée par l'annexion, et aux difficultés d'approvisionnement nées de la guerre de Sécession qui ravage les Etats Unis de 1861 à 1865.

Dans la banlieue d'Annecy, plus exactement à Cran, l'industrie sidérurgique se développe ; les forges connaissent une relative prospérité jusqu'en 1866. La population de Cran ⁽¹⁾ progresse de 350 habitants à 900 habitants. Des difficultés apparaissent néanmoins après l'annexion, mais le chômage est en partie résorbé par les emplois créés par la construction du chemin de fer d'Annecy.

* *

*

(1) A. DIOC. doss. par. de Cran : enquête commodo-incommodo pour la séparation quant au spirituel de Gevrier-Cran

L'annexion à la France rompt l'isolement de la Savoie et cela nécessite une période d'adaptation, notamment dans le domaine religieux, bien que l'organisation et les cadres diocésains aient été conservés.

Le relief très contrasté du département joue un rôle déterminant dans une vie économique essentiellement fondée sur l'exploitation des ressources naturelles. Les incidences sociales sont considérables puisque la topographie commande l'émigration responsable de l'hémorragie démographique de la Haute-Savoie. Il existe donc dans le département d'importantes disparités régionales qui se répercutent au niveau religieux.

1^{ère} PARTIE

CHAPITRE I - LES VISITES PASTORALES

La pratique religieuse constitue une première approche dans l'essai de définition de la vitalité chrétienne d'un peuple. Ce critère reconnu de tous temps par les évêques, leur sert de baromètre de la foi.

Les évêques d'Annecy, Magnin et Isoard, ont pour premier objectif la consolidation et le renouveau de la pratique religieuse dans leur diocèse. Ils multiplient dans ce but les visites pastorales, afin que les paroisses ne restent plus de longues années sans recevoir leur visite. Lorsque Mgr Magnin commence ses visites en 1862, les habitants de certains villages comme Saint-Blaise ⁽¹⁾ " n'ont pas souvenir d'avoir vu un évêque parmi eux " ; certains secteurs ont été ainsi délaissés pendant près de 18 ans. Mgr Magnin visite toutes les paroisses de son diocèse entre 1862 et 1869, et la moitié d'entre elles entre 1872 et 1878. Mgr Isoard, malgré une mauvaise santé, s'efforce aussi d'accomplir cet important devoir. Les visites pastorales ont pour buts de renforcer les liens entre les fidèles et leur évêque, et de permettre à ce dernier de juger du niveau de la pratique et de la piété ⁽²⁾.

Le prélat annonce par un mandement sa venue dans les paroisses. Les préparatifs commencent alors. Les curés remplissent les questionnaires expédiés par l'évêché, concernant l'état des paroisses, et les cérémonies d'accueil sont organisées.

En effet, toutes les paroisses, riches ou pauvres, mettent un point d'honneur à faire de cette visite un jour inoubliable. L'évêque arrive soit le matin, soit en fin d'après-midi, accompagné du vicaire général.

(1) Saint-Blaise : canton de Cruseilles, ARR. Saint-Julien V.P. de 1862

(2) mandement et lettre pastorale de Mgr Magnin pour le carême - 1863

Le clergé, les fidèles, et souvent la municipalité et les corps de sapeurs pompiers se portent alors au devant du prélat.

Les arrivées sont " princières " ; des cavalcades sont organisées dans les rues décorées de fleurs, et d'arcs de triomphe. Des feux de joie et d'artifice sont allumés et, selon la tradition régionale, on fait entendre les " détonations des boîtes " que l'on réserve aux jours de fête.

L'évêque se rend avec la foule à l'église pour l'Adoration du Saint-Sacrement et dire l'absoute pour les défunts.

Lorsque le prélat arrive en fin de journée, il passe la nuit au presbytère où, selon son voeu, il est reçu avec simplicité, prenant pour diner un frugal repas.

L'accueil enthousiaste réservé à l'évêque exprime l'attachement des fidèles, néanmoins ces derniers ne perçoivent pas tous de la même façon, le symbole qu'il représente.

En effet, l'évêque vient pour administrer le sacrement de confirmation aux enfants qu'il a interrogé auparavant, afin de tester leur connaissance du catéchisme. Aussi, apparaît-il aux plus jeunes comme quelqu'un " qu'ils ont appris à vénérer, qu'ils regardent avec étonnement et presque avec crainte. Le prélat au cours de sa visite, monte en chaire pour donner les avis pastoraux et faire, également, des sermons dont les thèmes les plus fréquents sont : la place du Pape dans le monde, le respect de l'autorité du père et de la mère, l'impiété, etc . . .

Les adultes le considèrent donc comme " le père plein de tendresse, l'homme fort, éclairé, plein de zèle et de la foi des apôtres ; le guide sûr, la sentinelle avancée, très vigilante ".

Ce double sentiment d'amour et de crainte est ressenti par la majorité des fidèles. C'est particulièrement vrai pour Mgr Isoard, dont on redoute la clairvoyance du jugement.

Le deuxième temps de la visite consiste en l'inspection des lieux et des objets destinés au culte et, souvent, la venue de l'évêque est l'occasion de consacrer la nouvelle église.

Toutes ces observations sont consignées dans un procès-verbal dans lequel se trouvent aussi le chiffre des enfants confirmés, des communions, et des

(1) A. DIOC. Coll. de Mélan : lettre d'un missionnaire de Saint-François de Sales à l'Evêque - 1895



1 - La poste de Sallanches à Chamonix.

renseignements sur l'état des confréries, l'existence de dévotions particulières et les types d'écoles installées dans la paroisse.

L'étude de ces procès-verbaux ainsi que ceux dressés lors de la visite annuelle des archiprêtres dans les paroisses, permettent de comprendre ce que fut l'esprit religieux de la population savoyarde durant la deuxième partie du XIX^{ème} siècle, et de mieux connaître le niveau de la pratique pascalle.

Avant de commencer toute étude, il convient de faire quelques remarques sur les documents.

Les questionnaires remplis par les curés sont destinés à l'autorité épiscopale, qui désire avoir une perspective d'ensemble du niveau de la pratique dans le diocèse. Il ne s'agit donc pas de calculs rigoureux, mais d'une estimation. Le clergé doit en effet répondre à 2 questions ⁽¹⁾ portant sur le nombre de fidèles qui accomplit le devoir pascal, et la façon dont-il l'est. L'approximation est assez bonne dans les paroisses rurales dans lesquelles les curés connaissent bien leurs paroissiens et discernent avec précision le nombre de négligents.

Les mouvements de population peuvent compliquer cette tâche qui devient malaisée dans les bourgs et dans les villes dans lesquels les gens vont et viennent.

Les autres types de renseignements que fournissent les procès-verbaux sont de nature qualitative. Ce sont en réalité des jugements de valeur que les curés portent sur la pratique religieuse.

Les termes employés sont souvent assez vagues, et il faudrait pour les apprécier de façon plus juste prendre en compte la personnalité des prêtres, leur optimisme ou leur pessimisme.

Ainsi rencontre-t-on fréquemment les expressions : " avec beaucoup de piété ", " avec empressement ", " avec froideur ", " assez mal ".

Certains curés se défendent des résultats obtenus ; ainsi celui de Morillon note : " Dieu seul est juge, l'extérieur est bien " ⁽²⁾. D'autres se retranche derrière les difficultés des " temps présents ".

(1) A. DIOC. P.V. des V.P. et V.D. : les 2 q. portant sur la pratique sont :
" comment le dv. p. est-il rempli ? " - " par combien est-il négligé ? "

(2) A. DIOC. v.p. 1862 - Morillon : canton de Samoens - ARR de Bonneville

CHAPITRE II - LA PRATIQUE PASCALE

La pratique pascale est étudiée à l'aide de plusieurs cartes, afin de mieux suivre son évolution dans l'espace, mais aussi dans le temps.

Pour cela 3 époques servent de référence. La première se situe 2 ans après l'annexion, et donne un aperçu de la situation héritée de la période Sarde.

1880 est une charnière entre l'épiscopat de Mgr Magnin et celui de Mgr Isoard qui permet d'établir un bilan après 20 ans d'histoire commune avec la France.

1901 marque la fin de la période étudiée et la mort de Mgr Isoard. C'est une époque clé située entre 2 montées d'anticléricalisme. A la veille de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il est déjà possible d'entrevoir l'avenir religieux du diocèse d'après les traces laissées par les premières lois laïques.

* *
*

En 1862, le diocèse d'Annecy est un pays de chrétienté, dans lequel la pratique pascale est presque unanime puisque les taux ⁽¹⁾ sont souvent supérieurs à 95%.

Seuls 4 archiprêtres apparaissent moins fervents avec 75 à 89,9% de pascalisant. On constate que ces régions topographiquement si différentes présentent néanmoins un point commun : ce sont des zones de passage, ouvertes sur l'extérieur. Ces archiprêtres sont, en effet, limitrophes de la Suisse, de l'Ain, de l'Italie et de la Savoie.

En 1880 la situation n'a guère évolué ⁽²⁾. Le taux de 90% est encore majoritaire dans le diocèse. Cependant on note un fléchissement dans 6 archiprêtres, dont le taux tombe à moins de 89,9%.

Le déclin affecte des zones proches de celles dont la pratique était déjà plus faible en 1863. Il s'agit en quelque sorte d'un phénomène de contamination. En effet, ces régions connaissent des mouvements de population, qu'il s'agisse de

(1) Album de sociologie du diocèse d'Annecy - 1956-57 - carte de la pratique pascale en 1862 p.11

(2) cf. carte N° 3 - La pratique pascale en 1880

zones de départs comme Samoens et Saint-Gervais, ou d'arrivées comme Annecy, Annemasse ou Ugine.

Les cartes de 1901 ⁽¹⁾ mettent en valeur la progression de la déchristianisation qui affecte toutes les zones de basse altitude et, en particulier, les vallées.

Les zones de forte pratique sont essentiellement limitées aux Préalpes du Chablais, des Bornes et au sillon alpin.

Il est donc possible de constater une concordance entre les régions d'émigration et celles de pratique unanime, comme il en existe entre les zones d'immigration et de ferveur plus tiède.

Seule, cependant une analyse plus fine de ces différents secteurs permet d'évaluer le comportement religieux des groupes socio-professionnels, et d'expliquer ainsi les variations constatées au niveau de la pratique entre paroisses voisines.

* *

*

Les secteurs dont les taux de pascalisants sont supérieurs à 90% correspondent à la prépondérance d'une catégorie sociale, celle des agriculteurs. Or la Haute-Savoie demeure à la veille du XX^{ème} siècle encore essentiellement rurale, ce qui contribue à l'explication de la forte vitalité religieuse.

Dans cette société, l'encadrement est très puissant, les maisons sont regroupées en hameaux au coeur desquels il existe un réseau d'entraide qui renforce le sentiment d'appartenance à une communauté déterminée, que traduit bien l'expression " être de tel hameau ", fréquemment employée. Dans un contexte où la pression sociale est si forte, il est nécessaire de respecter les traditions, en particulier lorsqu'elles sont religieuses. La pratique est d'ailleurs d'autant plus forte que le village est petit et isolé. Les abstentions sont, par contre, plus nombreuses dans les chefs-lieux d'archiprêtres, plus ouverts aux influences extérieures.

Lorsque les curés recensent le nombre des négligents ⁽²⁾ dans chaque

(1) Album de sociologie religieuse du diocèse d'Annecy 1956-57 - carte de la pratique pascalle en 1901 page 12

cf. cartes N° 4 et 5 de pratique pascalle des hommes et des femmes en 1901

(2) A. DIOC. V.D. 1862 et V.D. 1901 - " par combien le dv. p. est-il négligé? "

paroisse, ils distinguent les " habitués " de ceux qui ont été occasionnellement empêchés de " faire leurs Pâques ". La proportion des défections reste cependant faible, les émigrés et les fonctionnaires constituant la majorité des indifférents. Toutefois les desservants prennent soin de les compter séparément afin de ne pas fausser les bons résultats de leurs fidèles paroisses. Le vicaire de Serraval ⁽¹⁾ se déclare ainsi heureux de l'absence prolongée des émigrés, car cela favorise le bon accomplissement du devoir pascal.

L'émigration existe dans ces régions, mais jusqu'aux environs de 1880 il n'y a pas encore de véritable hémorragie démographique car le taux de natalité reste fort. Le mouvement s'accélère par la suite, et la pratique pascale jusque là unanime, connaît un fléchissement.

Cette corrélation entre les deux phénomènes peut être établie de façon encore plus nette dans les régions où l'émigration connaît une ampleur plus importante.

En effet, les hommes et les femmes qui partent rompent avec leur milieu social, cessent de pratiquer dans un environnement qui, s'il n'est pas toujours hostile à la religion, n'est toutefois plus rythmé par le temps de l'Eglise. Ces émigrés rentrent dans leur pays natal à chaque saison ou après quelques années, imprégnés d'idées nouvelles. L'exemple de leur comportement favorise alors la déchristianisation de ceux qui sont restés au pays.

Les archiprêtres de l'Avant-Pays, du massif du Giffre et des Alpes, sont victimes du processus précédemment décrit.

La tendance générale dans les archiprêtres de Saint-Julien, Viry, Frangy, Seyssel, Alby, est à la négligence du devoir pascal. La progression des indifférents varie de 10 à 30% depuis 1860.

Dans ce secteur frontalier, les populations sont très instables et particulièrement influencées par les idées politiques transmises par les journaux, les fonctionnaires et par les employés des douanes qui affichent, en général, une attitude hostile à l'Eglise.

L'influence protestante est aussi très réelle dans la région. A Bossey, dans l'archiprêtré de Saint-Julien, on dénombre 16 protestants parmi 316 habitants,

(1) Serraval : canton de Thônes, ARR. Annecy

A. DIOC. V.D. 1880

3.

DIOCESE D'ANNECY

CARTE DE PRAFIQUE

PASCALE . 1880

LAC DE GENEVE

VALLEY
BELLEY

SUISSE

DE
DU

S
DIOCESE
DE
S
S
S

E

DEPARTEMENT
DIOCESE

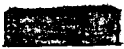
ARCHIDIOCESE
CHAMBERY
DE

LAC
D'ANNECY

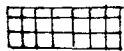
ITALIE
DIOCESE D'AOSTE



adultes



90 à 100%



75 à 89.9

et un taux de pascalisants de 85%.

Il faut toutefois se garder de généraliser, car chaque paroisse constitue un cas particulier. Ainsi à Saint-Julien ⁽¹⁾, chef-lieu d'archiprêtré, le niveau de la pratique reste stable pendant la période étudiée, et enregistre même une légère amélioration, cependant que la situation se dégrade dans les paroisses voisines.

Dans l'archiprêtré de Viry, le taux de pascalisants varie selon les secteurs entre 40,85 et 90%. Le taux moyen de 45 à 59,9% n'est donc pas tout à fait représentatif.

Ces disparités locales peuvent avoir pour causes, la prépondérance de certaines catégories sociales, des traditions, ou l'action d'un clergé plus ou moins zélé.

Le facteur politique reste comme il a été déjà souligné, déterminant, et cela se confirme après 1870. Qu'il existe, en effet, une municipalité radicale ou que le maire se montre simplement indifférent, et le niveau de la pratique s'en trouve modifié.

Le Bas-Chablais n'est pas épargné par le phénomène de déclin qui affecte la pratique religieuse.

L'archiprêtré de Bons est un lieu de passage entre Annemasse, la vallée de l'Arve et les villes de Thonon et d'Evian.

Ce sont moins de 75% des assujettis qui remplissent leur devoir pascal, et ce pourcentage baisse encore à Bons et à Saint-Cergues pour atteindre 60%.

Le secteur de Douvaine ⁽²⁾ est un des moins fervents du diocèse. Durant ces 40 années le taux des pascalisants baisse de 25%. Les indifférents sont en majorité des émigrés en 1862, et cette tendance ne manque pas de s'amplifier au cours des décennies suivantes.

Une importante fraction de la population est qualifiée par le clergé local de " peu sûre ". Il s'agit des nombreux commerçants qui travaillent avec la Suisse, des fonctionnaires et de tous " les gens de plume ".

(1) Saint-Julien : V.P. 1862 - V.D. 1880-1895

(2) A. DIOC. V.P. 1862 et V.D. 1880 PAR. Douvaine

L'archiprêtre d'Evian est, en revanche, plus fervent dans son ensemble.

Evian ⁽¹⁾ connaît, comme les régions précédemment citées, les problèmes liés à l'influence protestante.

En 1890, s'installe dans la ville une société de protestants anglais qui organise des sermons et des conférences. Elle n'obtient guère de résultats. Cependant le clergé s'inquiète de son zèle, et de l'installation d'un professeur protestant dans une école laïque de garçons.

Il existe d'autre part à Evian, une importante activité commerciale liée à l'existence du port où travaille une population laborieuse peu religieuse. Enfin, la venue de nombreux touristes et curistes de diverses confessions ou agnostiques, n'est guère propice à l'entretien d'une vie religieuse très fervente.

Aussi, le devoir pascal est-il accompli par la majorité, mais avec une certaine tiédeur. Toutefois, des progrès sont réalisés dans les années 1880, mais le clergé local ⁽²⁾ s'accorde à les estimer " précaires ".

La paroisse de Saint-Gingolph dans l'archiprêtré d'Evian, a la réputation d'être difficile. Elle est, en effet, partagée entre la France et la Suisse, et cela a favorisé la déchristianisation. Les pascalisants sont minoritaires, et le curé remarque que "l'on plaisante ceux qui le font ". ⁽³⁾

Pendant longtemps, des missions et des retraites sont prêchées dans cette localité, sans résultats. La situation s'améliore progressivement à la fin du siècle puisque 65% de la population, dès lors, communique pour Pâques. Ce qui, pour certaines paroisses, serait un taux médiocre, est ici le signe d'une reconquête. L'archiprêtré de Thonon est très fervent, bien que situé entre Douvaine et Evian. Cependant, l'ensemble du canton se dépeuple et l'on note que les paroisses les moins religieuses, comme Margencel ou Orcier, sont celles qui connaissent une importante hémorragie démographique par l'émigration de leurs habitants vers la Suisse.

La sous-préfecture de Thonon est en revanche en pleine expansion et deuxième ville du département, elle compte en 1901, 5.000 habitants.

La proportion des fidèles qui négligent d'accomplir le devoir pascal ne progresse guère, et rassemble surtout les fonctionnaires et les travailleurs du port.

(1) A. DIOC. doss.par. Evian

(2) A. DIOC. V.D. 1890 par. Evian q. " comment le dv.p. est-il rempli ? "

(3) A. DIOC. V.P. 1862 par. Saint-Gingolph q. id.

L'activité politique de la ville se traduit après 1870, par l'organisation de quelques manifestations républicaines et l'implantation de Sociétés de Secours Mutuels.

Les milieux très fervents dans l'archiprêtré, sont représentés par les cultivateurs et par la noblesse qui prend une part active à la vie des paroisses. Certains fidèles comme ceux de Draillant ⁽¹⁾, ont ainsi l'habitude de faire leurs Pâques non pas à l'église paroissiale, mais dans la chapelle du château voisin, en l'occurrence celui des Allinges.

Dans l'ensemble du Chablais et notamment dans l'archiprêtré de Thonon le souvenir laissé par Saint-François de Sales est très fort. C'est, en effet, ce grand Saint de la Contre Réforme qui a rendu la région au culte catholique. Cela contribue, sans doute, à encourager les fidèles dans l'accomplissement du devoir pascal.

Dans certains secteurs de montagne, la piété a décliné de façon précoce, pour aboutir parfois à l'indifférence religieuse.

En 1862, dans l'archiprêtré de Samoëns, le devoir pascal est accompli de façon très satisfaisante par la quasi-totalité de la population. Mais la situation se détériore rapidement avec l'augmentation des départs dans la haute vallée du Giffre.

Désormais, de nombreux émigrés déclarent remplir leur devoir pascal à l'étranger ou fréquemment, attendent le dernier moment pour se confesser.

La déchristianisation progresse jusqu'en 1880, puisque moins de 75% de la population pascalise à cette époque.

Toutefois, les progrès de l'indifférence ne sont plus aussi importants par la suite. En 1901, il y a une sorte de statu quo et le curé constate quelques retours à la pratique. Ces bons résultats sont en grande partie dus aux nombreuses missions qui ont été prêchées.

(1) Draillant : canton de Thonon les Bains - ARR. Thonon les Bains

A. DIOC. V.P. 1862 - q. " comment le dv. p. est-il rempli ? "

La vallée de Saint-Gervais est, dès 1860, une des régions les moins ferventes du diocèse. La tendance se confirme dans les années suivantes sous la double conjonction de l'émigration et du tourisme.

Les assujettis sont moins de 59,9% à communier à Pâques, et pour le curé de Saint-Gervais, il existe plusieurs motifs à ces mauvais résultats.

En effet, la population est traditionnellement méfiante et hostile aux choses de la religion ⁽¹⁾, et l'émigration de très nombreux jeunes gens ne fait que renforcer ce sentiment.

L'importance des distances qui séparent les habitations de l'église, semble aussi constituer un obstacle à une pratique régulière. Toutefois, cela ne sera être le facteur essentiel puisqu'il existe, en effet, des conditions semblables dans le Chablais sans que cela se répercute de façon aussi sensible sur le niveau de la pratique pascalle.

Il est possible, par ailleurs, de constater dans les paroisses les plus isolées de l'archiprêtré de Saint-Gervais, des pourcentages de pascalisants fort honorables ⁽²⁾, cependant qu'en 1901, la majorité des assujettis n'accomplit pas son devoir pascal à Saint-Gervais.

L'essor du tourisme et du thermalisme apparaît en ce cas comme un facteur de déchristianisation incontestable.

L'archiprêtré de Chamonix connaît cette même situation. Cependant, la ferveur est dans l'ensemble plus grande car il existe de petites paroisses isolées et très fidèles comme Vallorcine ou Argentière.

Les émigrés mis à part, certains groupes professionnels qui vivent du tourisme comme les hôteliers et les guides, sont enclins à négliger la pratique pascalle.

* *
*

Parmi les hommes et les femmes qui quittent les communes rurales de l'Avant-Pays, des Préalpes et des Alpes, certains vont grossir les populations des villes et des centres industriels des vallées.

Il est donc intéressant de suivre l'évolution de l'état religieux de ces zones au travers de la pratique pascalle.

(1) A. DIOC. - V.D. Saint-Gervais 1890

q. " par combien le dv. p. est-il négligé ? "

(2) A. DIOC. - V.D. Saint-Nicolas de Véroce 1890

seules 18 pers. négligent le dv. p. - pop. 465 h.

Annemasse se détache de l'ensemble de la basse vallée de l'Arve. En 1862 néanmoins, le devoir pascal est accompli de façon satisfaisante dans les archiprêchés de Reignier et de Bonne ainsi qu'à Annemasse, bien que dans la banlieue règne déjà une certaine " apathie " et que de nombreuses personnes affirment communier à l'extérieur.

En 1880, la vallée de l'Arve reste encore attachée, mais dans certaines paroisses comme Monnetier-Mornex, le tiers de la population ne fait plus ses Pâques.

D'une manière générale, le nombre de négligents augmente dans toutes les paroisses, et il n'est pas rare qu'il double par rapport à celui de 1862, bien que le taux demeure souvent inférieur à 50%.

Dans les 20 dernières années du siècle, on assiste à une détérioration du niveau de la pratique, en particulier dans les paroisses proches d'Annemasse, dont le détachement religieux est ancien comme à Essert, Essery ou la Muraz. Les petites communes se vident de leurs habitants au profit de celles de la banlieue d'Annemasse, dont la population augmente et la ferveur diminue ; ce sont notamment les cas de Gaillard et de Ville-la-Grand.

Il est possible pour expliquer ce déclin, d'invoquer le voisinage de la Suisse et l'influence du protestantisme. Mais il faut plutôt l'imputer aux difficiles conditions de vie des masses ouvrières, ⁽¹⁾ qui s'agglutinent dans certains villages qui se développent trop rapidement.

La déchristianisation est rapide et profonde. Entre 1880 et 1901, le pourcentage des pascalisants passe de 75% à moins de 60%.

L'abandon progressif de la pratique est général, il n'existe, en effet, aucune paroisse où il y ait plus de 90% de pascalisants.

Dans la moyenne vallée de l'Arve, l'archiprêtré de Bonneville est assez fervent en 1862, et des progrès sont constatés dans certaines paroisses comme Ponchy et Saint-Martin. Le déclin s'amorce après l'annexion, puisque le pourcentage de pascalisants varie dès lors entre 75 et 89% selon les secteurs. La sous-préfecture de Bonneville est représentative de cette évolution. La situation, toutefois, tend à se stabiliser jusqu'au début du XX^{ème} siècle,

(1) Doss. par. d'Annemasse - corr. év. 1901

" la démoralisation de la population "

bien qu'il existe d'importantes disparités locales. Ainsi, certaines paroisses situées en altitude et légèrement en retrait de la vallée, restent des noyaux de piété, cependant que dans les communes telles que Marignier ⁽¹⁾, dont l'activité économique se développe, le nombre des indifférents progresse de 50%.

La déchristianisation est plus nette dans les archiprêtrés de Cluses et de Sallanches situés en amont de la vallée. Cette évolution s'explique par l'essor de l'industrie dans le dernier quart du XIX^{ème} siècle.

Comme cela a été remarqué précédemment, l'indifférence gagne de façon différentielle les paroisses selon qu'elles sont situées en altitude ou dans les vallées selon que la population mène une double activité : agriculture et artisanat ou, au contraire, se consacre essentiellement à l'industrie.

L'émigration joue aussi un rôle important. En 1892 la quasi totalité des fidèles de Magland ⁽²⁾ pascalise, mais on note un relâchement chez les émigrés.

Jusqu'en 1880, il n'y a pas une dégradation très notable de la pratique car la région traverse une période de stagnation économique ; les ouvriers ne sont que 1.300 en 1870, contre 2.400 en 1864.

Le réveil économique intervient après 1880, et se traduit par de grands changements dans les centres ouvriers qui se situent autour de Cluses.

Il est difficile de connaître avec précision le nombre et les origines sociales des personnes qui ne remplissent pas leur devoir pascal, car les réponses aux questionnaires sont très évasives, en particulier celles du curé de Cluses ⁽³⁾

qui parle " d'un certain nombre ", " d'un bon nombre ", " d'un nombre certain ". Néanmoins, en 1880 le clergé souligne que " l'esprit de la population en général est encore religieux ", malgré " un manque de courage et de confiance " assez répandu.

D'après les différentes sources ⁽⁴⁾, il semble que la population, bien que n'étant pas toujours exacte à remplir ses devoirs religieux, n'en demeure pas moins attachée à la religion, et en 1891, le curé reconnaît qu'il existe des

(1) Marignier : canton de Bonneville - ARR. de Bonneville

(2) Magland : canton de Cluses - ARR. de Bonneville

(3) A. DIOG. V.D. de Cluses 1880 à 1901

(4) A. DIOG. doss. par. Cluses : information sur l'état de la par.

cas d'inconduite comme c'est souvent le fait constaté dans les centres ouvriers mais que la municipalité et l'école d'horlogerie s'efforcent de les prévenir. L'importance numérique de la classe ouvrière dans la population peut être un facteur de déchristianisation, en particulier, lorsqu'il y a parmi elle de nombreux étrangers d'origine Suisse et protestante, affichant des opinions politiques radicales.

La paroisse de Passy dans l'archiprêtré de Sallanches, est une illustration du rôle que joue la modification de la composition sociale dans l'évolution religieuse. En effet, l'industrialisation de la haute vallée de l'Arve substitue aux cultivateurs de la commune des ouvriers qui travaillent à l'usine de Chedde.

Le tableau ci-dessous retrace la progression du nombre des personnes qui négligent leur devoir pascal

	nombre des absents	population totale
1860	40	1.900
1880	100	1.600
1901	950	2.335

L'archiprêtré d'Ugine connaît une évolution économique semblable. En 1862 la pratique est unanime, mais en 1880 on note un fléchissement, moins de 90% des assujettis pascalisent. Dans les petites paroisses rurales, les indifférents sont des émigrés. En 1880 le curé d'Héry remarque que " tous les philosophes parisiens s'abstiennent ".

A la fin du siècle, l'énergie électrique permet la fabrication de ferro-alliages et favorise l'expansion d'Ugine qui se gonfle d'un grand nombre d'ouvriers. Désormais, la ville est moins fervente que les petits villages ruraux des environs. Mais il n'est cependant pas possible de conclure à une véritable dégradation du niveau de la pratique ; il vaut mieux parler, en effet, de statu quo.

Situé entre Ugine et Annecy, le canton de Faverges est, dès 1862, un des secteurs les moins fervents du diocèse puisque le taux des pascalisants est inférieur à 90%.

Bien que les procès-verbaux des visites ne fournissent que des renseignements très lacunaires, il est toutefois possible de penser que le médiocre niveau de la pratique n'est pas sans rapport avec l'implantation d'ateliers de tissage de la soie à Faverges et à Giez, qui emploient environ un millier d'ouvriers.

La situation religieuse en 1901 n'a, au plan quantitatif, guère évolué. Il est vrai que durant cette période les difficultés économiques ont provoqué, dans de nombreuses communes, l'exode des habitants.

Annecy constitue un cas particulier, puisqu'il s'agit de la ville épiscopale, de la préfecture et d'un centre industriel et commercial. La ville et les environs sont regroupés en 2 archiprêtrés : Annecy Saint-Maurice, et Annecy Notre-Dame.

Peu d'indications existent sur le niveau de la pratique dans les 2 paroisses d'Annecy ⁽¹⁾. Cependant, la diversité des fonctions assurées dans la ville ouvre le large éventail des groupes socio-professionnels qui négligent habituellement le devoir pascal ; c'est à dire les fonctionnaires, une fraction de la bourgeoisie commerçante et d'affaires, les ouvriers de la manufacture de coton, etc . . .

Annecy exerce une attraction importante sur les communes rurales environnantes et notamment sur celles des rives du lac, dont le taux de pascalisants est supérieur à 90%.

Ceci contraste avec certaines localités de la banlieue d'Annecy dont la population augmente rapidement, et qui sont en voie de déchristianisation.

(1) les P.V. des V.D. d'Annecy Saint-Maurice et d'Annecy Notre-Dame manquent pour la période étudiée.

Ainsi à Lovagny, les autochtones sont exacts dans l'accomplissement du devoir pascal, qui est négligé par les éléments étrangers à la paroisse, que sont les employés de la gare, des douanes et des industries locales. La situation de Cran est analogue car les ouvriers sont nombreux à travailler dans les filatures, les papeteries et la métallurgie. Or, les conditions de travail sont très astreignantes et la misère liée à une conjoncture économique difficile et au chômage, ne sont guère favorables à l'essor de la piété.

L'économie et la structure sociale jouent un rôle essentiel dans l'évolution de la pratique religieuse des différentes régions. Cependant il ne s'agit pas de l'unique facteur car la composition par âge et par sexe intervient aussi de façon déterminante.

* *
*

UN DIMORPHISME SEXUEL QUI S'ACCENTUE

Les procès-verbaux des visites ne fournissent que très peu de renseignements sur la pratique par âge et par sexe. Toutefois, durant la dernière décennie du siècle, les imprimés des procès-verbaux ⁽¹⁾ distinguent parmi les négligents, les hommes des femmes. Aucune distinction n'est cependant faite entre les enfants et les adultes.

Malgré l'absence de statistiques précises, on constate qu'il existe néanmoins un dimorphisme sexuel remarquable en 1862, bien que la pratique soit encore majoritaire. Lorsque les prêtres mentionnent les quelques négligents de leur paroisse, il s'agit en effet d'hommes dans la plupart des cas.

(1) q. " par combien d'hommes le dv. p. est-il négligé ? "

" par combien de femmes le dv. p. est-il négligé ? "

Dans les paroisses les moins ferventes, l'écart se creuse davantage ; ainsi en 1862, à Saint-Gingolph ⁽¹⁾ et dans la sous-préfecture de Bonneville, le tiers des hommes s'abstient.

Le dimorphisme est d'autant plus net que la paroisse est importante. Ceci se vérifie au niveau des chefs-lieux des archiprêtres les plus fervents. Ainsi, à Thônes ce sont 140 hommes, et à Megève le douzième des assujettis masculins qui négligent de communier à Pâques.

L'ensemble du diocèse en 1862 est déjà frappé, à des degrés divers, par cette déchristianisation sélective.

Après 1880, sous l'influence des événements politiques, et l'essor de nouvelles activités économiques, la ferveur décline de façon générale en Haute-Savoie, et les femmes commencent à imiter le comportement masculin. Toutefois, l'indifférence continue de progresser plus rapidement chez les hommes, si bien que l'écart n'est pas comblé.

En 1901, en comparant les 2 cartes de pratique pascalle selon les sexes, on s'aperçoit que les régions où les femmes sont plus de 90% à pascaliser sont encore très largement majoritaires, cependant qu'elles se réduisent pour les hommes aux régions les plus ferventes du Chablais, des Bornes et du sillon alpin.

Le dimorphisme sexuel, dans les petites paroisses rurales, n'est pas toujours significatif sur le plan quantitatif, puisque seuls quelques hommes et femmes abandonnent la pratique. L'évolution de la qualité de la ferveur peut être plus instructive bien que cela soit très difficile de la définir. L'écart apparaît plus nettement dans les zones de moindre ferveur de l'Avant-Pays, par exemple, où il est d'environ 25%.

Ce sont dans les zones les plus précocement déchristianisées et dans les régions urbaines et industrielles, qu'apparaissent les différences les plus notables.

Cela n'apparaît pas toujours au niveau de la représentation cartographique, puisque le phénomène de déchristianisation qui frappe les femmes semble évoluer proportionnellement au même rythme que celui qui touche les hommes.

(1) Saint-Gingolph : canton d'Evian, ARR. de Thonon

Il est donc utile de citer quelques exemples : ainsi dans la banlieue d'Annemasse, à Gaillard, ce sont 300 hommes et 150 femmes qui négligent le devoir pascal. Dans l'archiprêtré de Sallanches, à Passy, les deux tiers des hommes contre le tiers des femmes abandonnent la pratique et à Ugine, les hommes sont 10 fois plus nombreux que les femmes à négliger leur devoir. L'écart est, à Faverges, du même ordre de grandeur, mais l'exactitude des femmes compensent en partie la désaffection des hommes.

De façon ponctuelle on enregistre, toutefois, quelques progrès au niveau de la pratique masculine. Cela concerne en particulier les paroisses où des efforts ont été entrepris afin de stopper une déchristianisation qui s'était manifestée de bonne heure. Saint-Julien, Samoëns, Evian sont quelques exemples parmi beaucoup d'autres.

A Saint-Gingolph des résultats notables sont obtenus. En 1863, le tiers des hommes ne pascalise pas ; en 1880 il s'agit de la majorité, mais en 1901 ils ne sont plus que 15%.

Les renseignements concernant la pratique selon les tranches d'âges manquent. Il est ainsi impossible de déterminer avec précision le niveau de la pratique des jeunes après leur première communion, et s'il existe des variations dans l'espace et dans le temps.

Il est possible toutefois de déduire de certaines remarques faites par le clergé ⁽¹⁾ que les enfants ont tendance à calquer leur attitude sur celle des adultes.

Les jeunes filles suivent fréquemment les traces de leurs mères, et se montrent ainsi plus exactes que les jeunes gens dans l'accomplissement de leur devoir religieux.

Les causes de cette féminisation de la religion sont multiples. La première est le conditionnement de la femme par l'éducation qu'elle reçoit et qui la prépare à accomplir ses rôles d'épouse, de mère, et de gardienne des traditions et du foyer.

(1) remarques qui sont, en général, formulées dans la corr. échangée entre les desservants et les évêques. A. DIOC. cf. doss. des par.

Il n'est donc pas étonnant de trouver dans les régions rurales, où la cellule familiale est préservée, des taux de pratique féminine élevés. La femme est moins exposée aux influences déchristianisantes que l'homme. C'est ainsi qu'au nombre des indifférents figurent la plupart des émigrés, qu'ils soient colporteurs, ramoneurs ou maçons. Lorsque la femme quitte à son tour le foyer pour travailler à l'extérieur, l'équilibre familial est brisé. C'est ce qui se produit dans les zones urbaines et industrielles. Néanmoins, la pratique féminine demeure toujours supérieure à celle des hommes. La fréquentation du cabaret apparaît, en effet, comme un facteur décisif dans le processus d'indifférence religieuse qui frappe les hommes, puisque la majorité d'entre eux s'y retrouve pour boire et discuter de questions politiques dont la presse se fait l'écho.

* *
*

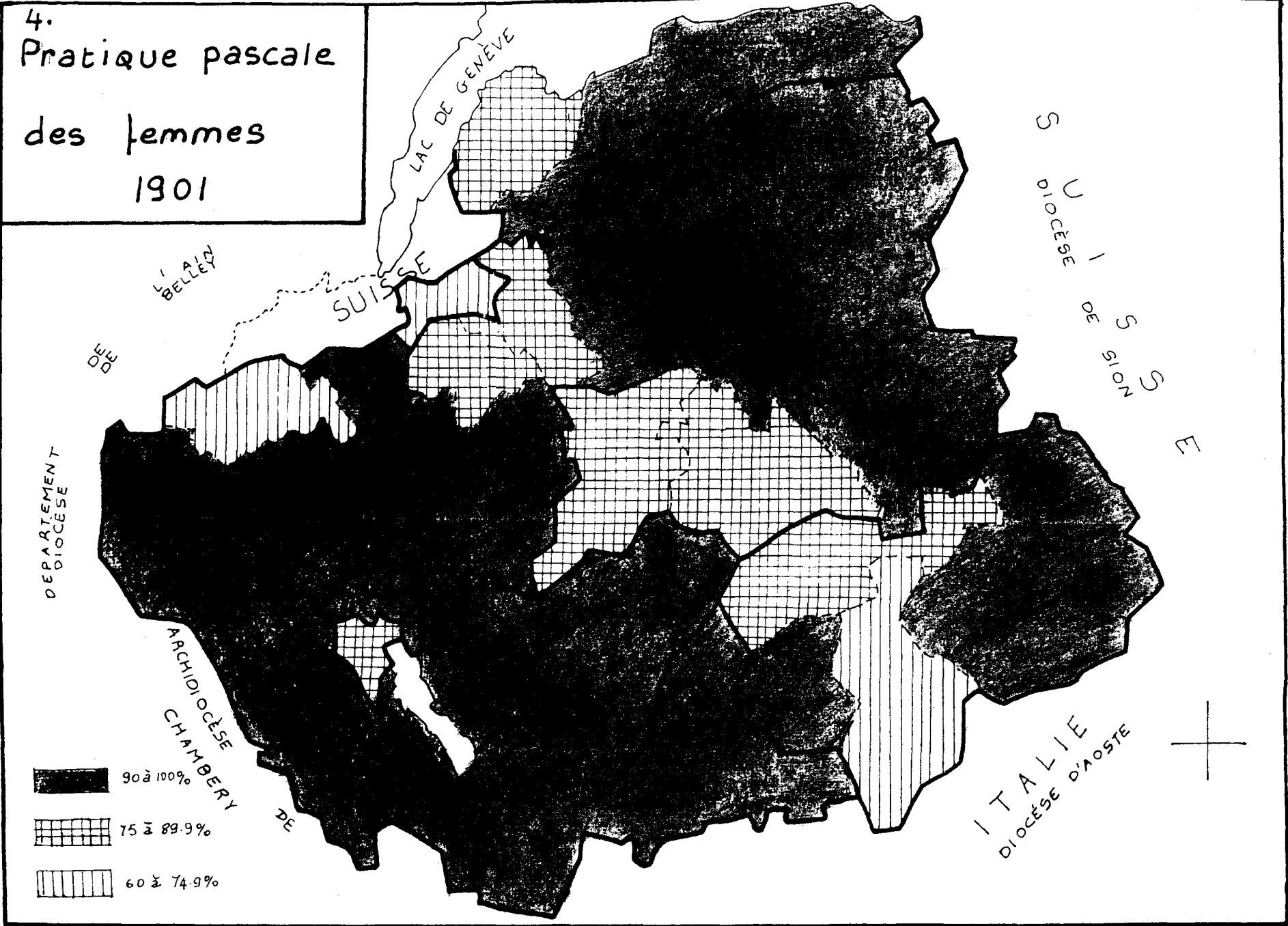
Le diocèse d'Annecy est encore un pays de chrétienté en 1901 puisque dans 19 archiprêtrés sur 40, les pascalisants représentent plus de 90% des assujettis et dans 14 autres, le taux est supérieur à 75%. Seuls, 2 archiprêtrés sont réellement en voie de déchristianisation ; ce sont ceux d'Annemasse et de Saint-Gervais. On assiste cependant à un déclin progressif de la pratique qui semble guidé par la topographie contrastée du département.

En réalité, il est déterminé essentiellement par les mouvements migratoires qui modifient, au sein des populations, la répartition des diverses catégories socio-professionnelles. L'activité économique de ces dernières dépend d'ailleurs fréquemment des ressources naturelles.

En 1901, la féminisation de la religion s'accroît progressivement dans le diocèse d'Annecy. Dans presque tous les archiprêtrés, les femmes pratiquent de façon unanime, cependant que seules les zones les plus ferventes connaissent des taux semblables pour les hommes. Ce dimorphisme caractérise le début du déclin qui menace la pratique pascalle.

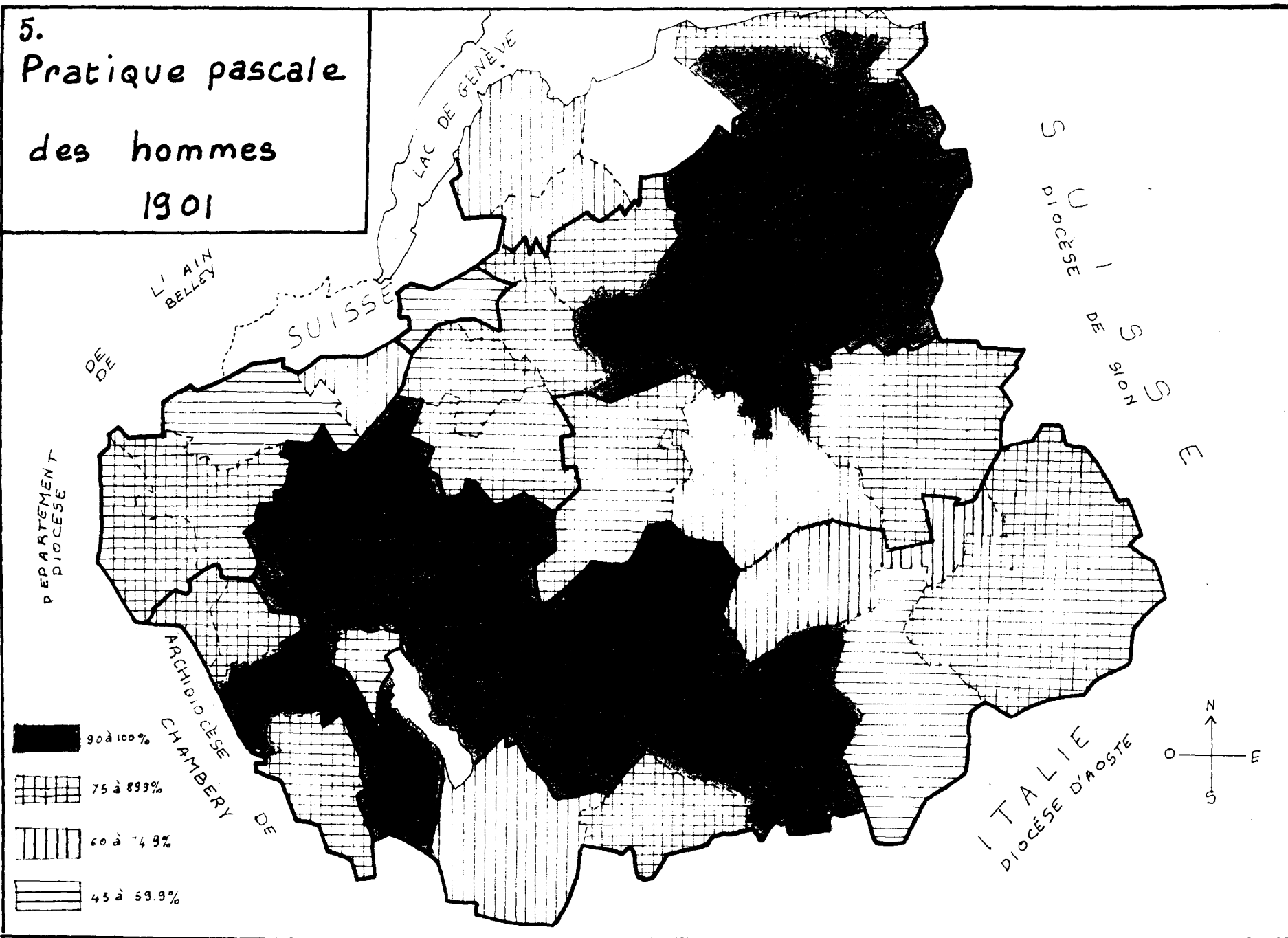
* *
*

4.
Pratique pascale
des femmes
1901



5.
Pratique pascale
des hommes
1901

33



CHAPITRE III - PRATIQUE DOMINICALE ET PRATIQUE SAISONNIERE

La pratique dominicale constitue un critère de vitalité religieuse, car l'assistance régulière à l'office est considérée comme un signe de zèle et d'un profond attachement à la foi.

La pratique saisonnière consiste à recevoir les principaux sacrements qui marquent l'existence d'un chrétien. Il s'agit donc moins de ferveur que de conformisme social et le refus d'accomplir ces grands actes témoigne, par conséquent, d'un profond détachement.

Il est donc intéressant de savoir dans quelle mesure le diocèse est touché par ce phénomène.

Bien qu'il existe pour la période étudiée peu de renseignements précis ⁽¹⁾ sur le niveau et la façon dont sont accomplis les devoirs religieux, il est néanmoins possible d'avoir un aperçu de la situation religieuse grâce aux quelques remarques formulées par les curés dans la correspondance qu'ils échangent avec l'évêque.

(1) les imprimés des P.V., des V.P. et des V.D. ne comportent aucune q. sur la pratique dominicale ou sur la communion fréquente

LA PRATIQUE DOMINICALE

Les fidèles, dans l'ensemble du diocèse, respectent le repos dominical car travailler le jour du Seigneur est considéré comme une faute sur le plan religieux et social.

Ainsi à Cluses, où la proportion d'ouvriers est assez importante, le curé note en 1891 que l'on ne fait pas de gros ouvrages ce jour-là mais seulement " quelques menus travaux dans la matinée " (1).

Toutefois, dans les centres industriels de plus grande importance comme à Annecy et Annemasse, les cadences de travail ne permettent pas aux ouvriers d'assister de façon régulière à l'office du dimanche.

L'assiduité à la messe dominicale n'est donc pas unanime partout, et varie selon le degré de fidélité de la paroisse. La géographie de la pratique dominicale coïncide avec les zones de pratique pascalle car les motivations fondamentales qui les déterminent sont identiques.

Il existe cependant un décalage dans toutes les paroisses, entre le nombre despascalisants et celui des messalisants, au détriment de ces derniers. Cet écart est plus ou moins important selon les archiprêtres. Il est ainsi particulièrement notable dans les régions de ferveur assez tiède, où les fidèles se contentent fréquemment de communier une fois par an au moment de Pâques. Le chiffre des pascalisants est d'autant plus gonflé, que l'usage est répandu dans le diocèse de fonder des retraites et des missions au moment de Pâques, afin de favoriser de nombreux " retours ".

Il reste, enfin, des obstacles qui gênent davantage la pratique hebdomadaire que l'accomplissement annuel du devoir pascal. L'éloignement de certaines habitations peut décourager parfois les fidèles d'aller tous les dimanches à l'église.

(1) A. DIOC. doss. par. Cluses Corr. Ev. 1891

Ainsi dans la " bonne paroisse " d'Abondance, le curé émet une réserve quant à l'assistance à la messe ⁽¹⁾. Il remarque " qu'elle est satisfaisante si l'on tient compte de l'éloignement des hameaux ".

Cette situation est fréquente dans les secteurs de montagne où elle est encore aggravée par les mauvaises conditions climatiques qui règnent en particulier l'hiver, et qui rendent les chemins enneigés guère praticables.

L'exiguïté de certaines églises qui ne permet pas d'accueillir l'ensemble de la communauté constitue aussi, de l'avis de nombreux curés, un obstacle aux communions nombreuses.

La pratique dominicale est caractérisée par un dimorphisme sexuel accusé. Les femmes sont dans leur grande majorité assidues à l'office dominical, et dans les zones les plus déchristianisées d'Annemasse et de Saint-Gervais, le pourcentage ne descend guère au dessous de 50%.

Le clergé, en revanche, regrette fréquemment la négligence des hommes qui n'épargne pas les zones les plus fidèles.

Les hommes, en effet, préfèrent souvent la fréquentation du cabaret à celle de l'église. C'est ainsi qu'à la Clusaz ⁽²⁾ un " groupe d'ivrognes " se réfugie à l'auberge pendant la messe.

A Thonon ⁽³⁾, sous le prétexte d'une cabale montée contre le curé en 1886, de nombreux hommes en profitent pour désertier l'église, et le chiffre des communions masculines décline de plus de 60%.

Dans les archiprêtrés les moins fervents, l'abstentéisme masculin prend des proportions plus importantes.

A Samoëns, seul le quart des hommes assiste à la messe, et la moitié se contente de respecter le repos dominical en restant chez eux pendant la matinée. Quant aux autres, ils se rendent au village pour se retrouver au cabaret ou pour vaquer à leurs affaires.

(1) A. DIOC. Doss. Par. Abondance Corr. Ev.

(2) A. DIOC. Doss. Par. la Clusaz Corr. Ev.

(3) A. DIOC. Doss. Par. Thonon les Bains - lettre de plainte d'une paroissienne

S'il faut toutefois se garder de généraliser puisqu'il existe dans des secteurs assez peu fidèles, tel que Faverges, des paroisses comme Doussard où la moitié des hommes assiste à la messe. Il est cependant possible de constater que la pratique masculine décline souvent proportionnellement à l'augmentation de la population.

Ainsi, dans certains bourgs en expansion, en particulier dans la banlieue d'Annecy ou d'Annemasse, les curés mentionnent seulement " quelques communions d'hommes ".⁽¹⁾

Le desservant de la Roche-sur-Foron confirme cette tendance lorsqu'il regrette de la part des hommes " le manque de courage et de confiance " bien qu'il reconnaisse que l'esprit des populations est encore religieux. Pour ce prêtre la cause de cette négligence masculine est à rechercher dans le climat de " fourberie générale " qui règne dans toute la France.⁽²⁾

La situation se dégrade progressivement car les adultes sont de plus en plus imités par les jeunes gens qui abandonnent la pratique quelques semaines seulement après leur première communion.

Cette attitude est fréquente dans le diocèse, mais elle touche surtout les paroisses les moins fidèles, comme Cluses où les enfants assistent à l'office et communient tous les mois tant qu'ils sont en classe et " quelque temps après dans le meilleur des cas " ⁽³⁾.

L'assistance aux vêpres décline dans l'ensemble du diocèse, et si les hommes sont négligents, les femmes les imitent désormais. Dans les meilleures paroisses les fidèles sont plus exacts mais, comme le souligne le curé de Boège,⁽⁴⁾ " cela pourrait être mieux " malgré l'institution du Salut du Saint Sacrement et le chant des cantiques par la chorale paroissiale.

Les principales fêtes de l'Eglise, et celles dites de dévotion ⁽⁵⁾

(1) A. DIOC. Doss. Par. d'Annemasse et d'Annecy : N. D.

(2) A. DIOC. Doss. Par. de la Roche-sur-Foron : Corr. Ev.

(3) A. DIOC. Doss. Par. Cluses : Corr. Ev.

(4) A. DIOC. Doss. Par. de Boège : Corr. Ev.

(5) les fêtes de dévotion étaient officiellement célébrées avant l'annexion - elles furent supprimées afin d'aligner le diocèse sur le régime en vigueur en France - les évêques les recommandent toutefois à la dévotion des fidèles.

sont beaucoup mieux suivies que l'office dominical. L'affluence est, en particulier, importante le jour de la célébration du Saint-Patron des paroisses car, à cette occasion, les fidèles se confessent et communient.

LA PRATIQUE SAISONNIERE

- LE BAPTEME -

Le baptême est le premier sacrement , il marque l'introduction de l'enfant dans une communauté, qui est celle des chrétiens. Le conformisme social joue, par conséquent, à ce niveau un rôle fondamental.

En 1860, dans le diocèse d'Annecy, la quasi totalité des enfants est baptisée, et cela dans les 2 jours qui suivent la naissance. En effet, le clergé rappelle et insiste fréquemment pour que le baptême soit célébré le plus vite possible. Aussi, les délais sont-ils respectés dans l'ensemble du diocèse quelque soit la région ou la classe sociale. (1) Il n'est pas exceptionnel que les enfants soient baptisés le jour même de leur naissance, et c'est particulièrement vrai dans les zones les plus religieuses. Le village de Manigod (2) illustre très bien ce respect des traditions, puisque 64% des baptêmes sont célébrés dans les heures qui suivent la naissance. Ce pourcentage fléchit légèrement dans les villes où il est attendu généralement le lendemain, mais cette limite n'est que rarement dépassée.

En 1901, les délais se sont accrus dans l'ensemble du diocèse. Désormais seule une minorité reçoit le baptême dans les heures qui suivent la naissance et souvent, il s'agit alors d'enfants en péril de mort.

(1) A. DIOC. registres des baptêmes

(2) Manigod : canton de Thônes - ARR. d'Annecy

Dans certaines paroisses rurales des Bornes et du Chablais, les nouveaux-nés sont baptisés dans les 2 jours. Ailleurs, les parents attendent plus longtemps, cela varie comme à Annecy, entre 7 et 15 jours et il n'est plus aussi rare de voir des enfants baptisés à l'âge d'un mois.

Cet allongement des délais peut avoir plusieurs origines. Tant que le taux de mortalité infantile reste élevé, le clergé insiste avec juste raison, pour que les enfants soient baptisés immédiatement. Il est donc permis de penser que ce danger diminuant progressivement, les parents préfèrent attendre. lorsque cela est possible, afin de faire de la cérémonie une fête familiale.

Les choix des parrains et des marraines peuvent être à l'origine de conflits entre les familles et le clergé, quand ils sont désapprouvés par ce dernier. Ainsi à Thônes ⁽¹⁾ en 1881, le prêtre refuse de baptiser l'enfant d'une famille bourgeoise et influente de la ville, car celle-ci peu pratiquante, a choisi un parrain qui néglige ses devoirs religieux.

Le baptême d'un enfant illégitime pose aussi des problèmes qui retardent la cérémonie. Il est ainsi d'usage, dans certains secteurs du diocèse comme à Megève, de baptiser ces enfants à la tombée de la nuit, ce qui ne manque pas quelquefois, de provoquer l'indignation des mères.

L'allongement des délais de baptême dénote donc souvent une certaine indépendance d'esprit des familles face aux prescriptions de l'Eglise, et cela pour des convenances personnelles.

(1) A. DIOC. doss. par. Thônes - corr. Ev. 1881

- LA PREMIERE COMMUNION -

La population reste dans son ensemble très attachée à la première communion. Avant de l'accomplir les enfants doivent suivre les cours d'instruction religieuse, auxquels les parents sont, en principe, exacts à les envoyer. Les prêtres regrettent, toutefois, que pour certains cela ne constitue qu'une simple formalité, et que cela ne s'accompagne pas d'une véritable formation chrétienne au sein des familles. Les prières sont, en effet, rarement récitées en commun et la surveillance exercée par les parents se relâche trop souvent.

Ce type de remarques est, en particulier fréquent, dans les zones industrielles et urbaines où les familles ouvrières sont nombreuses et peu structurées.

Bien des obstacles gênent l'enseignement du catéchisme, et cela s'aggrave après le vote des lois laïques régissant l'instruction publique, puisque l'éducation religieuse disparaît des programmes scolaires, pour être uniquement dispensée dans les églises paroissiales.

L'évêque exige d'autre part, 2 années d'assiduité au catéchisme avant que les enfants ne fassent leur première communion à l'âge de 12 ans révolus. Cela provoque entre les fidèles et l'évêché, des conflits au centre desquels, est placé le clergé local.

La condition d'âge exigée de façon impérative par Mgr Isoard mécontente, en effet, les parents qui veulent libérer leurs enfants le plus tôt possible des contraintes du catéchisme, afin que ces derniers les aident aux travaux des champs.

L'évêque soutient quant à lui, que 2 ans d'enseignement de l'Histoire Sainte et du catéchisme ne sont pas superflus. En effet, l'année est réduite en fait à 4 mois de Novembre à Mars, les cours étant interrompus en été afin de permettre à de nombreux élèves de monter en alpage.

Le niveau des connaissances des élèves est par ailleurs assez satisfaisant, le catéchisme ayant été appris par coeur. Il apparaît, toutefois, dans un certain nombre de procès-verbaux de visites pastorales, que les filles témoignent de plus d'application à suivre les cours d'instruction religieuse que les garçons.

Sous la pression exercée par les parents, certains curés acceptent des enfants la première communion avant l'âge de 12 ans. C'est ainsi que les desservants de Thiez ⁽¹⁾ et de Cluses s'attirent en 1889, les remontrances de l'évêque. L'excuse de ces prêtres est d'avoir voulu contenter les parents, afin qu'ils acceptent par la suite, d'envoyer leurs enfants au catéchisme pour la deuxième communion. Cet enseignement est en effet peu suivi dans le diocèse. La paroisse de Saint-Julien-en-Genevois, où les parents négligent d'envoyer leurs enfants se perfectionner, ne constitue donc pas une exception.

L'aménagement des horaires des cours d'instruction religieuse pose de graves problèmes d'organisation dans un diocèse de relief accidenté.

Les mauvaises conditions climatiques et l'éloignement des hameaux de l'église paroissiale, rendent parfois difficile l'assiduité aux leçons de catéchisme, qui ont lieu tous les jours, avant ou après la classe.

Une mère d'Abondance ⁽²⁾ se plaint en 1892, de ce régime qui met en péril non seulement la santé physique mais aussi morale des enfants. Lors des longs trajets, ceux-ci sont exposés aux mauvaises rencontres, et courent le risque de devenir " menteurs, raisonneurs et désobéissants " !

La première communion signifie, pour beaucoup, la fin de l'enfance et le début de la vie active. Les évêques, pour lutter contre cette conception et la montée de l'indifférence, veulent lui donner un caractère solennel et en faire une réunion familiale.

* *

*

(1) Thiez : canton de Cluses - ARR. de Bonneville

A. DIOC. doss. par. Thiez et Cluses

(2) A. DIOC. doss. par. d'Abondance

LE PROBLEME DES MARIAGES ET DES ENTERREMENTS CIVILS

Le peuple dans le diocèse d'Annecy demeure profondément attaché à la célébration des mariages et des obsèques religieux. Les cérémonies civiles constituent encore des exceptions. Elles sont néanmoins plus nombreuses dans les régions soumises à l'influence protestante de la Suisse et dans les zones de passage. Les vallées de l'Avant-Pays et les villes sont davantage exposées.

Mariages et enterrements civils repondent à des motivations légèrement différentes et qui ne sont pas toujours le fait des mêmes catégories sociales.

Ainsi, ce sont surtout les gens pauvres des milieux urbains, qui se marient civilement pour éviter les frais d'une cérémonie religieuse, car il leur suffit d'être en règle avec l'Etat-Civil.

A l'occasion des mariages mixtes, entre protestants et catholiques, les époux négligent parfois de demander une dispense à l'évêché, et " oublient " ainsi de passer devant le prêtre.

L'idéologie n'est pas absente des motivations, mais cela ne concerne qu'un nombre restreint d'individus. Il est rare qu'une personne fasse preuve d'autant de constance que l'homme mort en 1891 à Chamonix, après avoir refusé les derniers sacrements, le mariage religieux et le baptême pour ses enfants. La pression sociale et familiale demeure effectivement très forte. L'ouverture des missions dans les paroisses est aussi l'occasion d'une régularisation de situation, ainsi que l'approche de la mort qui force également la résistance des plus " endurcis ".

Les affaires concernant les enterrements civils sont assez bien connues au travers de la correspondance échangée entre les curés et les évêques. Certaines d'entre elles, à Douvaine ou à Chens ⁽¹⁾, ont eu un retentissement national sous l'épiscopat de Mgr Isoard.

(1) Chens : canton de Douvaine - ARR. de Thonon

Au cours du dernier quart du XIX^{ème} siècle, les références aux obsèques civiles sont plus nombreuses et elles apparaissent révélatrices de l'existence d'un courant de déchristianisation. Leur portée est plus lourde de conséquences que celle des mariages civils car c'est l'expression d'une "volonté réfléchie" et souvent d'un engagement politique anticlérical.

A Annemasse, en 1901, il y a un enterrement civil en Janvier et 5 en Février qui sont le fait de 2 protestants, de 2 catholiques ayant contracté des mariages civils, d'un anarchiste nihiliste réfugié d'Allemagne et de Suisse et enfin d'un partisan du culte des libéraux de Genève " (1).

Certaines catégories sociales sont davantage touchées. Ce sont les fonctionnaires, certains notables et commerçants, et le prolétariat urbain et industriel ; en 1881 le chef " Radeleur " du port d'Evian refuse les obsèques religieuses.

La misère constitue aussi un facteur décisif car l'un des grands soucis des gens pauvres est de s'assurer une sépulture décente.

L'usage de la " boîte des âmes " destinée à recueillir l'argent nécessaire à la célébration des messes pour le repos de l'âme des défunts, et l'habitude de faire dire gratuitement une messe basse pour l'enterrement d'un pauvre, sont les traditionnelles réponses à cette préoccupation ancienne. Progressivement celle-ci se double du désir d'une égalité de tous devant la mort. C'est ainsi que l'évêque décide d'instaurer la célébration d'une grand-messe quelque soit la qualité du défunt.

Cet effort louable ne résoud cependant pas le problème financier et de nombreux paroissiens, comme à Thonon, s'inquiètent de savoir si le produit de la quête sera désormais suffisant pour payer une telle cérémonie.

L'adhésion aux sociétés de secours mutuels semble apporter une solution à ces problèmes. Il est révélateur, par ailleurs, de constater que ces sociétés sont toujours présentes dans les affaires d'enterrements civils qui mettent en cause le clergé.

Cependant, les obsèques civiles sont désapprouvées par la plus grande partie de l'opinion publique, et notamment par les femmes. Un profond dimorphisme sexuel est constaté, car il semble que les hommes soient, en effet, les seuls à refuser le secours de l'Eglise.

(1) A. DIOC. doss. par. d'Annemasse

Les enterrements sont donc suivis par une population presque exclusivement masculine, et souvent d'origine urbaine.

Le curé de Seyssel ⁽¹⁾ constate en 1891 que les gens de la ville ont participé à une cérémonie civile, mais que le peuple de la campagne s'est abstenu. Les zones rurales sont en général épargnées par ces manifestations qui restent le plus souvent le fait d'étrangers au département.

* *
*

La population de Haute-Savoie reste traditionnellement attachée à la religion catholique qui rythme tous les grands moments de l'existence. Il existe au niveau de la pratique saisonnière un léger fléchissement qui est moins quantitatif que qualitatif, toutefois, la désaffection qui frappe la pratique dominicale est plus grave car elle s'étend à l'ensemble du diocèse et se double d'un dimorphisme sexuel assez accusé.

* *
*

(1) A. DIOC. doss. par. de Seyssel

CONCLUSION

La Haute-Savoie se situe, en 1901, parmi les diocèses les plus fervents de France.

La prépondérance de l'économie rurale dans le département, liée à un isolement hérité d'un relief très contrasté, favorise le conservatisme religieux. Celui-ci est néanmoins battu en brèche par l'essor des mouvements migratoires et l'annexion à une France en pleine évolution politique et économique.

Il n'existe pas, à l'aube du XX^{ème} siècle, de zones entièrement déchristianisées car la population demeure toujours profondément attachée à la pratique saisonnière. Cependant l'indifférence progresse dans l'espace, et s'étend aux zones de basse altitude ouvertes aux influences extérieures. Elle s'insinue surtout dans le comportement des fidèles qui négligent peu à peu la pratique régulière, et elle se traduit par une féminisation croissante de la religion qui caractérise le début du détachement religieux.

Ces tendances sont encore peu accusées, mais elles préfigurent la situation religieuse du diocèse 100 ans⁽¹⁾ après l'annexion.

* *

*

(1) album de sociologie du diocèse d'Annecy 1956 - 57

2^{ème} PARTIE

LES FORMES DE DEVOTION

La ferveur d'un peuple chrétien se mesure à sa capacité de vivre quotidiennement sa foi. Cela se traduit pour les dévôts par des engagements dont la qualité dépend de leurs possibilités d'efforts, de sacrifices et de persévérance.

Les formes de dévotion sont nombreuses et variées. Parmi les plus anciennes, les confréries et les associations répondent à un besoin de fraternité dans la prière, et d'entraide devant les difficultés matérielles de l'existence.

Le culte des saints et les pèlerinages sont traditionnellement l'expression d'une foi populaire qui reste vive au XIX^{ème} siècle, et qui se manifeste également par la volonté de marquer de l'empreinte de l'Eglise le paysage familial en construisant et en restaurant les édifices religieux.

CHAPITRE I - LES ASSOCIATIONS ET LES OEUVRES

- LES CONFRERIES -

Les confréries sont " des familles artificielles dont tous les membres sont unis par une fraternité volontaire ; les confréries ont pour objet de satisfaire dans un cadre étroit les plus poignants besoins du corps et de l'âme " (1).

Dans le diocèse d'Annecy sont établies de nombreuses confréries (2) ; parmi elles on peut citer celles du Sacré-Coeur de Jésus, des Pénitents Bleus , du Scapulaire, de Notre-Dame Auxiliatrice, du Sacré-Coeur de Marie ...

Les principales confréries sont, toutefois, celles du Saint-Sacrement et du Saint-Rosaire qui existent dans toutes les paroisses, et parfois depuis plus de 200 ans.

Les confrères et les consoeurs ont certaines obligations, notamment de dire les offices et de participer tous les premiers et troisièmes dimanches du mois aux processions des confréries du Saint-Rosaire et du Saint-Sacrement, qui se font généralement autour de l'église, avant ou après la messe.

Ces deux confréries, en particulier, celle du Saint-Sacrement déclinent dans la majorité des archiprêtres, et les plus fervents n'échappent pas à cette négligence. On remarque aussi un dimorphisme sexuel accusé, puisque les hommes affiliés à une confrérie ne représentent qu'une minorité de la population masculine. Il n'est pas rare comme à Beaumont (3), qu'il n'y ait que quelques confrères du Saint-Sacrement.

Dans les paroisses les plus fidèles comme Abondance, il y a environ 2 fois plus de consoeurs que de confrères, et cet écart peut encore se creuser et

(1) G. Le Bas : sociologie religieuse - P.U.F. 1955- 1956 2 vol.

T. II - Chap. II - p. 423

(2) Saint-Julien - A. DIOC. V.P. et V.D. - q. " les confréries instaurées dans la paroisse "

(3) Beaumont : canton de Saint-Julien - ARR. Saint-Julien

varier dans une proportion de 1 à 5.

La confrérie du Saint-Rosaire se maintient mieux, grâce à la bonne participation des femmes et des jeunes filles qui récitent le rosaire de façon assez régulière dans la plupart des paroisses.

La négligence masculine a plusieurs origines. Mgr Magnin (1) remarque à propos des hommes " qu'après l'adolescence, on note une désaffection et qu'ils tombent dans un engourdissement et une ignorance qui les mènent aux excès et à la perte même de la foi ".

Dans certaines paroisses comme Samoëns, la confrérie du Saint-Sacrement n'existe plus que de nom, seuls les vieux en font encore partie car les jeunes n'assurent pas la succession.

L'ignorance est parfois invoquée comme excuse : si les confrères ne disent plus les offices, c'est qu'ils ne savent pas lire ou chanter, ou encore qu'ils ignorent le latin.

L'habit blanc des confrères de plus en plus est délaissé, cependant que les consœurs restent assez fidèles au voile blanc lors des cérémonies.

Les confréries sont réglées par des règles strictes afin d'assurer leur stabilité, mais cela entrave leur évolution et les rend souvent inaptes à répondre aux aspirations des fidèles et, en particulier, à celles des hommes.

L'essor de la dévotion eucharistique et du culte marial, dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, incite les curés et les fidèles sous l'autorité de l'évêque, à réorganiser les confréries.

Il est tenu compte désormais, dans une certaine mesure, de l'évolution des mœurs.

Ainsi, le vêtement blanc qui n'est plus obligatoire, est remplacé par un signe distinctif porté, soit autour du cou pour les femmes, soit sur l'habit pour les hommes.

Les confrères du Saint-Sacrement voient réduite l'obligation de dire l'office en latin avant la messe paroissiale le troisième dimanche du mois.

Toutefois, l'évêque reste très ferme quant à la façon de remplir les devoirs.

(1) lettre circulaire de Mgr Magnin : 23 Mai 1875 au sujet des oeuvres d'hommes

Les statuts exigent donc que les confrères reçoivent la Sainte Communion au moins 4 fois par an : à Noël, Pâques, lors des solennités des " quarante heures " et de l'Adoration. Ceux qui ne remplissent aucune de ces obligations pendant 3 ans sont exclus de la confrérie.

Dans les dernières décennies du siècle, de nombreux efforts sont entrepris par le clergé pour ranimer les confréries. A l'occasion des missions, des progrès sont enregistrés dans les paroisses les moins ferventes : Gaillard (1) ou Ugine; comme dans les plus fidèles : Saint-Jean d'Aulps, Megève et Boège où, en 1893, le nombre des confrères double.

Les populations de certaines régions restent indifférentes à toutes tentatives, notamment à Evian et surtout à Saint-Gervais où il n'existe aucun espoir de voir leur attitude changer.

Les confréries ont pour but de constituer de véritables noyaux de piété, mais aussi de former des sociétés d'entr'aide.

Le curé de Thônes propose pour venir en aide aux confrères indigents ou malades, que chaque associé verse une petite offrande annuelle, dont le produit serait distribué pour les trois quarts par le conseil de la confrérie, et dont le reste constituerait une réserve pour assurer l'avenir.

La confrérie du Saint-Sacrement devrait ainsi être en mesure de lutter contre les sociétés philanthropiques qui savent réaliser des fonds et distribuer d'abondants secours.

* *

*

(1) Gaillard : canton d'Annemasse - ARR. de Saint-Julien

LES OEUVRES DE PERSEVERANCE

Les associations ⁽¹⁾ de jeunes gens et de jeunes filles se développent au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle sous l'impulsion du clergé

Le phénomène de féminisation de la religion se manifeste une fois encore puisque le succès remporté par ces sociétés concerne surtout la population féminine.

Les jeunes filles sont admises dans la confrérie du Saint-Rosaire à 16 ans, c'est à dire 4 ans après la première communion. Il a donc été jugé utile, pour cette période intermédiaire, de créer une oeuvre de persévérance : l'association des Enfants de Marie fondée sous le vocable de l'Immaculée Conception.

Quant aux associations de Saint-Joseph et de Saint-Louis de Gonzague, elles regroupent les enfants jusqu'à 15 ans. Ils se réunissent au moins une fois par mois et communient lors des fêtes solennelles, ils participent aux processions et portent les bannières.

A partir de 16 ans et jusqu'au mariage, les garçons peuvent appartenir à l'association de Saint-François de Sales dont les associés sont fréquemment enrôlés dans celle de l'Apostolat et de la Prière.

Dans une paroisse, la création d'un cercle de jeunes gens peut être à l'origine de problèmes, notamment d'ordre pécuniaire.

Dans les villes situées aux bords du lac Léman, Thonon et Evian, les associations sont fondées dans les dernières années du siècle. Par contre, les fidèles se sont regroupés très tôt dans les secteurs de montagne où la ferveur est grande, ce qui contraste avec l'archiprêtré de Saint-Gervais dont la population est résolument hostile à toutes les oeuvres de piété.

L'implantation et le succès des cercles de jeunesse dépendent de l'imbrication de nombreux facteurs qui rendent aléatoire tout essai d'explication globale.

* *

*

(1) A. DIOC. V.D. à partir de 1880 - q. " existe-t-il des oeuvres de persévérance dans la paroisse ? "

LES ASSOCIATIONS DE PIETE ET DE CHARITE FONDEES DANS LE DIOCESE

Les associations pieuses essaient d'encadrer les différents groupes sociaux et classes d'âges.

La famille est considérée comme le pilier de la vie chrétienne. Pour aider les femmes à assumer leur rôle fondamental, est créée l'association des Mères Chrétiennes.

Quant à l'association de la Sainte-Famille, elle désire faire du foyer chrétien un rempart contre le dérèglement des mœurs, contre l'alcoolisme, et les " paroles impies ". Elle veut inviter les catholiques à recevoir plus souvent les sacrements de pénitence et de l'eucharistie. Pour cela, chaque foyer doit réciter une fois par jour, une prière devant l'image de la Sainte-Famille. L'association se développe lentement dans le diocèse. En 1882, seules 23 paroisses sont affiliées, dans lesquelles toutefois la majorité des familles est regroupée.

Cependant, il existe des paroisses comme Megève où l'oeuvre se perpétue depuis environ 20 ans, mais c'est surtout dans le diocèse voisin de la Maurienne que son essor est le plus remarquable.

Pour Mgr Magnin, " la vie familiale est conforme aux véritables intérêts du temps ^{et} de l'éternité " (1). Or, on constate qu'elle est souvent absente chez le prolétariat urbain qui connaît des conditions d'existence très difficiles. Cette classe est en effet victime d'un paupérisme croissant créé par la hausse des prix des produits alimentaires que ne compense pas celle des salaires.

Pour beaucoup d'ouvriers privés d'espoir, le cabaret constitue le seul dérivatif. C'est pour aider ces franges les plus défavorisées de la population que s'organisent des sociétés pieuses et d'entr'aide.

Depuis 1854, est implantée dans le diocèse la société Saint-François de Sales, dont les buts sont d'encourager l'assistance à la messe, la communio fréquente, et d'organiser des conférences.

(1) A. DIOC. lettre pastorale de Mgr Magnin pour le carême - 1882

Dans diverses paroisses, des cercles catholiques se créent, qui réunissent patrons et ouvriers. En 1873, s'est ouvert l'un d'entre eux à Cluses, mais sa fermeture est intervenue 6 ans plus tard.

A Annecy les conférences remportent un grand succès chez les sociétaires, mais aussi chez les membres invités. Les orateurs traitent des sujets d'actualité que sont la paix sociale, la formule du bonheur d'un peuple, la liberté, l'égalité et la fraternité.

L'Union des Oeuvres Ouvrières Catholiques est une nécessité pour relier entre elles les différentes associations, aussi, en 1875, se constitue à Annecy sous la présidence de Mgr Magnin un Bureau Diocésain. Grâce à une enquête lancée par ce Bureau auprès des curés, on s'aperçoit que les laïcs participent assez activement aux diverses associations.

Il existe d'autre part, des relations étroites entre l'Union des Oeuvres Ouvrières et les paroisses, afin d'éviter aux fidèles qui émigrent de se sentir isolés dans un monde hostile à la religion, mais d'être au contraire encadrés. L'association Saint-Vincent de Paul d'Annecy poursuit des buts similaires et entreprend de secourir également les personnes nécessiteuses. Elle organise des collectes parmi ses membres, et rassemblent des offrandes afin d'assurer l'entretien d'un certain nombre de pensionnaires de l'asile de vieillards, et de distribuer des bons de soupe et de viande.

Les oeuvres pieuses sont indissociables des préoccupations charitable que les évêques encouragent.

En 1862, Mgr Magnin favorise la création de l'association des Dames de la Charité d'Annecy, qui s'occupe d'un refuge destiné à sauver " les jeunes personnes du naufrage ". Chaque année une quête est organisée, dont la produit est versé aux pauvres.

Les membres fondent, par ailleurs, avec l'aide de la préfecture, un dépôt de mendicité dans les dépendances de l'asile de vieillards.

Les initiatives charitables sont nombreuses dans le diocèse où chaque paroisse contribue financièrement à l'effort, par l'intermédiaire des oeuvres comme celle des Pauvres Mendiants ou du Sou des Chaumières.

D'autres oeuvres sont signalées par les évêques à la générosité des fidèles ; ce sont celles des Petits Séminaires, du Denier de Saint-Pierre, de l'Aumône du Carême et, en particulier, celles de la Sainte-Enfance et de la Propagation de la Foi qui soutiennent l'expansion missionnaire outre-mer.

La contribution de la circonscription d'Annecy à cette dernière équivaut à un versement de 100 francs pour 1.000 habitants ce qui, en 1886, place le diocèse au 25^{ème} rang, entre ceux d'Angers et de Maurienne.

La somme peut paraître modeste en comparaison des 300 francs que donnent 1.000 personnes dans les diocèses de Lyon et de Montpellier, les plus généreux de France. Cependant, cela constitue une lourde charge pour les paroisses, comme le prouve le budget de charité de Megève en 1880.

- Propagation de la Foi	905
- Sainte-Enfance	605
- Oeuvre de Saint-François de Sales	300
- Oeuvre du Vénérable de la Salle	100
- billets, images, apostolat	45
- Denier de Saint-Pierre	134
- Aumône du Carême	200
- Sou du Séminaire	84
- quête pour la soupe des enfants malades ...	200
- quête pour les besoins de la paroisse	550

Total 3.123 francs

* *

*

CHAPITRE II - LES DEVOTIONS PARTICULIERES ET L'ESSOR DES PELERINAGES DANS

LA DEUXIEME MOITIE DU XIX^{ème} SIECLE

A l'initiative des autorités diocésaines, les curés mentionnent dans les procès-verbaux des visites pastorales les dévotions particulières et les pèlerinages institués parfois depuis plusieurs siècles dans leurs paroisses.

LES DEVOTIONS PARTICULIERES

En 1900, la majorité de la population de Haute-Savoie est encore rurale, et sa foi est parfois teintée de superstitions qui traduisent les préoccupations quotidiennes liées aux travaux de la terre, aux cycles des saisons, aux maladies et aux épidémies.

Les dévotions et les pèlerinages aux saints guérisseurs (1) sont donc le reflet de la ferveur spontanée d'un peuple de la campagne.

Certains saints sont invoqués pour la préservation du bétail. Saint-Antoine et Saint Grat sont les plus priés dans l'ensemble du diocèse. Dans le Chablais et la vallée de l'Arve, les paysans prient aussi Saint Guérin et Saint Blaise.

Les Saints ont également le pouvoir de guérir les maladies humaines, et ils ont chacun leur "spécialité".

Ainsi Saint Clair et Saint Ours ont le pouvoir de guérir les yeux, et Saint Blaise celui de soigner les maux de gorge.

Saint Roch a beaucoup été prié contre les épidémies. Toutefois, cette dévotion n'est plus guère mentionnée, dans les dernières décennies du siècle, que dans certaines paroisses de la vallée de l'Arve et de l'archiprêtré de Thonon. Les mêmes vertus thérapeutiques sont, d'ailleurs, attribuées à Saint Sébastien.

Saint Jean Baptiste est le protecteur des enfants, et le jour de sa fête les

(1) A. DIOC. V.P. et V.D. : q. " Existe-t-il des dévotions particulières ? "

mères les font bénir pour les préserver, en particulier, de la peur. Cette coutume est encore en vigueur, notamment dans les paroisses de Bons ⁽¹⁾, de Chaumont et de Sallanches.

Les conditions météorologiques sont essentielles pour obtenir de bonnes récoltes, aussi Saint-Ours est-il invoqué pour la pluie. Toutefois si l'orage devient trop violent, c'est la protection de Sainte-Brigitte qui est sollicitée.

Les processions pour les fruits de la terre et les Rogations sont très suivies, car elles se font souvent sur la demande des fidèles, qui font également dire des messes basses.

Ces processions ont lieu à Montriond, dans l'archiprêtré de Saint-Jean d'Aulps, chaque lundi du 3 Mai au 17 Septembre, et dans de nombreuses paroisses du diocèse elles se font chaque dimanche avant la messe.

Ces manifestations ne remportent pas toujours un si grand succès. Ainsi à Machilly ⁽²⁾ l'église est située entre la caserne de la douane et le cabaret, et cela donne lieu à de " graves inconvenances ".

A Saint-Gingolph, ce sont surtout les hommes qui délaissent les processions. La désaffection d'une partie du peuple dans certaines régions apparaît d'une façon nette, lorsque les motivations que sont l'activité agricole et la ferveur religieuse déclinent.

Les incendies sont aussi une grande préoccupation en Haute-Savoie où les chalets et les fermes sont construits en bois. Aussi, afin de s'en prévenir les fidèles font parfois, comme à la Muraz ⁽³⁾, des offrandes de blé le deuxième dimanche de l'année ; mais plus souvent encore ils ont recours aux nombreux intercesseurs que sont Sainte-Agathe, Saint-Jean Evangéliste et surtout Notre-Dame du Puits.

* *

*

(1) Bons : canton de Douvaine - ARR. de Thonon les Bains

Chaumont : canton de Frangy - ARR. Saint-Julien

(2) Machilly : canton d'Annemasse - ARR. Saint-Julien en Genevois

(3) la Muraz : canton de Reignier - ARR. Saint-Julien en genevois

LES DEVOTIONS ET LES PELERINAGES MARIAUX

La piété mariale connaît dans le diocèse une grande expansion. Les savoyards prient beaucoup, comme à Samoëns, Notre-Dame de Grâce ou, aux Gets, Notre-Dame de Compassion. Dans le Chablais et notamment à Saint-Paul, sont instaurées des dévotions à Notre-Dame des Sept Douleurs ou à Notre-Dame du Bon Secours. Notre-Dame auxiliatrice est également implorée en Haute-Savoie, mais c'est à Notre-Dame du Puits que s'adresse la prière de la plupart des paroisses. Ce sont, en effet, les pouvoirs thaumaturges de la Vierge qui sont souvent à l'origine de l'essor de ce culte marial.

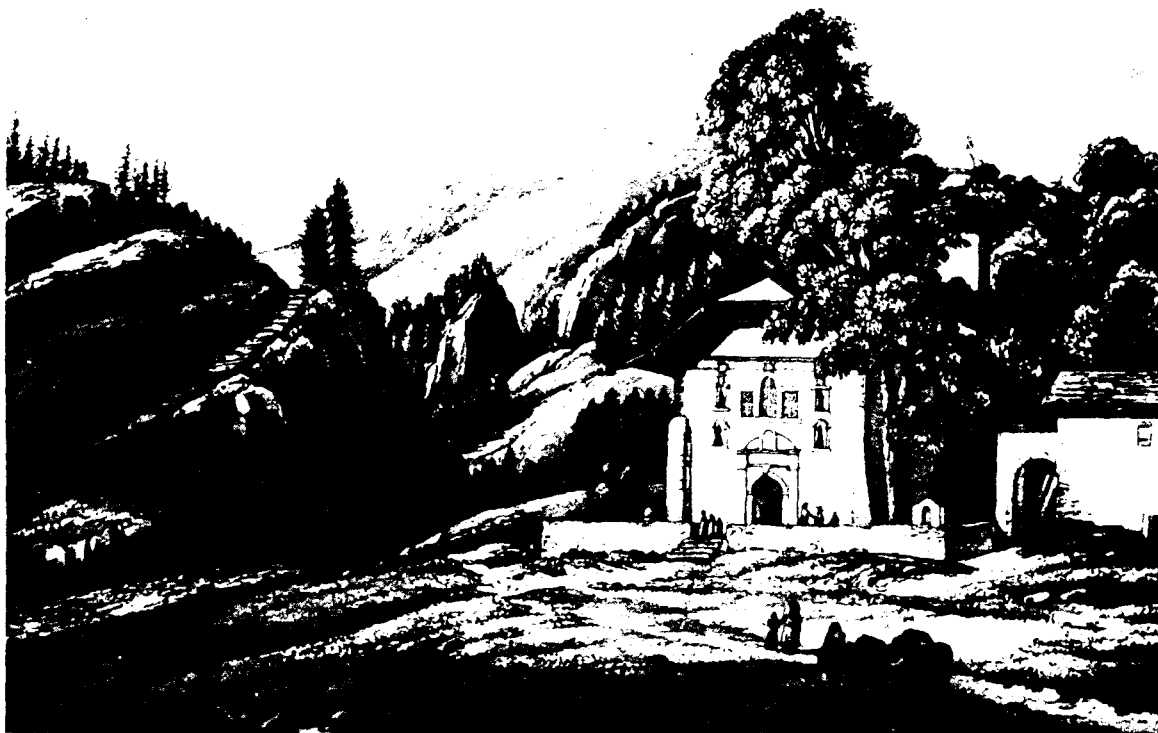
Les sanctuaires sont fréquemment situés sur des hauteurs ou près des sources, ce qui est révélateur des racines païennes de cette piété.

Ces dévotions ont été reprises et épurées très tôt par l'Eglise, et notamment au moment de la Contre-Réforme.

Les lieux de culte, ont été plus ou moins gravement endommagés par la Révolution, mais à l'époque de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, de nombreux pèlerinages sont restaurés. Ce mouvement est favorisé par l'essor de la piété ultramontaine, le traumatisme déclenché par la défaite de 1870, et l'extension du réseau ferré qui facilite désormais les communications. Les évêques encouragent le pèlerinage que Mgr Magnin considère comme " un nouvel élan pour les âmes généreuses, stimulant pour les fidèles, reproche utiles aux indifférents ".

Le clergé local est souvent à l'origine de la renaissance et du développement de ces manifestations de piété, auxquelles participent aussi les fidèles qui, par leurs dons et leur aide, contribuent à restaurer de nombreux sanctuaires dont celui, en 1861, de la Bénite-Fontaine près de la Roche-sur-Foron. Les vertus thérapeutiques de la source sont en effet réputées, et de l'ensemble du diocèse accourt une foule de pèlerins.

Le pèlerinage de Notre-Dame d'Hermone en Chablais est restauré en 1840, mais en 1899 un incendie détruit partiellement la chapelle, qui est réparée avec le concours de la population.



*Notre-Dame de la Gorge, dans la Vallée du Bon Nant
au Pied de la route du Bonhomme, dans la chaîne du Mont-Blanc*

L'année suivante, ce sont 2.000 personnes qui participent au pèlerinage que les curés de Vailly considèrent à juste titre comme " le paratonneur de leur paroisse ".

Le sanctuaire de Notre-Dame des Voirons à Boège, attire les foules nombreuses venues de l'ensemble de la Haute-Savoie et tout particulièrement du Chablais, du Faucigny, du Genevois, pour vénérer la statue de la Vierge Noire. En 1873, ce sont ainsi plus de 7.000 pèlerins qui se rassemblent.

Notre-Dame d'Abondance est aussi beaucoup invoquée ; toutefois, les pèlerinages mariaux ne se limitent pas au seul Chablais. Celui d'Annecy à Notre-Dame de Liesse est célèbre, et il en existe d'importants dans le Faucigny et la vallée de l'Arve. Notre-Dame de Peillonex ⁽¹⁾, en effet, est très priée contre la rage et la sécheresse. Cette dévotion connaît un nouvel essor sous l'épiscopat de Mgr Isoard, puisqu'en 1887, plus de 5.000 personnes participent aux cérémonies du 15 Août.

Enfin, le sanctuaire de Notre-Dame de la Gorge, dans la vallée de Montjoie, est considéré comme le " Thabor du Haut-Faucigny ". Il attire des pèlerins de paroisses situées à plus de 50 kms, qui arrivent de l'ensemble du Faucigny et de la Tarentaise. Ce sont essentiellement des montagnards qui viennent prier, auxquels se mêlent aussi des touristes en vacances dans la région.

Tous les pèlerinages mariaux ne sont pas l'expression spontanée de la piété populaire, certains sont suscités par le clergé et s'inscrivent dans le cadre de l'immense renouveau de la piété mariale au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

Les pèlerinages satellites sont en quelque sorte imposés de l'extérieur, cependant, ils semblent être très vite intégrés si l'on en juge par la ferveur témoignée par les fidèles. Ainsi les laïcs, et notamment les notables, participent à l'érection des nouveaux sanctuaires qui sont des fac-similés de la Grotte de Lourdes.

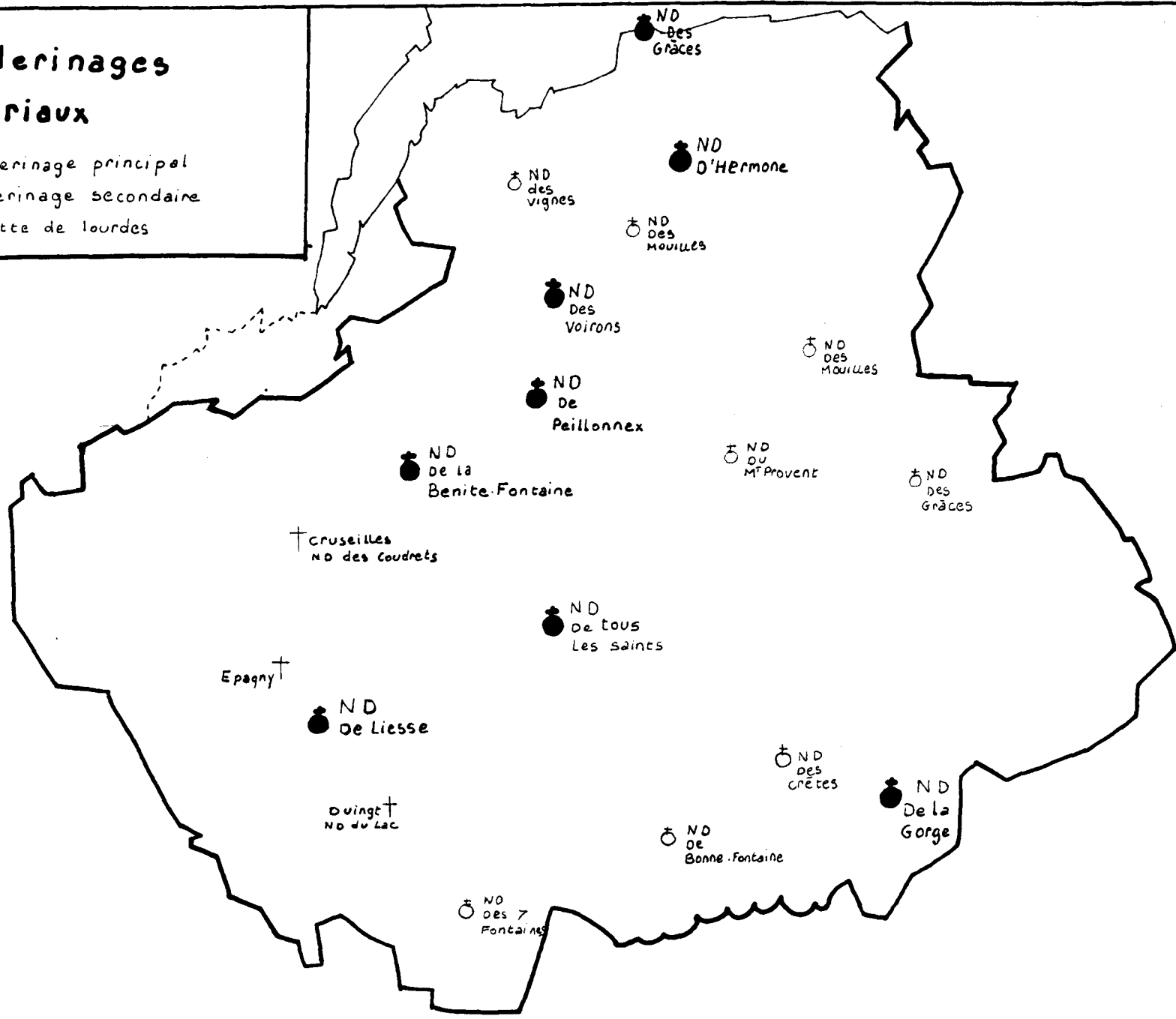
Certaines paroisses, en particulier dans les environs d'Annecy, à Duingt ou à Cruseilles, inaugurent ces nouveaux lieux de dévotion.

Pour le premier pèlerinage à la Grotte de Notre-Dame de Lourdes à Cruseilles, 6.000 pèlerins suivent les cérémonies, et cette ferveur ne se dément pas dans les décennies à venir.

(1) Peillonex : canton de Bonneville - ARR. de Bonneville

Pèlerinages mariaux

- ⦿ pèlerinage principal
- ⊕ pèlerinage secondaire
- + grotte de Lourdes



La piété mariale est fortement implantée dans le diocèse, car elle est l'expression de la sensibilité populaire, bien que le clergé préside désormais au déroulement des pèlerinages.

* *

* .

LES GRANDS PELERINAGES DIOCESAINS

La dévotion à Saint-François de Sales est très vive dans le diocèse dont il est originaire, et dont il a été un des grands évêques. Il est considéré comme le premier apôtre du Sacré-Coeur, dont la dévotion avec celle de Marie renaît dans toute la France au XIX^{ème} siècle. Le pèlerinage des Allinges ⁽¹⁾ attire la population du Chablais, des arrondissements voisins et de la Suisse, et il permet de resserrer les liens entre les catholiques genevois et leurs coreligionnaires français. La participation est donc importante. En 1873, 40.000 personnes sont dénombrées, parmi lesquelles se trouvent de nombreux hommes. Cependant, le grand centre de pèlerinage est Annecy, où se trouve le tombeau du Saint. Ainsi, les fêtes du bicentenaire ⁽²⁾ de la canonisation de Saint-François de Sales sont l'occasion d'un grand élan de ferveur. Le corps du Saint est exposé pendant 8 jours dans l'église de la Visitation d'Annecy. Dans toutes les églises de la ville, les pèlerins sont nombreux à assister et à communier aux offices qui sont célébrés matins et soirs. 10.000 personnes viennent entendre les 4 cardinaux et les 12 évêques présents à Annecy pour cette fête, et elles sont 20.000 pour la cérémonie de clôture.

(1) Allinges : canton de Thonon les Bains - ARR. Thonon les Bains

(2) lettre circulaire de Mgr Magnin 1863 - P.V. des fêtes envoyé par Mgr Magnin au Souverain Pontife

Les populations rurales des paroisses voisines arrivent en procession. Les confréries sont en tête, suivies par les personnes de tous les âges qui accompagnent le clergé et les maires. Tous chantent des hymnes et font preuve d'une foi très profonde.

Les pèlerins viennent de toutes les régions du diocèse, du canton de Genève et des départements limitrophes.

Ces cérémonies du bicentenaire sont un grand succès, comme en témoignent l'important concours du peuple et les offrandes recueillies dans toutes les paroisses pour couvrir les frais de cette commémoration.

Toutefois, la dévotion populaire ne s'adresse pas uniquement au grand Saint de la Contre-Réforme élevé au rang de Docteur de l'Eglise en 1878. En effet, Saint-François de Sales est aussi fréquemment invoqué pour ses pouvoirs thaumaturges.

Sainte Jeanne de Chantal est très vénérée dans le diocèse. L'anniversaire du centenaire de sa canonisation est aussi l'occasion de grandes fêtes à Annecy, où sont déposées ses reliques.

Lors des processions, les bannières des paroisses sont en tête, suivies par les écoles de filles, les confréries et associations de jeunes filles et de jeunes garçons. Les congrégations religieuses, la musique, le clergé et les fidèles viennent ensuite. Cette foule traverse les rues décorées et illuminées de la ville.

Pendant ces fêtes à caractère exceptionnel, le peuple témoigne d'une foi très vive, et ce zèle ne décline pas, car chaque année des milliers de pèlerins se rendent à la Visitation d'Annecy pour vénérer les reliques de Saint-François de Sales et de Sainte Jeanne de Chantal.

Il existe dans le diocèse bien d'autres pèlerinages, institués notamment en l'honneur de Saint Bernard de Menthon, Saint Guérin, Saint Jean d'Aulps, Saint Germain de Talloires et Saint Symphorien, à Excénevex, auquel sont amenés les enfants malades.

LES PELERINAGES HORS DU DIOCESE

Les savoyards ne participent pas aux seuls pèlerinages diocésains, mais prennent part également aux grands rassemblements chrétiens de France. Les pèlerinages constituent des entr'actes dans la vie quotidienne ; ce sont des grands moments de fraternité et de dépaysement qui, désormais, sont favorisés par l'essor du chemin de fer.

La Revue du Diocèse informe ainsi ses lecteurs de l'organisation et des prix des voyages, et elle relate ensuite dans ses colonnes le déroulement de ces manifestations.

Les pèlerinages mariaux dans les diocèses voisins sont très fréquents. Ce sont notamment ceux de Notre-Dame de Myans en Savoie, Notre-Dame de l'Aumône à Rumilly. Ce dernier rassemble en 1872, 20.000 à 25.000 pèlerins originaires, pour la plupart d'entre eux, de Haute-Savoie et qui sont accompagnés de 300 prêtres et de plusieurs évêques.

Les fidèles du diocèse d'Annecy se joignent à ceux des autres diocèses de Savoie pour participer aux grands pèlerinages de Notre-Dame de Lourdes et de Notre-Dame de la Salette. Ce sont ainsi 800 pèlerins qui se rendent à Paray-le-Monial en 1887.

Les savoyards entreprennent, également, des pèlerinages hors des frontières françaises, et notamment à Rome.

Depuis 1871, l'Association Pie IX est implantée dans le diocèse.

Les pèlerinages sont encouragés, en particulier, ceux réservés aux hommes et aux ouvriers, comme celui de 1890 à Paray-le-Monial qui connaît un grand succès.

* *

*

Il a existé de tous temps en Haute-Savoie, une forte dévotion envers la Vierge et les Saints. Celle-ci favorise l'entrée du diocèse dans l'ère des grands pèlerinages, qui commence surtout après 1870.

Ces grands rassemblements désormais orchestrés par le clergé, n'empêchent ~~cependant pas~~ la population de continuer à invoquer les Saints pour leurs pouvoirs thaumaturges.

* *

*

CHAPITRE III - LA CHRISTIANISATION DU PAYSAGE

L'ELAN BATISSEUR

De nombreuses églises de Haute-Savoie ont été restaurées au XIX^{ème} siècle. Leur état est donc assez satisfaisant, et reflète à la fois la pauvreté et la ferveur d'une population qui met un point d'honneur à entretenir convenablement les édifices religieux.

L'église de Thorens ⁽¹⁾ est ainsi citée en exemple pour la propreté et la richesse de ses ornements, qui témoignent du zèle et du bon goût du curé et des fidèles.

Au moment de l'annexion, le diocèse d'Annecy est un pays de chrétienté dont l'essor démographique est important ; de nombreuses églises ne sont plus assez vastes pour accueillir les paroissiens et assurer le culte dans des conditions décentes.

Les paroisses qui connaissent une rapide expansion économique ou qui ont un rôle administratif, tels que les chefs-lieux d'archiprêtrés ou les sous-préfectures, sont plus particulièrement concernées par le problème.

Le prestige de la religion catholique est aussi un facteur déterminant. Le curé de Monnetier-Mornex ⁽²⁾ réclame une église qui soit digne de " l'esprit religieux qui doit être celui des catholiques près de Genève ".

L'affaire de l'invasion de l'église de Thonex par les Vieux Catholiques de Genève est ainsi l'occasion de réclamer la construction d'un nouvel édifice afin de consolider l'influence des catholiques français.

(1) Thorens : canton de Thorens - ARR. d'Annecy

A. DIOC. enquête de 1863

(2) Monnetier-Mornex : canton de Reignier - ARR. de Saint-Julien

A. DIOC. enquête de 1863

Enfin, les événements exceptionnels, tel que l'élévation de Saint-François de Sales au Doctorat, sont commémorés comme à Thonon par l'édification d'un " monument grandiose ".

Il existe des églises dont l'état lamentable est la conséquence de l'impécuniosité des fabriques et des conseils municipaux, qui rend impossible toute réparation.

A partir de 1860, dans le nouveau département français, l'entretien des bâtiments religieux est subventionné par un gouvernement favorable à l'Eglise, et dont l'attitude conciliante est encore renforcée par le désir de conserver l'appui politique du clergé savoyard.

Lors de son voyage en Savoie en 1861, le couple impérial confirme son intérêt pour la campagne de restauration et de reconstruction. La même année, le Ministre des Cultes ⁽¹⁾ accorde aux communes de Haute-Savoie, en raison de leur pauvreté, un secours de l'Etat plus important.

Les nombres de 43 et 45 églises consacrées respectivement sous les évêchés de Mgr Magnin et Mgr Isoard, témoignent de la vitalité de ce mouvement. Toutefois à partir de 1870, il y a un ralentissement.

Le contexte politique n'est désormais plus le même, et des dissensions apparaissent jusque dans les plus petites communes à propos de l'entretien des édifices du culte. Dès lors, radicaux, francs-maçons, conservateurs et clergé s'affrontent.

Les problèmes de trésorerie déterminent le choix des projets. Les conseils municipaux préfèrent le plus souvent, la solution des réparations à celle de la reconstruction préconisée par les curés.

La simple restauration présente de nombreux inconvénients, dont celui de n'être souvent qu'une solution provisoire. Ainsi à Saint-Jean d'Aulps, la mauvaise stabilité du terrain est responsable de la détérioration d'une église pourtant assez récente, construite sur la rive droite de la Drance. Dans un cas de ce genre

(1) A. DIOC. Ministère des Cultes : lettre du Ministre au Préfet datée du 5 Avril 1861

la seule solution est la reconstruction sur un autre emplacement. Dans certaines communes, comme Gruffy ⁽¹⁾, les travaux sont entrepris sur la seule initiative du maire et n'ont été approuvés ni par l'évêque et l'architecte diocésain, ni par la commission d'architectes et d'ingénieurs désignée par le Préfet pour contrôler les projets inopportuns et mal conçus. Le souci constant des autorités civiles et religieuses est, en effet, la conservation des proportions harmonieuses des églises ; or, la reconstruction est en ce sens souvent plus satisfaisante. La redécouverte de l'art ogival au XIX^{ème} siècle, favorise l'essor des constructions à moindre coût. Cela se fait malheureusement souvent, aux dépens de l'originalité car les églises sont bâties dans un style néo-gothique assez uniforme.

* *

*

La construction des églises de la Roche-sur-Foron, de Thonon et de Saint-Jean-d'Aulps, fournissent des exemples des problèmes nombreux et variés que posent ce type d'entreprise.

L'église de la Roche ~~étant~~ devenue insuffisante pour la population de 3.000 habitants de la paroisse, il est décidé de l'agrandir. Après de nombreuses discussions, l'ensemble de la population, du conseil de fabrique et du conseil municipal, sont d'avis de prolonger l'église de 5 mètres, de façon à ne pas trop empiéter sur la place Saint-Jean où se situe le marché auquel les habitants sont très attachés.

Cependant, le Vicaire Général s'oppose à cette décision qui ne respecte pas l'harmonie des lignes. C'est, en effet, une augmentation de 7 mètres qui est jugée nécessaire, afin d'obtenir une nef de 30 mètres, qui doit se distribuer régulièrement en 5 travées de 6 mètres chacune.

(1) Gruffy : canton d'Alby - ARR. Annecy

Après 15 ans de négociations, un compromis s'établit entre les divers projets proposés. L'église a une superficie de 800 m² qui permet d'accueillir les trois quarts de la population. L'édifice satisfait, par conséquent, aux besoins religieux de la paroisse sans endetter lourdement les habitants, et sans porter préjudice aux intérêts économiques liés à la place du marché.

L'affaire de l'église de Thonon est encore plus complexe. Devenue trop petite, un plan de réparation est établi lorsque survient l'élévation de Saint-François de Sales au rang de Docteur de l'Eglise. L'Abbé Jourdan, curé de Thonon décide alors, suivant en cela semble-t-il le voeu de la population, d'ériger un monument digne de l'apôtre du Chablais. Le devis initial des travaux est de 195.000 francs, mais très vite il augmente, et l'adjudication des travaux se fait pour une somme supérieure à 254.000 francs.

La Roche - devis de l'église : 56.000 francs

Subsides fournis par l'Etat	18.000
Sommes fournies par la commune	12.141
Donation du Chanoine Vaullet	12.000
Donation de M ^{elle} Lanouille	3.000
Total	<u>45.141</u>
Souscriptions	10.000

Thonon

Subsides fournis par l'Etat	20.000
2 souscriptions du curé	80.000
1 souscription de la Grande Chartreuse	40.000
1 souscription de Thonon	12.600
Récupération des matériaux	8.000
Somme au compte courant	61.311
Obligations et rentes d'Etat	35.901
Total	<u>257.812</u>

La somme prévue est une nouvelle fois dépassée en 1891, par une majoration de 71% des prix des travaux, et le projet s'en trouve de nouveau modifié.

Le problème est de réunir cette somme importante, et pour cela des moyens exceptionnels sont employés.

Le curé de Thonon essaie de faire connaître son oeuvre en éditant une brochure sur "Saint-François de Sales, premier Apôtre du Sacré-Coeur" vendue 2 francs au profit de l'oeuvre, et envoie en 1883 un rapport sur la construction de l'église de Thonon, au Saint Père, aux Evêques d'Annecy et de Savoie, aux Cardinaux de Lyon et de Paris.

L'Abbé Jourdan entreprend, les années suivantes, des démarches à travers toute la France pour trouver l'argent nécessaire. Mais en 1894, la situation financière est toujours critique ; aussi pour attirer l'attention sur la basilique de Thonon, les délégués des journaux "Le Monde", "L'Univers", "Le Nouvelliste de Lyon" sont réunis au presbytère de la ville, et il est décidé de créer un bulletin de l'oeuvre, trimensuel ou trimestriel, de 4 à 8 pages.

L'Abbé Jourdan meurt en 1894, mais son entreprise est poursuivie par la Grande Chartreuse qui offre en 1897 une somme de 10.000 francs.

* *
*

Le zèle du clergé, à cette époque, soutient toutes les entreprises de restauration ou de construction. Les prêtres contribuent souvent financièrement aux travaux, notamment lorsqu'ils sont effectués dans leurs paroisses natales. Ainsi le Chanoine Buttet donne ses terrains et une somme de 10.000 francs pour bâtir la nouvelle église de Saint-Jean d'Aulps.

On peut se poser la question de savoir dans quelle mesure, cette fièvre de la pierre qui touche le clergé, est partagée par les laïcs. Souvent en accord sur le principe, leurs objections apparaissent, toutefois, au cours des travaux. La population n'est, en effet, pas très riche et déjà très sollicitée par de nombreuses oeuvres ; aussi préfère-t-elle donner des proportions assez modestes aux édifices religieux.

Une cabale est ainsi montée contre le curé de Thonon, accusé d'augmenter le prix des chaises, les droits d'ensevelissement. et de réserver le produit des quêtes au seul profit des oeuvres de la basilique.

Les fidèles participent néanmoins, et dans la mesure de leurs moyens, à la construction. Certains apportent des matériaux de construction ou leur travail, d'autres versent des dons en argent ou participent aux souscriptions. C'est ce que font en général les notables. Toutefois, ces derniers ne sont pas toujours aussi généreux que ceux de la Roche sur Foron qui soutiennent le projet dès son commencement.

Les savoyards émigrés en France sont également sollicités, et ceux d'entre eux qui ont acquis une certaine aisance se font un devoir d'aider leur paroisse natale.

Quelque soit la méthode employée pour trouver de l'argent : souscription, loterie ou vente de brochures, c'est le peuple qui paie la plus grande partie des travaux. La participation de la municipalité s'en trouve réduite d'autant, bien que sous le nom de contribuables se soient toujours les populations qui paient.

La construction des édifices religieux connaît un grand essor. au cours de la période étudiée. et, plus particulièrement, dans les années qui suivent l'annexion. Cela témoigne de la vitalité religieuse d'un peuple, qui, bien qu'assez pauvre, désire avoir un lieu de culte modeste mais décent pour se réunir, et qui puisse être aussi le symbole de la communauté religieuse que représente la paroisse.

L'érection de calvaires et de chemins de croix dans les églises qui n'en sont pas dotées complète la christianisation du paysage.

* *

*

LA CREATION DE SUCCURSALES

La création de succursales exprime la volonté de marquer davantage de l'empreinte de l'Eglise, le territoire, qu'il soit urbain ou rural.

Cela répond également aux nouveaux besoins de la population. En effet, dès 1802 date du rétablissement et de la réorganisation du culte catholique, des changements sont intervenus ; la population de certaines communes a ainsi augmenté de façon considérable.

Cran, dont le nombre des habitants a triplé, demande, en 1866, à être érigé en paroisse.

L'éloignement joue aussi un rôle important ; le centre de Cran est ainsi éloigné d'environ 3 km de la paroisse de Notre-Dame d'Annecy, ce qui n'est guère commode.

Ce problème des distances décide aussi de la séparation, quant au spirituel, d'Epagny et de Meythet, afin que ce village soit réuni à la paroisse de Cran dont il est le plus proche, et où travaillent dans les fabriques la plupart des adultes.

Les questions d'ordre politique peuvent être à l'origine de la décision d'ériger une nouvelle paroisse.

En 1875, le gouvernement Suisse revendique l'église de Thonex, proche de Gaillard, au nom des Vieux Catholiques, en vertu du Traité de Vienne par lequel le Roi de Sardaigne a cédé quelques communes de Savoie à la République de Genève. Aussi l'érection d'une nouvelle succursale est-elle décidée sans l'attente du résultat de l'enquête commodo-incommodo, pour ne pas léser les intérêts de la population catholique française.

Dans les zones urbaines et industrielles, le désir de resserrer le maillage des paroisses est particulièrement sensible, car il relève d'une volonté missionnaire. En effet, le renforcement de l'encadrement est un moyen efficace de lutte contre la déchristianisation qui menace le prolétariat. La séparation qui intervient en 1883 entre Etrembières et Annemasse, répond à cette préoccupation.

Les motivations qui guident les demandes d'érection de nouvelles paroisses en milieu rural sont quelques peu différentes car il s'agit moins de combattre l'indifférence religieuse que de faciliter l'exercice du culte dans les villages les plus isolés. A cela, s'ajoute un farouche attachement des habitants aux chapelles des hameaux, ce qui peut parfois les amener à souhaiter une plus grande indépendance vis à vis de l'église paroissiale. L'affaire qui oppose le Lyaud à Montagny ⁽¹⁾ illustre bien ce sentiment populaire.

La création d'une succursale crée des problèmes financiers. Il faut, en effet, loger et assurer le traitement du desservant, et souvent agrandir l'église. Les notables soutiennent, en général, l'effort entrepris. Dans les centres industriels, tel que Cran, les propriétaires d'usines offrent parfois les ornements sacerdotaux et le mobilier nécessaire à la célébration du culte, ou se chargent du logement du prêtre.

L'influence de la noblesse prédomine davantage dans les zones rurales, où elle soutient quelquefois les revendications séparatistes.

Malgré cette aide non négligeable, la population doit consentir de gros sacrifices financiers pour assurer, comme à Montagny, le traitement du desservant, en organisant une souscription.

* *

*

(1) Montagny : canton Annecy sud - ARR. Annecy

CONCLUSION

Les formes traditionnelles de dévotion que sont les confréries périclitent au cours de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, car les hommes en particulier refusent les contraintes qu'imposent l'accomplissement régulier des devoirs religieux. Ces oeuvres de piété ne semblent plus répondre aux aspirations d'un peuple qui, désormais, est inséré dans le grand courant politique et économique de la France. Afin de s'adapter à cette nouvelle situation, et d'attirer vers l'Eglise les groupes sociaux encore peu atteints, notamment ouvriers, des cercles catholiques sont créés. Ils sont toutefois, semble-t-il, limités aux localités les plus importantes comme Annecy, où il existe un encadrement ecclésiastique et laïc suffisant.

Si les associations pieuses connaissent des sorts divers, le peuple demeure profondément attaché aux manifestations exceptionnelles que sont les pèlerinages, qui appartiennent comme les dévotions particulières, à son patrimoine culturel.

Cette sensibilité populaire régionaliste s'exprime encore, à la fin du XIX^{ème} siècle, au travers de l'intérêt manifesté pour la restauration des sanctuaires. Toutefois, celle-ci n'empêche pas les paroisses de porter aux grandes oeuvres catholiques le même intérêt que celui manifesté aux besoins locaux et diocésains, et cela malgré des moyens financiers réduits.

* *

*

3ème PARTIE

LE CLERGE

Le clergé appartient à la communauté chrétienne dont il est issu, et dont il est le signe de la vitalité religieuse. Toutefois, par sa formation et ses fonctions, il se trouve placé en marge de celle-ci.

Les vocations séculières et religieuses répondent à des conceptions et à des besoins religieux différents.

Aussi la proportion de leurs effectifs respectifs, dans le diocèse, permet-elle de connaître la nature des priorités accordées par l'Eglise et les fidèles.

Outre leurs charges spécifiques, les prêtres diocésains et les religieux se consacrent, dans le contexte de la lutte contre l'anticléricalisme, à des oeuvres communes, dont la principale au XIX^{ème} siècle est l'enseignement.

Le clergé séculier, guidé par des motivations semblables, fait de la presse un nouveau moyen d'action.

CHAPITRE I - LE CLERGE SECULIER

Un clergé nombreux et instruit est la condition nécessaire à l'entretien de la foi, et à son extension. Les pays de chrétienté sont caractérisés par l'essor, dans la population locale, des vocations sacerdotales cependant que les régions en voie de déchristianisation incapables d'assurer le recrutement de leur clergé, font appel à des prêtres étrangers.

Il est possible d'apprécier la situation du diocèse d'Annecy en étudiant la courbe des entrées au grand séminaire, et ses incidences sur celle des ordinations.

Afin de faciliter cette comparaison, les 2 courbes ont été décalées de 5 ans, durée moyenne des études des séminaristes.

L'observation des 2 tracés permet d'en constater l'aspect en forme de dents-de-saïe et l'assez grande similitude des accidents : sommets et creux, sans jamais toutefois que les courbes ne se superposent puisque le nombre des ordinations reste toujours inférieur à celui des entrées au séminaire.

L'EVOLUTION DU RECRUTEMENT ECCLESIASTIQUE

DANS LE DIOCESE D'ANNECY

Le recrutement ecclésiastique, dans le diocèse, traverse plusieurs phases de 1860 à 1900.

Aux lendemains de l'annexion, les ordinations sont au niveau le plus bas de la période, les effectifs progressent mais de façon chaotique jusqu'en 1870.

La courbe enregistre notamment les faiblesses de 1865, et surtout de 1870 puisque 9 séminaristes seulement sont ordonnés cette année là.

Ils sont peu nombreux à la rentrée de 1865, et la déclaration de la guerre contribue à disperser les élèves. Une campagne politique éclate à cette époque en Haute-Savoie contre "le parti prêtre". Les ecclésiastiques sont accusés d'être responsables du conflit ⁽¹⁾ pour avoir voté "oui" lors

(1) l'Union Savoisienne : 6 Septembre 1870 - des émeutiers organisent une manifestation au grand séminaire d'Annecy.

du plébiscite en faveur de l'annexion.

Il est à noter que les abandons augmentent dès la rentrée 1868-1869 puisque 10 élèves parmi les 29 quittent le séminaire.

La guerre fournit, cependant, l'occasion d'une réconciliation entre le clergé et une fraction de la population. Le grand séminaire d'Annecy, et les divers établissements ecclésiastiques du diocèse s'ouvrent pour accueillir les blessés.

Dès 1871, le recrutement connaît un essor remarquable. 41 élèves se destinent au sacerdoce. Ceci s'explique par le phénomène des report des entrées qui n'ont pu s'effectuer auparavant, lié au grand élan de piété qui porte la France après 1870.

Les ordinations augmentent de façon remarquable, puisque 203 séminaristes sont ordonnés entre 1870 et 1880, contre une centaine lors de la précédente décennie. Les progrès sont encore nets entre 1879 et 1886, la moyenne annuelle étant supérieure à 22 ordinations.

Cependant, à partir de 1882, le recrutement est moins assuré. En 1884 et 1886, 14 élèves seulement font leur entrée en première année. Cette crise des vocations coïncide avec le vote des lois laïques sur l'enseignement et l'expulsion des congréganistes. En 1886 intervient la laïcisation du personnel enseignant, suivie en 1889 de l'obligation pour les séminaristes d'accomplir 1 an de service militaire.

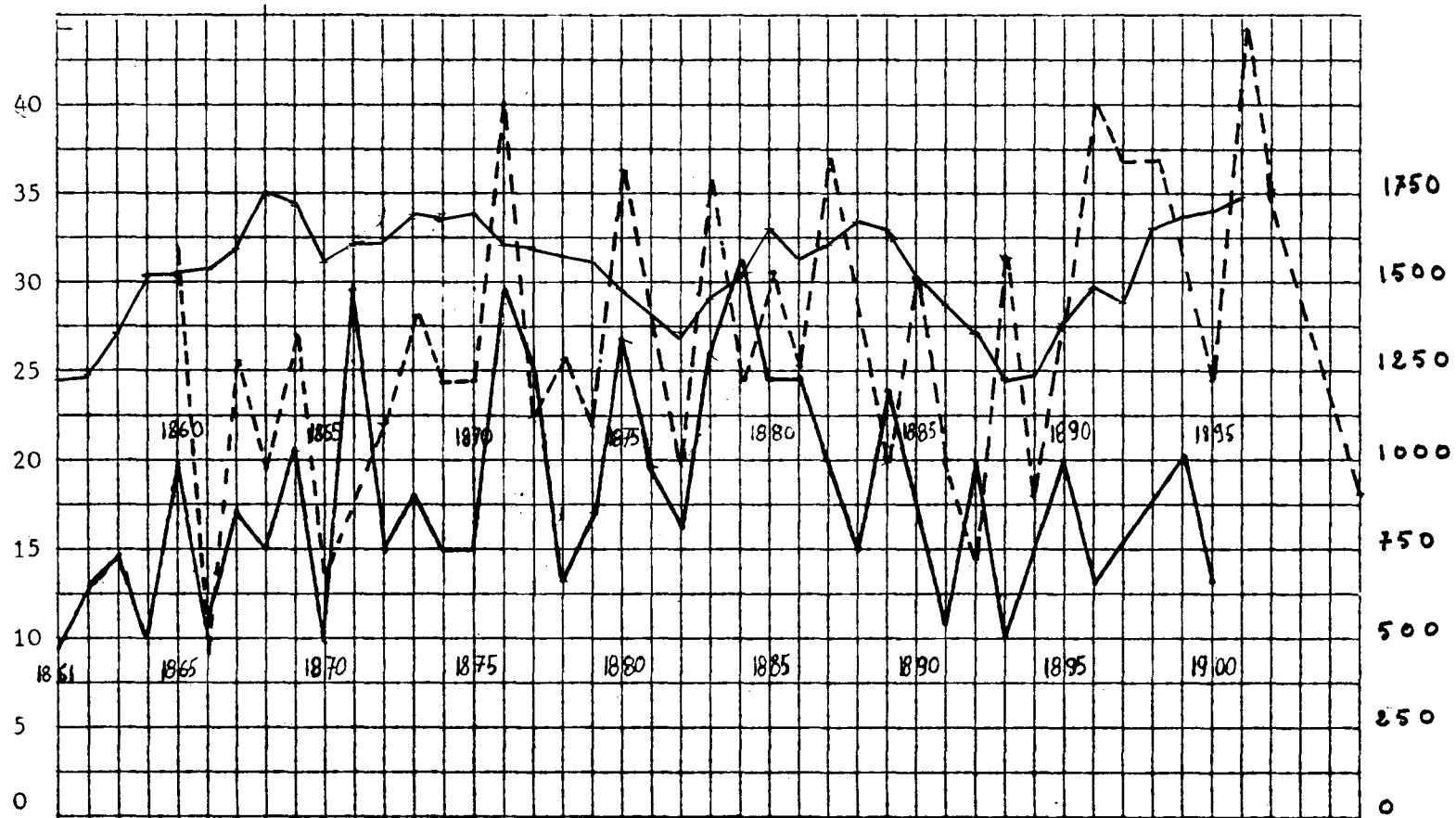
A ces causes générales, s'en ajoutent d'autres de portée plus locale. En 1883, l'évêque d'Annecy, Mgr Isoard ⁽¹⁾ adopte une attitude très ferme dans l'affaire des manuels scolaires interdits ; l'administration riposte alors en supprimant les traitements de certains ecclésiastiques.

Toutes ces vicissitudes affectent le recrutement qui reprend toutefois au cours de la dernière décennie. C'est en effet l'époque du Ralliement de l'Eglise à la République, auquel Mgr Isoard adhère très tôt. En 1896, 45 élèves se destinent à l'état ecclésiastique ; c'est le chiffre le plus fort enregistré pendant la période étudiée. Mais rapidement, la situation se détériore parallèlement à la montée de l'anticléricalisme de la fin du siècle. Les ordinations, cependant, progressent légèrement. Il existe un décalage

(1) Mgr Isoard - lettre au clergé sur les conséquences pratiques de la condamnation des livres qui peuvent être introduits dans les écoles primaires - 1883

8 - COURBES DES ENTREES AU GRAND SEMINAIRE ET DES ORDINATIONS

1860 - 1901



— courbe des ordinations - France
 — courbe des ordinations - diocèse d'Annecy
 - - - courbe des entrées

important entre les effectifs inscrits en première année de séminaire, et le nombre des élèves ordonnés prêtres, car beaucoup en effet abandonnent en cours d'études pour se destiner aux missions.

Néanmoins au cours de la 2^{ème} moitié du XIX^{ème} siècle le diocèse d'Annecy recrute de nombreux prêtres. Entre 1861 et 1879, Mgr Magnin ordonne 367 prêtres, et Mgr Isoard 512, entre 1879 et 1901.

Le clergé diocésain comprend 530 ecclésiastiques en 1860, contre 600 en 1900, qui exercent leur sacerdoce dans l'enseignement, les paroisses, l'aumônerie ou l'administration diocésaine.

L'abondance des vocations sacerdotales autorise l'excardination d'un certain nombre de prêtres vers les diocèses voisins moins favorisés, en particulier ceux de Suisse et de l'Ain.

LES ORIGINES SOCIALES ET GEOGRAPHIQUES

DU CLERGE DIOCESAIN

Le registre des entrées au grand séminaire ⁽¹⁾ n'indique pas la profession des parents des élèves. Il est toutefois assez facile, au travers des différentes sources ⁽²⁾, d'obtenir des renseignements assez précis.

Le clergé diocésain est issu, en majorité, d'un milieu social modeste. Il s'agit dans plus de 90% des cas, de familles de cultivateurs.

L'étude de la répartition géographique des vocations sacerdotales confirme cette constatation. Un fort pourcentage de prêtres est originaire des zones rurales à forte pratique religieuse.

Le Chablais et le massif des Bornes constituent de véritables pépinières, et la vallée de Thônes possède la réputation d'être la région la plus prolifique du diocèse. Une cinquantaine de ses jeunes gens se destine au sacerdoce entre 1860 et 1901.

La cohésion de la cellule familiale est très forte en milieu rural où l'on respecte les traditions. Ainsi, n'est-il pas rare qu'une famille compte plusieurs prêtres parmi ses membres. A cela s'ajoute la misère liée à l'insuffisance des ressources procurées par le travail de la terre. Etre prêtre constitue, en quelque sorte, une garantie contre le chômage.

(1) & (2) - Le registre d'entrée mentionne la date et le lieu de naissance des élèves et permet donc les recherches dans les listes de l'état civil.

Les demandes de bourses formulées par les parents donnent de précieuses indications sur le milieu social des prêtres.

Lorsque la forte structure sociale est détruite, notamment par l'émigration, le niveau du recrutement baisse. Il existe ainsi une démarcation assez nette entre les régions de départs et celles d'arrivées. Ces dernières n'offrent pas de bonnes conditions à l'éclosion des vocations sacerdotales. Le nombre des prêtres n'augmente donc pas parallèlement à la population dans les zones urbaines et industrielles du département.

Le canton d'Annemasse ne donne que 18 prêtres au diocèse en 40 ans, et celui d'Ugine n'en fournit pas une dizaine.

Les principales catégories sociales que représentent les ouvriers, les petits employés, les commerçants et les notables n'encouragent, en effet, guère leurs enfants à devenir prêtres.

La concentration de fonctionnaires dans certaines villes, telle que la sous-préfecture de Bonneville, constitue aussi un obstacle.

Dans la région d'Annecy, on distingue de façon très nette le canton Sud, rural et dépeuplé d'où sont originaires de nombreux prêtres, du canton Nord en pleine expansion économique et démographique.

Cet exemple met en évidence le phénomène de déchristianisation.

A mesure que celui-ci progresse, les aires de recrutement se restreignent aux zones les plus ferventes. Le recensement des prêtres au niveau de chaque canton masque trop souvent l'existence de ces disparités locales.

Ainsi dans la région industrielle de Cluses ⁽¹⁾, les vocations sacerdotales proviennent des villages situés légèrement en retrait de la vallée, où subsiste une activité agricole au côté de l'horlogerie. Le canton voisin de Sallanches doit son fort pourcentage de prêtres à Megève ; le village donne en effet 15 prêtres au diocèse pendant la période étudiée.

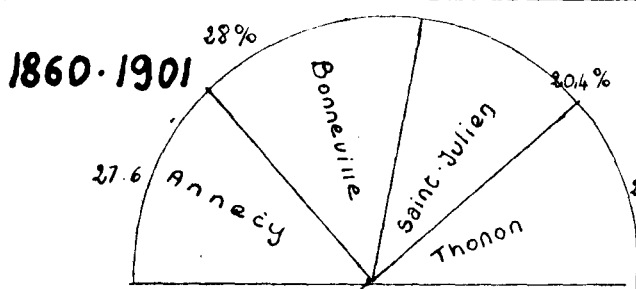
L'influence du milieu social et géographique est donc aussi déterminant pour le recrutement sacerdotal qu'il l'est pour la pratique religieuse.

L'engagement dans la voie sacerdotale est cependant favorisé par des facteurs plus spécifiques.

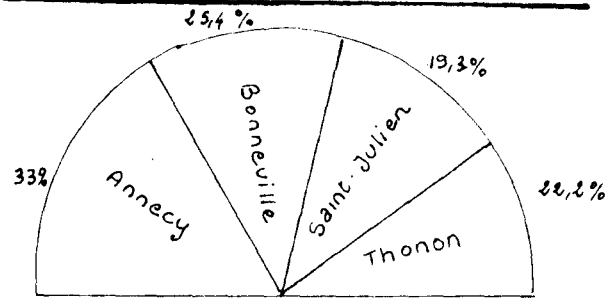
(1) Cluses : canton de Cluses - ARR. de Bonneville

% des prêtres issus de chaque arrondissement - 80 -

% de la population par arrondissement

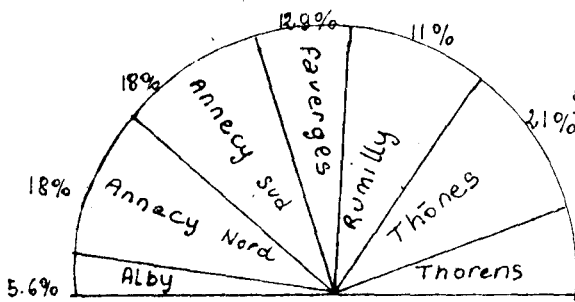


du
département
de
Haute
Savoie

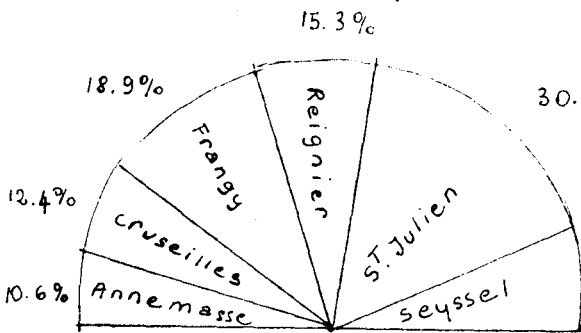
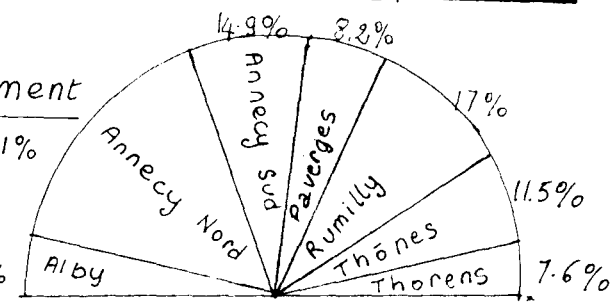


% des prêtres issus de chaque canton

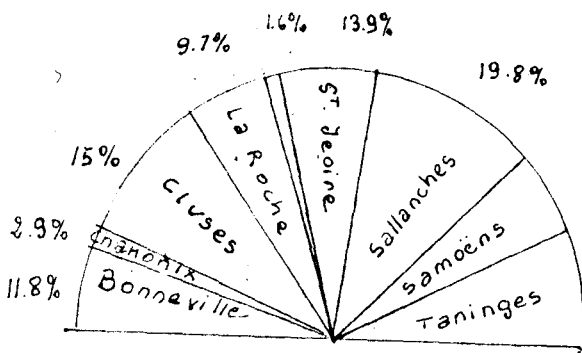
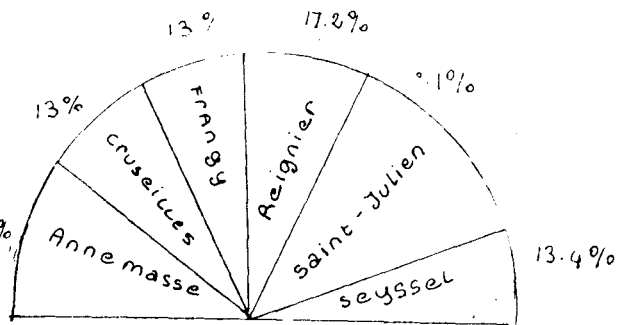
% de la population par canton



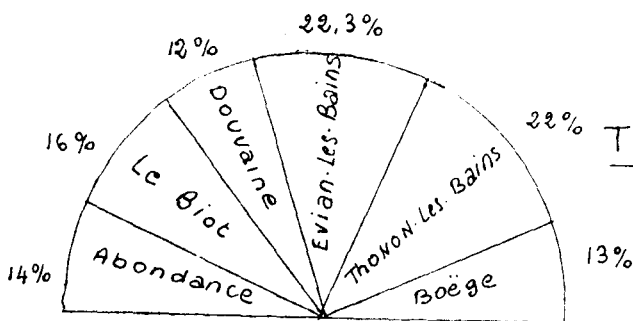
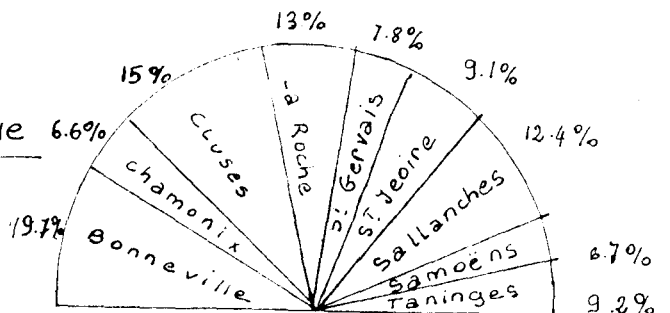
de
l'arrondissement
d'
Annecy



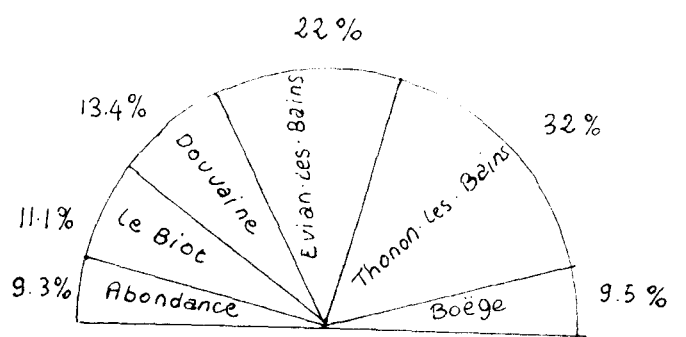
Saint
Julien



Bonneville



Thonon



LE RECRUTEMENT = LES PROBLEMES D'ORDRE MATERIEL

Le rôle fondamental de découvreur de vocations revient au clergé local. C'est le curé en effet, qui remarque dans sa paroisse l'enfant qui présente des "espérances sérieuses", et ne souffrant pas de ces infirmités physiques si fréquentes dans les campagnes pauvres.

" Les pieds bots, les genoux assez chancelants et la démarche assez irrégulière " (1) interdisent donc à ce garçon de 15 ans l'entrée au séminaire car le prêtre ne peut être, en aucun cas, un sujet de raillerie. Par la suite, le curé donne les premières leçons d'arithmétique, de grammaire, et surtout de latin au futur séminariste.

Hormis le prêtre, certaines personnes influentes facilitent l'admission des enfants méritants dans les collèges ecclésiastiques. Aussi la noblesse locale encourage et recommande de nombreux jeunes garçons aux directeurs de ces établissements.

* *
*

L'implantation de petits séminaires dans les diverses régions favorise le recrutement.

Le problème des distances, dans un pays de montagnes comme la Haute-Savoie, décourage beaucoup de parents d'envoyer leurs enfants loin du milieu familial. Ils redoutent pour eux les maladies et d'éventuelles mauvaises fréquentations. L'inconnu fait peur. Afin d'éviter ces " collèges pestilentiels " (2), il existe dans le diocèse d'Annecy le petit séminaire de Mélan, officiellement reconnu, et les collèges ecclésiastiques d'Evian, de Thônes et de La Roche-sur-Foron. (3)

(1) A. DIOC. - doss. Coll. d'Evian - lettre d'un M S F S - 22 Novembre 1889

(2) A. DIOC. - doss. par. de Thônes - lettre de l'abbé Barrucand 16 Juin 1893

(3) localisation des petits séminaires et collèges ecclésiastiques :

Mélan : canton de Talinges - ARR. Bonneville

La Roche(sur-Foron : canton de La Roche, ARR. de Bonneville

Evian : canton Evian, ARR. Thonon les Bains

Thônes : canton Thônes, ARR. Annecy

Toutes les grandes régions du département, à l'exception de l'arrondissement de Saint-Julien, sont ainsi pourvues d'un établissement. Pour renforcer cette structure enseignante, certains collèges sont réorganisés, en particulier ceux d'Evian et de Thônes. Ce dernier a fourni au diocèse le douzième des effectifs du clergé séculier, et a permis à la vallée de donner 2 fois plus de prêtres que n'importe quelle autre région aussi peuplée.

Malgré l'état de vétusté de ses bâtiments, le petit séminaire de Mélan ⁽¹⁾, dans tout le canton de Taninges, a facilité le recrutement dans la basse vallée du Giffre. De 1860 à 1901, 37 prêtres ont été ordonnés.

Le collège d'Evian est reconstruit et réorganisé sous l'autorité de Mgr Magnin. Par sa situation privilégiée sur les rives du lac Léman, l'établissement recrute non seulement dans le Chablais, mais également en Suisse où vivent les enfants de nombreux émigrés originaires de Haute-Savoie.

Le problème de l'implantation des collèges ecclésiastiques résolu, il reste celui de leur entretien et de leur financement.

Le problème financier est d'autant plus crucial que la majorité des élèves est pauvre. Les familles sont généralement dans l'incapacité de payer des pensions dont les montants peuvent varier de 400 francs à Thônes, à 600 francs à Evian.

A Mélan ⁽²⁾, les 10 élèves dont les parents ne peuvent donner plus de 100 francs en 1885 sont qualifiés " d'indigents " de " très pauvres ", " d'un peu gênés ".

La même année, à Evian, parmi les 12 élèves entrant au grand séminaire, 5 sont pauvres, et 4 ne peuvent fournir qu'avec beaucoup de peine 2 à 300 francs par an.

Il faut donc trouver l'argent nécessaire pour compléter la somme.

(1) A. DIOC. - Doss. Coll. Mélan - l'épidémie de 1862 - 1863

(2) A. DIOC. - Doss Coll. Mélan - renseignement sur l'état de fortune des élèves demandé par l'évêque en 1885

On a alors très souvent recours à des particuliers généreux ou aux curés pour payer la pension. Les premières années, celle-ci est versée, puis fréquemment elle cesse d'être réglée, que le bienfaiteur soit mort, ou qu'il se soit lassé ou appauvri.

Cette solution n'est pas très satisfaisante pour assurer l'entretien des séminaires. Il existe donc une oeuvre à qui sont versés le produit des aumônes de carême et, depuis 1868, les honoraires des fêtes supprimées.

Le montant de ces collectes n'étant, cependant, pas encore assez important; Mgr Magnin crée une quête annuelle : le Sou du Séminaire.

Après l'annexion, les séminaristes bénéficient des bourses accordées par l'Etat. Mais très rapidement celles-ci sont réduites en 1876, et supprimées en 1885.

Devant cette situation financière préoccupante, et afin de ne pas compromettre le niveau du recrutement, Mgr Isoard fonde en 1880 l'oeuvre de Saint-André définitivement établie en 1884. Elle doit remplacer les quêtes dont l'opinion publique est lasse et fonctionne par cotisations, afin que l'effort demandé à chacun paraisse moins grand.

Plus que l'oeuvre des laïcs, c'est celle du clergé qui paie une contribution et s'engage à former des élèves pour les petits séminaires.

Cette oeuvre ne connaît pas un égal succès. Les familles aisées qui n'encouragent guère leurs enfants dans la voie du sacerdoce ne sont, par conséquent, pas très généreuses. Quant aux autres, leurs motivations profondes manquent parfois de désintéressement. Beaucoup voient dans l'oeuvre de Saint-André le moyen de faire suivre des études à bon marché à leurs fils. Ainsi, cette " famille d'honnête aisance qui dirige ses 9 enfants vers le sacerdoce, mais 8 au lieu de recevoir le sacrement de l'Ordre ont reçu celui du Mariage, le neuvième est mort avant d'entrer au grand Séminaire ". (1)
Mgr Isoard, dans son désir de favoriser les vocations sacerdotales, distribue parfois les aides trop généreusement et provoque le déficit de l'oeuvre. Il faut alors recourir de nouveau au système des quêtes, de des dons volontaires, et des demandes de secours à la Grande Chartreuse.

(1) A. DIOC. lettre de J. Dimmilaréf
dossier du collège d'Evian

L'augmentation des prix de pension n'est envisagée qu'en ultime recours, afin de ne pas compromettre le niveau du recrutement.

Si le clergé partage les espérances de l'évêque, il n'est pas aussi unanime quant aux moyens à employer pour les réaliser.

Nombreux sont les prêtres qui désirent laisser aux familles le soin d'assumer, en effet, les frais d'éducation de leurs fils jusqu'à ce que ces derniers aient fait la preuve de la solidité de leur vocation. Le clergé invoque souvent la raison suivante : " les vocations n'ont de valeur que si elles demandent des efforts pécuniaires des parents ". (1)

La politique de l'évêché n'a pas visé à améliorer le recrutement ecclésiastique au seul plan quantitatif, mais à assurer également la qualité du niveau intellectuel.

LA FORMATION INTELLECTUELLE DU

CLERGE SECULIER DIOCESAIN

Les évêques insistent sur l'importance de la formation intellectuelle du clergé dans un diocèse où le niveau d'instruction de toutes les classes sociales a progressé. Désormais, les laïcs sont en droit d'exiger plus de leur clergé qui doit être prêt à répondre à leur attente. Le prêtre doit être un homme ayant sur les autres hommes l'autorité du savoir.

Le dévouement, la piété sont des vertus essentielles mais qui ne dispensent plus de la science qui, selon Saint François de Sales " constitue le huitième sacrement du prêtre ".

Le rôle du clergé est d'éduquer et d'enseigner, une solide formation intellectuelle est, par conséquent, aussi utile à un pasteur qu'à un professeur.

L'encadrement des établissements secondaires ecclésiastiques est assuré par des séculiers et des missionnaires de Saint François de Sales auxquels Mgr Rendu (2) a fait appel. Ces derniers enseignent, en effet, au grand séminaire d'Annecy et dans les collèges de Mélan, de La Roche, ainsi que dans celui d'Evian qui, en 1871, a été transféré dans des locaux plus modernes.

(1) A. DIOC. lettre de J. D'immilaref - dossier du collège d'Evian

(2) Mgr Rendu : Evêque d'Annecy de 1843 à 1859

Des professeurs laïcs se joignent aux ecclésiastiques à Thônes mais cette école, il est vrai, n'est pas reconnue comme petit séminaire par Mgr Isoard, bien qu'elle en fasse office.

Le degré de compétence du corps professoral est parfois inégal selon les hommes et les matières enseignées, cependant son dévouement est incontestable et sa qualité s'améliore.

La responsabilité des maisons d'éducation du clergé est confiée à des prêtres dont la formation intellectuelle est solide. Ainsi sont appelés à la direction du grand séminaire des ecclésiastiques tels que MM. Décombes et Bellevill qui ont fait leurs études à Lyon, et sont respectivement licencié et docteur en Théologie.

Une réforme de l'enseignement dispensé aux séminaristes apparaît également nécessaire.

En effet jusqu'en 1880, peu d'élèves se présentent au baccalauréat. Pourtant, dès 1862, Mgr Magnin exprime le désir que l'enseignement donné dans les petits séminaires ne diffère en rien de celui de l'Université.

2 ans plus tard, seul un élève ecclésiastique réussit le baccalauréat dans le diocèse.

A cette époque seul l'enseignement littéraire est à l'honneur; on apprend la grammaire latine, grecque, française, mais aussi l'histoire et la géographie, la philosophie, ...

Il apparaît dans un rapport daté de 1862, que le niveau des élèves entrant au grand séminaire est très inégal. En 1898, le problème demeure entier, la faute semble-t-il n'en revient ni aux élèves, ni aux professeurs, mais à l'abaissement de 1 ou 2 ans de l'âge d'entrée dans les petits séminaires; ce qui, pour " l'intelligence savoyarde, quant il s'agit de sa formation, est appréciable " (1).

En réalité le premier enseignement que reçoivent ces séminaristes est celui que leur dispensent leurs curés. Or il s'agit de quelques rudiments tout à fait insuffisants. Aussi, beaucoup d'entre eux ne réussissent-ils pas à combler leur retard et compromettent ainsi leurs chances d'obtenir le baccalauréat.

(1) A. DIOC. - lettre du Supérieur Jeantet - Mélan 1898

Un élève d'Evian se plaint en 1883 à Mgr Isoard de ne pas pouvoir préparer l'examen dans son collège car de nombreux sujets ne sont pas traités, et demande l'autorisation de poursuivre ses études à Rumilly. (1)

En 1885, parmi les 12 élèves d'Evian qui désirent entrer au grand séminaire, aucun ne possède le baccalauréat.

Vers la fin du siècle, les élèves sont plus nombreux à présenter et à réussir l'examen.

L'enseignement des mathématiques, des sciences et de la physique s'est amélioré, mais continue toutefois de poser quelques problèmes.

L'évêque suit personnellement le progrès des élèves, examine les notes et les devoirs, et peut ainsi contrôler les résultats obtenus dans les différents établissements du diocèse.

Mgr Isoard recommande les dissertations en latin et les sabbatines que sont les répétitions le samedi des leçons apprises pendant la semaine.

Les professeurs accordent également beaucoup de soins à l'étude de la musique et du chant grégorien, si utiles dans l'exercice du ministère paroissial.

Après les classes de rhétorique et de philosophie, c'est l'entrée au grand séminaire d'Annecy. Les études durent 5 ans et réservent une grande place au Droit Canonique, à l'Histoire Ecclésiastique ainsi qu'à l'Ecriture Sainte.

L'évêque continue d'exercer la surveillance et assiste souvent à la sabbatine qui d'ailleurs a lieu le mercredi!

Beaucoup d'élèves enseignent à leur sortie du séminaire; aussi leur faut-il obtenir une bonne formation intellectuelle. Certains d'entre eux sont envoyés acquérir des grades universitaires à Rome, à Paris ou à la faculté catholique de Lyon. Celle-ci joue en effet un rôle important dans le diocèse puisque les établissements secondaires ecclésiastiques sont régulièrement visités par l'une de ses commissions.

La Revue du Diocèse cite régulièrement le nom des prêtres ayant obtenu leurs licences. Les docteurs en théologie et en Droit Canon sont également plus

(1) Rumilly est dans le département de la Haute-Savoie mais est rattaché au diocèse de Chambéry

nombreux et, à partir de 1882, l'évêque est en mesure de conférer aux séminaristes les grades du baccalauréat et de la licence de Théologie.

Cependant, le clergé séculier ne doit pas se contenter de lire quelques ouvrages de théologie et de piété, mais de consulter aussi des livres d'histoire, de philosophie, les Ecrits des Saints Pères, la Somme de Saint Thomas d'Aquin.

Afin de remédier à la pauvreté des bibliothèques des presbytères, Mgr Isoard crée la bibliothèque du clergé qui comprend 120.000 volumes et 13 collections de revues.

Pour une cotisation de 3 francs, les livres circulent d'une paroisse à l'autre. De nombreux prêtres vivent repliés dans leur paroisse, afin de rompre cet isolement, ils sont encouragés à se réunir pour étudier en commun.

6 conférences ecclésiastiques ont lieu de Mai à Octobre. Tous les prêtres sont tenus d'y assister car l'évêque est très vigilant et n'accepte aucune excuse.

Le programme des questions à aborder est envoyé par l'évêché à tous les participants qui n'ont d'ailleurs pas la possibilité de le changer ou d'annuler la réunion. Les sujets traitent des cas de conscience, de l'administration des Sacrements, des points de doctrine, du bon gouvernement des paroisses.

Ces séances durent environ 2 heures à l'issue desquelles un rapport rédigé par 3 prêtres est envoyé à l'évêque. Seuls les prêtres âgés de plus de 60 ans sont dispensés de ce qui est considéré par beaucoup comme une corvée.

Ce clergé mieux formé témoigne de curiosité intellectuelle. Il publie davantage d'ouvrages qu'autrefois.

Les thèmes abordés sont très divers et varient en fonction du degré d'instruction et des préoccupations de chacun.

Cependant que les professeurs se consacrent volontiers aux travaux d'érudition le ministère paroissial inspire souvent aux curés la rédaction de monographies locales. L'Abbé Jourdan, curé de Thonon, publie ainsi en 1878, une brochure sur Saint-François de Sales.

* *

*

LE MINISTERE PAROISSIAL

Les trois quarts des effectifs diocésains se consacrent au ministère paroissial en 1860. L'augmentation du nombre des professeurs et des aumôniers affecte peu cette répartition jusqu'en 1901.

La valeur de la charge paroissiale subit toutefois des variations au cours de la période.

Le clergé diocésain progresse de 12% sur l'ensemble de la période étudiée, bien que la population n'augmente que lentement après une première phase de hausse pendant l'épiscopat de Mgr Magnin, qui se traduit par l'alourdissement de la charge pastorale.

Dans une deuxième phase, les pertes démographiques consécutives à l'émigration s'aggravent, mais l'essor des vocations religieuses est par contre aussi important qu'auparavant, si bien qu'il y a un prêtre pour 481 habitants en 1887, et un prêtre pour 439 en 1901.

La situation de la Haute-Savoie est donc meilleure que celle de nombreux diocèses qui n'ont qu'un prêtre pour plus de 1.000 habitants.

Cette situation reflète les efforts réalisés pour accroître le nombre des vicaires de paroisse de plus de 13% pendant la période.

Les prêtres auxiliaires sont désormais plus nombreux ; alors qu'ils n'étaient que 27 pendant la décennie 1880-1890, ils sont 34 10 ans plus tard.

Les besoins en prêtres dans le diocèse décroissent. En 1901, il manque seulement une quinzaine de prêtres, contre une trentaine 15 ans auparavant.

La demande fluctue beaucoup d'une année à l'autre. Ainsi, au début de l'épiscopat de Mgr Isoard, plus de 40 prêtres sont encore nécessaires, mais ce déficit est en partie résorbé puisque 2 ans plus tard il ne s'élève qu'à une dizaine de prêtres.

Le renouvellement du clergé a pour conséquence la diminution de la moyenne d'âge des desservants.

En 1879 les prêtres en activité, nés au cours de la dernière décennie du XVIII^{ème} siècle et dans les premières années du XIX^{ème} siècle, sont encore relativement nombreux. Ces ecclésiastiques âgés sont installés dans de petites paroisses dont la charge pastorale n'est pas très lourde, où ils sont aidés dans leurs tâches par des vicaires. Il s'agit en quelque sorte d'une retraite, qui présente toutefois l'inconvénient pour le ministre des cultes, de multiplier les traitements à verser aux vicaires.

Sous l'épiscopat de Mgr Magnin, on dénombre 120 prêtres de plus de 60 ans. Progressivement la pyramide des âges du clergé "rajeunit", puisque leur nombre diminue de moitié à la fin du siècle.

Le rajeunissement du personnel ecclésiastique s'accompagne d'un raccourcissement du séjour des prêtres dans les paroisses. Cette constatation demande cependant à être nuancée. Si les installations dont la durée excède une trentaine d'années sont désormais rares, les sondages effectués à différentes époques prouvent, en revanche, que la plupart des desservants est installée depuis une quinzaine d'années, et ces derniers demeurent dans leur charge encore une dizaine d'années.

Les vicaires font, quant à eux, preuve d'une grande instabilité qui est voulue par l'évêque. A leur sortie du séminaire ils sont, en effet, envoyés dans différentes paroisses pour une durée qui varie, généralement, de 1 à 2 ans.

Les longs séjours sont parfois redoutés par l'épiscopat car ils peuvent favoriser l'indépendance et la désobéissance du clergé. Une trop grande instabilité est généralement mal considérée. Elle a fréquemment pour cause des conflits entre desservants ou des plaintes émanant des paroissiens.

La nomination dans une paroisse de moindre importance est souvent interprétée comme un blâme, et c'est ainsi que le ressent le curé de Faverges ⁽¹⁾ lorsqu'il apprend en 1900 son transfert à Vallorcine ⁽²⁾ " dans la vallée des Ours ".

(1) Faverges : A. DIOC. doss. par. de Faverges

(2) Vallorcine est situé dans le canton de Chamonix - ARR. de Bonneville
c'est un village très isolé, non loin de la frontière Suisse.

Les données quantitatives brutes ne permettent pas d'évaluer l'importance exacte de la charge pastorale, elles ne sont que des indicatrices de tendances.

Aussi est-il nécessaire, pour affiner l'analyse, de distinguer la nature des devoirs attachés au ministère paroissial et les types de paroisses dans lequel il est exercé.

En effet, une petite paroisse rurale victime de l'émigration n'est guère comparable à celle d'un chef-lieu d'archiprêtré ou celle d'une ville.

Le relief, dans un pays de topographie contrastée comme la Haute-Savoie, complique la tâche des prêtres.

Or, l'habitude se développe dans le diocèse de faire dire des messes dans les chapelles rurales fort éloignées de l'église paroissiale. Les curés se plaignent fréquemment, de prendre froid, de perdre du temps, et des tentations de distractions que cela occasionne.

Le curé de Thônes, en 1885, regrette que 75 messes soient ainsi fondées car cela monopolise les vicaires et rapporte beaucoup moins que les grandes messes. Il existe aussi un autre usage, qui consiste à aller chercher les défunts à leur domicile avant la cérémonie religieuse. Certains prêtres essaient de passer outre, mais devant la réprobation de leurs paroissiens, ils sont contraints de perpétuer la tradition.

Toutefois, Mgr Magnin, lors de sa visite pastorale en 1863, autorise malgré tout le curé du Sappey ⁽¹⁾ à faire une entorse à cette coutume si : " le temps est trop mauvais, si on ne lui fournit pas de cheval, ou s'il s'agit d'un enfant n'ayant pas fait sa première communion ".

Durant l'été, les desservants des paroisses rurales sont moins accaparés par leurs activités. De nombreux paroissiens montent, en effet, dans les alpages et les cours de catéchisme sont alors interrompus.

Toutefois l'apparition de nouvelles activités économiques bouleversent les habitudes. Ainsi, à Chamonix, le curé demande un vicaire supplémentaire pour l'été, car l'arrivée de nombreux touristes alourdit la charge pastorale.

Cette charge est particulièrement lourde dans les chefs-lieux d'archiprêtrés. Les curés ont sous leur responsabilité de nombreuses oeuvres qui

(1) A. DIOC. : V.P. du Sappey 1863

n'existent généralement pas dans les paroisses de moindre importance. (1)
Cette situation est explicitement reconnue puisque les curés des paroisses de plus de 5.000 habitants jouissent d'un traitement de première classe. Cette mesure est étendue, par faveur, aux prêtres de certaines villes telles que Saint-Julien-en-Genevois, Bonneville, Seyssel.

Le catéchisme est l'oeuvre par excellence du clergé. Le zèle déployé est particulièrement grand dans les zones en voie de déchristianisation. A Annemasse (2) en 1893, les prêtres font le catéchisme à 300 enfants, et essaient de lutter contre la " propagande protestante " et l'école enfantine fondée par le pasteur.

Autres signes de l'activité missionnaire du clergé, les abjurations auxquelles il est fait largement allusion dans les dossiers des paroisses. Elles concernent, le plus souvent, des travailleurs suisses installés en France qui décident d'embrasser la religion catholique. Cependant en 1886, le curé d'Evian a une élève célèbre puisqu'il s'agit de la fille de la Princesse de Brancovan, Anna, qui veut abjurer la religion orthodoxe et se convertir afin d'épouser le Comte de Noailles. Ce prêtre zélé espère d'ailleurs pouvoir, par la suite, convertir le reste de la famille.

Le clergé savoyard lutte contre la montée de l'indifférence en encadrant tous les paroissiens selon les âges, les sexes et les professions, dans les associations et les réunions spécialisées. Il encourage les pèlerinages et toutes les formes de dévotion.

A l'exemple du curé de La Clusaz, de nombreux prêtres organisent des confessions tous les jours de la semaine, afin de combattre l'habitude, désormais bien établie dans le diocèse, d'attendre la veille des principales fêtes pour se confesser. Le confesseur peut alors passer plus de 16 heures dans le confessionnal, où il est dans l'impossibilité d'accorder à chacun le temps et l'attention nécessaires.

Les prêtres incitent aussi les fidèles à suivre plus régulièrement les offices religieux, en faisant chanter des cantiques pendant la messe et les vêpres.

(1) les P.V. des V.D. de 1880 à 1901 mettent en lumière ce contraste .

(2) A.DIOC. Doss. d'Annemasse

Le plain-chant est semble-t-il populaire, mais les résultats ne sont pas toujours aussi bons que ceux qu'obtient le curé de la fidèle paroisse de La Clusaz, où désormais les trois quarts des habitants assistent aux offices.

Le clergé participe à toutes les oeuvres pieuses et charitables ; il est de tous les combats ; il participe à la rechristianisation du paysage en favorisant la construction des églises, puis il s'adapte aux nouvelles conditions politiques à partir de 1880, en luttant pour l'enseignement libre et la presse catholique.

Parmi tous ces prêtres dévoués, se détache le visage de l'abbé Martin, curé de Megève pendant 43 ans. Surnommé " le curé d'Ars de nos montagnes " il a édifié un calvaire célèbre dans le diocèse, et contribué financièrement à l'installation d'écoles. Il lègue, dans son testament, à l'évêque d'Annecy une partie de ses biens afin d'assurer la survie de son oeuvre.

Le clergé vient également en aide aux plus défavorisés. Il concourt à l'organisation des orphelinats et des hospices.

Les prêtres visitent les malades à domicile ou à l'hôpital, car les aumôniers sont rares sous l'épiscopat de Mgr Magnin. Par la suite, ils se heurtent fréquemment à l'administration qui n'est, comme à Thônes en 1888, guère favorable à la nomination d'un aumônier. Ainsi dans l'Ordo de l'époque, seul l'aumônier de l'hôpital d'Annecy est mentionné.

Tous les prêtres ne sont pas aussi actifs; dans maintes paroisses, il existe une certaine inertie au niveau des oeuvres de zèle.

Un missionnaire rédemptoriste ⁽¹⁾ témoigne : " les prêtres de Savoie ressemblent à ceux de Bretagne, habitués à vivre au milieu de populations plutôt primitives, ils ne se rendent pas compte des transformations qui s'opèrent, et ils ne comprennent pas qu'à ces besoins nouveaux il faut des remèdes nouveaux ".

(1) A. DIOC. : lettre du R.P. Carrier

LE CLERGE SECULIER

SON INSERTION DANS LA VIE QUOTIDIENNE DES PAROISSES

- ses conditions de vie - ses relations avec la population -

Les prêtres vivent modestement. Ils perçoivent un traitement qui varie selon l'âge du titulaire et l'importance de la paroisse. Sous l'épiscopat de Mgr Magnin, les curés de première classe reçoivent 1.500 francs, contre 1.200 francs pour ceux de seconde classe. Le facteur de l'âge intervient aussi. Les desservants âgés de moins de 60 ans reçoivent 900 francs. Après 40 ans, ils perçoivent un supplément de 100 à 200 francs. L'usage ancien de rétribuer le clergé par des dons en nature : vins et autres denrées, est interdit mais il subsiste encore à Saint-Gingolph en 1865, où le curé reçoit un pain et une mesure de vin aux jours dits de " mise en anniversaire " et de " fin d'anniversaire " ; à la place des droits de sépulture. Les vicaires perçoivent environ 300 à 400 francs. La situation est assez complexe car il faut faire la distinction entre ceux qui se consacrent au ministère paroissial, et les vicaires régents qui assument les fonctions d'instituteurs. Le clergé connaît des difficultés financières après 1883. La prise de position de Mgr Isoard contre l'usage de certains manuels scolaires dans les écoles, entraînent pour les prêtres qui suivent les instructions de leur évêque une suspension de traitement . 16 prêtres sont victimes de cette mesure. Néanmoins, il existe une solidarité entre confrères, puisque chaque prêtre verse une somme d'argent pour remplacer les traitements supprimés.

Les conditions de logement sont assez bonnes car de nombreux presbytères ont été reconstruits quelques années avant l'annexion. Toutefois la simplicité y est souvent extrême et cela confine parfois à la misère. En effet, certains vieux prêtres installés depuis de longues années ne veulent pas demander pour eux-mêmes des travaux de réfection.

Les évêques veillent, cependant, à ce que les prêtres vivent décemment. A maintes occasions, ils refusent de donner un desservant à une paroisse tant que des réparations n'ont pas été faites.

Par son mode de vie, ses origines sociales et géographiques, il existe fréquemment une certaine familiarité entre le prêtre et ses paroissiens, notamment en milieu rural. Il est associé à leurs préoccupations et dans une certaine limite, à leurs croyances.

La tradition populaire accorde au prêtre certains pouvoirs. En 1887, à Thorens ⁽¹⁾, des cultivateurs demandent au curé de dire des prières pour faire disparaître le mal mystérieux dont sont atteints les enfants et le bétail. Le cas n'est pas isolé puisqu'en 1893, à Saint-Jean d'Aulps ⁽²⁾, c'est une femme qui demande un exorcisme ; elle accuse en effet ses voisins d'avoir jeté un mauvais sort à son bétail.

Dans toutes les affaires de ce genre, le clergé essaie de venir en aide aux paroissiens, d'apaiser leur anxiété, sans toutefois partager leurs superstitions. Si le bétail est malade, c'est qu'il est mal soigné, mais le dire ne serait pas compris, aussi vaut-il mieux trouver un compromis et recommander la dévotion à Saint Guérin.

Cette fonction de médiateur, en quelque sorte, ne diminue en rien le respect dû au prêtre. On estime sa personne, et porter la main contre lui serait considéré comme sacrilège. Ce sentiment persiste malgré la montée de l'anticléricalisme à la fin du siècle. En 1887, à Taninges, un homme armé provoque et insulte le curé, mais celui-ci note qu'il s'agit d'un étranger au pays, car jamais les villageois ne l'auraient menacé.

Mgr Magnin, lui même savoyard, comprend les particularités de son clergé, mais Mgr Isoard le juge trop indépendant, voire même indiscipliné. Tous les prêtres doivent être coulés dans le même moule, et leur vie doit être un exemple pour tous. Dès lors, les moindres détails de leur vie quotidienne sont réglés.

(1) Thorens : canton de Thorens - ARR. d'Annecy

(2) Saint-Jean d'Aulps : canton du Biot - ARR. de Thonon

Ils ne doivent pas s'absenter plus de 3 jours sans demander l'autorisation de l'évêque, ni quitter leur paroisse le dimanche et les jours de fête, ni se rendre à Annecy le jour du marché. Les curés sont encouragés à surveiller leurs vicaires. Les mesures se multiplient, jusqu'à définir le nombre de plats qui doivent être servis lors des repas pendant les conférences ecclésiastiques. L'alcool est naturellement prohibé, afin de lutter contre le fléau de l'alcoolisme assez répandu dans le diocèse. Les affaires de mœurs sont au contraire très rares, ce sont souvent des rumeurs ou les fruits de campagnes anticléricales ⁽¹⁾. Lorsqu'un prêtre est réellement mis en cause, le prestige de l'ensemble du clergé n'est cependant jamais sérieusement entamé.

Les prêtres sont plus disciplinés, et actifs. Mgr Isoard ne dit-il pas en 1885 : " j'ai le clergé le plus docile de France " ⁽²⁾. Ce résultat a été obtenu au prix d'un certain isolement des prêtres. La population ne comprend pas toujours ce changement d'attitude, cette soudaine froideur. Elle leur tient parfois rigueur de ne plus accepter de boire un verre de vin blanc, de ne plus jouer aux cartes, et surtout de refuser les invitations dans les familles. La formation acquise au séminaire renforce le rigorisme et l'intransigeance de certains prêtres. Ainsi, de nombreux curés distinguent dans leur paroisse " le bon noyau " du " parti des indifférents et des impies ".

L'attitude d'une partie du clergé est d'autant plus ferme que Mgr Isoard l'appuie, notamment dans les affaires des enterrements civils. En 1895, le curé de Douvaine refuse l'entrée de l'église à un convoi funèbre ^{qui} n'a pas suivi le parcours habituel.

Ce clergé est aussi capable de compréhension. Assez nombreux sont les curés, comme celui de Reignier qui ne fait pas payer les baptêmes, mariages et enterrements aux plus pauvres, afin qu'il ne soit pas dit que " la religion est une affaire d'argent " ⁽³⁾.

Le curé de Thônes, en 1890, renonce à se rendre en pèlerinage à Paray-le-Monial afin que l'argent serve à distribuer de la farine pendant 6 mois aux ouvriers dont la fabrique vient de brûler.

(1) Lyon Républicain : art. " Un abbé convole en justes noces "

A. DIOC. Par. d'Annemasse

(2) en 1885, à l'assemblée des évêques du Sud-Est de la France

(3) A. DIOC. Par. d'Annemasse

L'influence des curés est très grande car ils soutiennent de nombreuses oeuvres auxquelles participent presque toutes les classes de la société. Cette activité est aussi une source de conflits, en particulier avec les municipalités ou avec certains paroissiens qui supportent mal l'immixtion du clergé dans toutes les affaires locales.

La question scolaire et la reconstruction des églises ravivent souvent les tensions latentes, car il est fréquemment reproché aux curés d'exiger des fidèles une contribution financière trop importante pour leurs oeuvres, et de ne pas assez prendre en considération leurs vœux.

Sur le plan politique, le clergé savoyard a toujours joué un rôle actif. Il continue d'exercer son influence au cours de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, notamment sous la direction de Mgr Isoard, dont l'engagement politique au niveau national est connu.

Les curés tiennent leur évêque au courant des résultats des élections dans leurs paroisses. L'élection d'un " bon " conseil municipal est considérée comme une preuve d'attachement des paroissiens (1).

Il est donc possible de conclure avec le R.P. Carrier que " le curé ici est encore le maître absolu, à la seule condition qu'il use prudemment de son pouvoir " (2).

* *

*

(1) A. DIOC. : doss. par. le Biot - ARR. Thonon les Bains

(2) A. DIOC. : lettre du R.P. Carrier

CHAPITRE II - LE CLERGE RECLUS

L'étude des vocations religieuses permet de mieux comprendre les aspirations profondes des chrétiens d'une région. Elles sont, en effet, le résultat de plusieurs choix, en particulier pour les hommes pour qui la voie sacerdotale est également ouverte. Choix aussi de décider d'entrer dans une congrégation active ou dans un ordre contemplatif.

Il est donc intéressant de connaître les types de congrégations installées dans le diocèse d'Annecy, l'importance de leurs effectifs respectifs et les oeuvres auxquelles elles se consacrent.

* *

*

LES CONGREGATIONS MASCULINES PRESENTES DANS LE DIOCESE D'ANNECY

Parmi les ordres enseignants, ce sont les Frères des Ecoles Chrétiennes qui sont les plus fortement implantés. Ils sont une centaine, répartis dans l'ensemble du diocèse.

La maison-mère est située à Chambéry, mais il existe un noviciat à Annecy. Les Frères de la Sainte-Famille sont moins nombreux, une vingtaine dépendant de la maison-mère de Belley.

Les 2 principales congrégations enseignantes du diocèse d'Annecy sont donc présentes dans les départements voisins.

D'autres religieux dirigent aussi quelques établissements, ce sont notamment les Frères de la Doctrine Chrétienne et les Maristes.

A l'exception des congrégations se consacrant exclusivement à l'enseignement, il existe en Haute-Savoie 3 grands ordres religieux : les missionnaires de Saint-François de Sales, les Capucins et les Rédemptoristes.

La congrégation des Missionnaires de Saint-François de Sales a été fondée par l'Abbé Mermier, et autorisée dès 1838 par une lettre Patente du Roi Charles-Albert.

Lors de l'annexion, son existence a été reconnue et ses règles définitivement approuvées en 1883.

Il s'agit, comme le définit ses statuts, d'une société à vœux simples, dont le but est le salut des âmes par la prédication, l'éducation de la jeunesse, et servant d'auxiliaire au clergé séculier sur la demande de l'évêque.

La maison principale, " la Feuillette " est située à Annecy, et en 1888 est créé à Evian un juvénat pour favoriser le recrutement.

Les missionnaires et le clergé séculier sont ainsi formés par les mêmes professeurs.

La congrégation comprend dans le diocèse une cinquantaine de membres, dont la moitié se consacre à l'enseignement, en particulier, dans les établissements d'Evian et de Mélan.

Des Capucins sont installés à la Roche sur Foron et à Thonon les Bains et une douzaine de Rédemptoristes sont établis à Contamine-sur-Arve ⁽¹⁾.

La deuxième moitié du XIX^{ème} siècle est marquée par l'essor des vocations séculières et régulières. L'élan missionnaire constitue, en effet, une réponse aux lois laïques et anticléricales. Comme le souligne le tableau ci-dessous ⁽²⁾, le recrutement n'a jamais été aussi fort que lors des 20 dernières années du siècle.

	Nombre de prêtres diocésains	Nombre des missionnaires
1861 - 1870	139	26
1871 - 1880	203	36
1881 - 1890	218	53
1891 - 1900	157	72

Les effectifs des missionnaires augmentent plus rapidement que ceux du clergé séculier, puisqu'ils progressent de 64% contre 45% pour les seconds. Il apparaît cependant difficile, pendant cette période d'essor des vocations, d'établir que le recrutement des missionnaires s'effectue au détriment de celui

(1) Contamine sur Arve : canton de Bonneville - ARR. de Bonneville

(2) arch. du Grand Séminaire d'Annecy - liste des entrées

du clergé séculier. Néanmoins, à partir de 1890 et jusqu'en 1901, les vocations séculières connaissent un fléchissement, cependant que le nombre de missionnaires continue de progresser.

En 1900, à la veille des mesures anticongréganistes, ce sont 12 élèves qui se destinent aux Missions, contre 13 qui rejoignent le clergé séculier diocésain. Parmi les premiers, certains se vouent aux Missions extérieures ⁽¹⁾. Ainsi, pendant la période étudiée, des ecclésiastiques entrent aux Missions Africaines de Lyon, ou chez les Pères Blancs. Quelques Rédemptoristes partent aussi vers le Chili.

Plus nombreux sont ceux qui deviennent missionnaires du Saint-Esprit et du Sacré Coeur de Marie puisqu'ils représentent environ 12% des missionnaires issus du diocèse d'Annecy entre 1860 et 1901.

Ils partent pour le Brésil, la Martinique, la Guadeloupe ou pour le Congo, l'Inde, Maurice et la Réunion.

Les Missions Etrangères attirent presque 20% des prêtres qui quittent la Haute-Savoie pour la Chine, le Japon, l'Inde ou l'Indochine.

Toutefois, ce sont surtout vers les Missionnaires de Saint-François de Sales que s'orientent plus de 45% des vocations missionnaires.

Environ 75% de ces religieux partent pour les établissements qu'ils ont créés en Suisse, en Angleterre et surtout en Inde où existent les 2 diocèses de Vizagapatam et de Nagpur dont les premiers évêques, Mgr J.M. Tissot et Mgr A. Riccaz, sont sortis des rangs du clergé diocésain.

Les Missions Outre-Mer ne sont pas la seule activité des missionnaires. Leur compétence et leur formation intellectuelle les désignent pour mener conjointement avec le clergé séculier la lutte contre la déchristianisation. Ils prêchent ainsi dans le diocèse, des missions, des retraites et les " Quarante heures " qui sont des exercices spirituels en réparation des fautes commises pendant le carême, et qui durent 8 jours.

Il existe dans presque toutes les paroisses des fondations afin que des missions soient prêchées à intervalles réguliers de 7 ou 9 ans.

(1) A. DIOC. - Registre Matricule du personnel T.I et T.II 1860 - 1901
REBORD : le dictionnaire du clergé séculier et régulier du diocèse de Genève-Annecy de 1535 à nos jours
Annecy 1910-1921 - 2 vol.

Ce sont de lourdes charges car il faut nourrir et loger plusieurs Frères pendant parfois 3 semaines. Aussi, certains curés, tels que ceux de Cluses ou d'Annemasse, demandent la réduction des fondations afin que les missions n'aient lieu que tous les 12 ans, en alternance avec les " Quarante heures " et autres retraites.

Cela doit permettre d'accorder plus d'importance à l'évènement et d'assurer une plus grande participation de la part des fidèles.

C'est à cette occasion, en effet, que les missionnaires jugent du degré de ferveur des paroisses, qu'ils saisissent dans la réalité le niveau de la pratique religieuse. Leurs observations sont ainsi plus exactes que celles des desservants qui vivent au milieu de leurs paroissiens.

Les missions sont parfois dirigées par des séculiers, et plus fréquemment par des religieux. Il est fait appel aux Rédemptoristes ⁽¹⁾, aux Jésuites et surtout aux Missionnaires de Saint-François de Sales ⁽²⁾ qui visitent plus de 300 paroisses.

Comme les Capucins, ils sont pour la plupart nés en Savoie, et connaissent bien les problèmes et les sentiments de la population. Ils sont donc à même de mieux s'en faire comprendre.

(1) exemple de missions prêchées par :

les Rédemptoristes en 1901 à Annemasse - ARR. de Saint-Julien

Les R.P. Jésuites en 1889 à Evian - ARR. de Thonon ; à Thônes - ARR. d'Annecy

(2) Missions prêchées par les M.S.F.S. de fin Octobre 1889 à Mai 1900 dans :

7 par. ARR. de Saint-Julien : Menthonnex en Bornes - Andilly - Saint-Germain du Rhône - Bonne sur Menoge - Ville la Grand - Vulbens - Viry

5 par. ARR. d'Annecy : Cuvat - Aviernoz - Talloires - Chavanod - le Bouche

4 par. ARR. de Thonon : Bellevaux - la Forclaz - Bons - Brens

1 par; ARR. de Bonneville : Domancy

Le succès de la mission dépend de l'audience que reçoivent les missionnaires ; elle détermine le retour à la pratique de certains groupes sociaux.

La prédication est donc adaptée à l'auditoire. En Haute-Savoie celui-ci est en majorité constitué de catholiques. Il existe quelques communautés protestantes, en particulier dans la Zone Franche, mais il est rare que certains de leurs membres, comme à Evian en 1893, assistent à la mission. Les missionnaires sont en pays de chrétienté ; aussi insistent-ils sur les règles morales, sans négliger néanmoins d'appuyer sur les vérités dogmatiques, selon les conseils de Mgr Isoard qui rappelle fréquemment que de nombreux croyants sont devenus indifférents faute de science suffisante pour comprendre " l'absurdité des objections entendues ".

Ce sont des gens de condition modeste, dans l'ensemble, qui suivent les exercices : beaucoup de paysans mais aussi des ouvriers, dont le nombre ne cesse de croître dans les zones urbaines et industrielles. Les prédicateurs se doivent d'être simples, clairs et pratiques ; aussi s'aident-ils parfois de plans pour prêcher. L'assistance est très variée. Elle se compose d'hommes, de femmes, d'enfants venus de divers horizons socio-professionnels. Les missionnaires ne doivent pas tomber dans le travers de la familiarité, employer un langage trop trivial qui pourrait être mal interprété. Mgr Isoard n'hésite pas à faire des remontrances lorsque le cas se présente. Ainsi en 1895, il reproche à un Missionnaire de Saint-François de Sales d'avoir trop lourdement insisté sur les défauts féminins et d'avoir ainsi éveillé la curiosité de l'auditoire :

Afin d'obtenir le plus grand nombre de " retours " , les religieux s'intéressent tout particulièrement aux catégories sociales les plus négligées. Ils organisent des réunions spécialisées réservées, soit aux femmes, soit aux hommes, et des conférences sont tenues dans l'église, le soir après le travail. Certains missionnaires se spécialisent, ainsi le curé d'Annemasse remarque que " le Père Carrier est l'homme de tout le monde, mais surtout des hommes ". Les exercices ont parfois tant de succès auprès des hommes que ces derniers en demandent de supplémentaires ⁽¹⁾.

(1) A. DIOC. Ugine 1886

Les religieux sont très populaires auprès des curés et des fidèles qui s'accordent à vanter leur compétence, leur dévouement et leur éloquence, certains à l'exemple du curé de Chamonix ⁽¹⁾ font l'éloge de leur " zèle infatigable et plein de prudence ".

Les missionnaires s'attachent à lutter contre le fléau que constitue l'émigration pour la foi. Les émigrés, parfois très récalcitrants aux missions, sont souvent décrits par les curés comme étant des " vieux endurcis ", " des irréductibles " " des épaves de Paris " ou encore " des philosophes de Paris ".

La tâche est donc difficile mais les efforts des religieux sont souvent récompensés par l'accueil que la population leur réserve, et l'importance de la participation aux communions générales qui clôturent les missions. A cette occasion les hommes communient en plus grand nombre. Ainsi, en 1898 à Evian ⁽²⁾, sur 500 " retours " on compte 158 hommes. Certaines personnes communient plusieurs fois au cours de la mission. On remarque, en effet, dans certaines paroisses, que le nombre total des communicants est supérieur à celui des assujettis.

Les missionnaires obtiennent donc de très bons résultats qui semblent justifier les qualificatifs fréquemment employés par les curés : " succès prodigieux ", " au delà des espérances ". Mais s'agit-il de progrès durables ? Le zèle des fidèles ne se relâche-t-il pas après le départ des religieux ?

Les pourcentages des pascalisans dans les années qui suivent la mission paraissent souvent confirmer ces doutes ⁽³⁾, car les fidèles comme les religieux succombent fréquemment dans l'exaltation du moment, à la tentation de gonfler le chiffre des " retours ".

Pour consolider par ailleurs leur action, les missionnaires s'associent au clergé séculier pour réorganiser les confréries, les oeuvres et les pèlerinages.

(1) A.DIOC. doss. par. de Chamonix

(2) Evian : en 1896 la population totale est de

(3) Exemple de Megève qui a une réputation de " bonne paroisse " la mission est prêchée en 1895

nombre de négligents

1891	1895	1900
20 hommes	12 hommes	20 hommes

(4) les M.S.F.S. desservent les sanctuaires de Notre-Dame de la Gorge et des Allinges

Ils participent à la christianisation du paysage en faisant planter des croix sur les territoires des paroisses afin de commémorer la mission.

L'attachement de la population pour les religieux se traduit quelquefois par des cadeaux, à la fin de la mission. En 1887, à Ville la Grand les 3 missionnaires de Saint-François de Sales reçoivent des complets en flanelle. Cet usage paraît, toutefois, être en voie de disparition.

Les religieux sont donc très présents dans la vie des bourgs et des villes. Toutefois, après 1901, les congrégationnistes sont expulsés et ne peuvent plus dès lors diriger les missions et les retraites dans le diocèse.

* *

*

(1) Ville la Grand : canton d'Annemasse - ARR. de Saint-Julien

LES CONGREGATIONS FEMININES PRESENTES DANS LE DIOCESE D'ANNECY

Les vocations religieuses ⁽¹⁾ dans le diocèse d'Annecy se multiplient au cours du dernier quart du XIX^{ème} siècle.

Le mouvement s'amplifie au moment du vote des lois laïques, et au cours des années 1895 - 1900. Lors de cette dernière année, ce sont plus de 90 soeurs entrées pour la majorité d'entre elles au Noviciat en 1893, 1894, qui font leur profession.

L'élan se poursuit après 1901, à un rythme toutefois légèrement moins rapide, et cela jusqu'en 1905, malgré les refus opposés en 1903 aux demandes d'autorisation formulées par les congréganistes.

Les zones de chrétienté favorisent l'éclosion des vocations religieuses ce qui confirme la constatation faite précédemment à propos du recrutement du clergé séculier.

Ainsi l'ensemble du plateau et du massif des Bornes, la vallée de Thônes, l'archiprêtré de Megève et le Chablais sont traditionnellement des zones de fort recrutement.

L'archiprêtré de Bellevaux et les environs d'Annecy détiennent le record des vocations religieuses, cependant qu'elles sont évidemment moins abondantes dans les régions peu ferventes, comme la vallée de l'Arve.

L'implantation des maisons-mères est un facteur favorable au recrutement des religieuses. Il est, en effet, intéressant de remarquer que les nombreuses vocations issues d'un secteur du canton Sud d'Annecy correspondent à l'installation des Filles de la Croix à Chavanod.

La localisation des maisons joue aussi un rôle déterminant dans la répartition des effectifs des diverses congrégations dans le diocèse.

(1) Album de Sociologie Religieuse du diocèse d'Annecy
enquête diocésaine 1956 - 1957 p; 43

Ainsi en 1900, 80 Soeurs de la Croix, c'est à dire environ le quart des religieuses de la Communauté, sont installées dans l'arrondissement d'Annecy. Les Soeurs de Saint-Joseph sont aussi pour la moitié d'entre elles fixées dans le même arrondissement. Quant aux Soeurs de la Roche, elles sont surtout implantées dans l'arrondissement de Bonneville.

L'importance respective des différentes congrégations actives ou contemplatives installées dans le diocèse, permet d'entrevoir dans quelle mesure elles constituent une réponse aux besoins spirituels et matériels du peuple, au cours de cette période troublée.

Le tableau ⁽¹⁾ ci-dessous indique l'évolution des effectifs des principaux ordres féminins.

	1863	1900
Soeurs de Saint-Joseph - Annecy	180	256
Filles de la Croix - Chavanod	125	336
Soeurs de la Charité de la Roche	183	170
Filles de la Charité sous la protection de Saint-Vincent de Paul	5	98
Soeurs de la Présentation de Marie - Chambéry	21	25
Soeurs du Bon Secours - Troyes	-	3
Congrégation Pie IX de la Vierge Immaculée	-	20
Religieuse de la Visitation - Annecy	89	89
Clarisses	-	24

Le nombre de religieuses dans le diocèse progresse d'environ 30% au cours de la période. Toutefois les communautés contemplatives connaissent un succès moins important.

(1) A. Départ. Série V dossier 754

Les Soeurs de la Visitation sont au nombre de 52 dans la maison mère d'Annecy, et 37 à Thonon. 8 de ces religieuses se consacrent à l'enseignement à Annecy. Un couvent de Clarisses installé à Evian, abrite une communauté d'une vingtaine de membres.

Les congrégations actives, enseignantes et hospitalières, dont la maison-mère est implantée dans le diocèse se développent rapidement, en particulier, celle des Soeurs de Saint-Joseph et des Filles de la Croix. Les effectifs de cette dernière progressent de 60% en 40 ans, ce qui la place au premier rang des congrégations féminines diocésaines, devant celle des Soeurs de Saint-Joseph d'Annecy et des Soeurs de la Charité d'Annecy. Cette progression s'explique en partie par le caractère essentiellement rural du recrutement congréganiste. C'est particulièrement vrai pour les Filles de la Croix qui sont des jeunes filles pauvres, qui ne possèdent pas de dot leur permettant d'entrer dans d'autres communautés.

Les religieuses se dévouent aussi à de multiples tâches. Hormis l'enseignement, elles participent à la lutte contre le paupérisme dont est victime la Haute-Savoie. Elles dirigent les salles d'asile de nombreuses communes et des orphelinats, notamment celui d'Annecy, à la tête duquel sont les Soeurs de l'Immaculée Conception, et qui rassemble 25 enfants de 6 à 13 ans. Les religieuses sont également garde-malades à domicile, comme les Soeurs de Notre-Dame du Bon Secours, qui à l'instar de toutes les congrégations diocésaines, soutiennent le clergé séculier dans son oeuvre d'entraide. L'élan missionnaire offre à certaines congrégations l'occasion de réaliser pleinement leur vocation en collaborant à l'oeuvre entreprise par les Missionnaires de Saint-François de Sales. Les Soeurs de Saint-Joseph sont les premières à partir, en réponse à un appel que leur lance leur ancien aumônier, Mgr Neyret, vicaire apostolique de Vizagapatam. En 1886, ce sont 6 Soeurs de la Croix qui rejoignent la mission de Nagpur, avec l'assentiment de Mgr Isoard, et elles sont imitées l'année suivante par 3 autres religieuses.

* *

*

L'essor des vocations religieuses est remarquable, notamment à la fin de la période, et constitue une réponse aux mesures anticongréganistes prises par le gouvernement.

Plus que les ordres exclusivement contemplatifs, ce sont les congrégations diocésaines, Missionnaires de Saint-François de Sales ou Filles de la Croix, qui bénéficient d'un recrutement abondant, car elles jouissent d'un grand prestige auprès du peuple.

Si les effectifs des missionnaires tendent à augmenter plus rapidement que ceux du clergé séculier, il n'est cependant guère possible de parler de rivalités. Leur zèle s'exerce en effet Outre-Mer, et en collaboration avec les curés dans le diocèse.

Les congréganistes sont donc de précieux auxiliaires pour le clergé diocésain.

* *

*

CHAPITRE III - L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement est la grande oeuvre du clergé séculier et des congréganistes qui unissent leurs efforts et leurs talents afin de promouvoir une éducation chrétienne.

L'enseignement est en effet l'enjeu d'une lutte acharnée, qui se déroule entre l'Etat et l'Eglise pendant la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. Il est possible de distinguer 2 phases : jusqu'en 1879, l'expansion des écoles congréganistes est encouragée par un climat politique favorable. Puis c'est la montée de l'anticléricalisme et la résistance du clergé devant le péril qui menace l'enseignement catholique.

1860 - 1880

LA GRANDE EXPANSION DE L'ENSEIGNEMENT CONGREGANISTE

L'enseignement des filles est dominé par l'Eglise. Les religieuses sont considérées par la population comme les plus aptes à donner aux jeunes filles l'éducation qui leur convient et dont la religion est le fondement. La femme étant, en effet, le centre de la cellule familiale, il est donc nécessaire de la préparer à son rôle de mère chrétienne.

Le principal soin des Soeurs, comme le rappellent les statuts de la congrégation de la Présentation de Marie, est de former les élèves aux bonnes moeurs, à la religion, à l'amour du travail et, enfin, au respect de leurs parents et supérieurs que ces derniers soient ecclésiastiques ou civils.

L'enseignement est davantage limité quand il s'agit des jeunes filles de la classe pauvre.

L'ordre des Filles de la Croix a été fondé afin d'aider à l'alphabétisation des plus défavorisées. Les religieuses leur donnent un enseignement plus pratique, les forment à la vertu, à la piété, et leur font apprendre le catéchisme afin d'enrayer la détérioration morale qui frappe cette couche sociale.

L'Abbé Mermier, fondateur de l'ordre, définit ainsi l'éducation à donner : " quel est l'homme de bon sens qui n'avouera pas qu'il suffit à ces enfants qu'elles sachent assez bien lire pour apprendre leurs devoirs religieux et sociaux, qu'elles contractent l'habitude d'une vie modeste, laborieuse et économique ".

Afin d'atteindre ces objectifs, les élèves apprennent à tenir un ménage et à exécuter des ouvrages manuels.

Mgr Magnin partage la position de Mgr Dupanloup lorsqu'il s'oppose au modèle d'enseignement proposé par M. Duruy comme étant " contraire aux lois établies par la nature elle même " ⁽¹⁾ et accuse l'instruction publique d'en vouloir aux âmes.

Les institutrices laïques sont de fait assez rares en 1862 ⁽²⁾. La classe est parfois faite dans les petits villages, par une jeune fille " honnête " de la localité, mais la condition des ces institutrices n'est guère facile.

L'enseignement congréganiste se développe, en revanche, très rapidement car il suffit généralement aux religieuses d'obtenir une lettre d'obédience de l'évêque pour enseigner. Cette facilité fait que le niveau intellectuel et les capacités des religieuses sont quelquefois mises en cause.

C'est pourquoi, dès le début de son épiscopat, Mgr Magnin insiste pour que les novices soient à la hauteur de leurs futures tâches.

Ainsi, la congrégation des Soeurs de la Charité maintient pour les religieuses qui doivent diriger une école, l'institution d'un examen, dont le programme est d'ailleurs le même que celui des institutrices laïques fixé par l'Université. Cet examen est présidé par un ecclésiastique qui souvent est un professeur de petit séminaire, et par 3 soeurs .

Le noviciat des soeurs de Saint-Joseph dure 2 ans et se termine aussi par un examen.

Les écoles publiques tenues par les religieuses sont plus nombreuses que les écoles libres catholiques, car cela évite aux soeurs les soucis matériels. Les municipalités, en effet, leur fournissent les locaux et les rémunèrent.

Les Filles de la Croix ont même à l'origine, enseigné gratuitement dans les villages les plus pauvres, ce qui a favorisé l'expansion de la congrégation. Elles ont perçu par la suite un traitement qui est souvent insuffisant, ce qui les a obligées parfois, comme à Chessenz en 1862 ⁽³⁾, à fermer une école.

(1) A. DIOC. doss. corr. de Mgr Magnin - lettre de Mgr Magnin à Mgr Dupanloup 1867

(2) A. DIOC. V.P. 1862

(3) Chessenz : canton de Frangy - ARR. de Saint-Julien

L'attachement de la population pour les congréganistes se traduit quelquefois par la signature de pétitions pour réclamer des soeurs institutrices ou pour remplacer, comme en 1872 à Draillant ⁽¹⁾, l'institutrice laïque qui doit se marier.

Dans ce cas précis, la commune accepte de payer aux religieuses un traitement de 500 francs qui correspond à celui perçu autrefois par la maîtresse laïque. Il existe, d'autre part, un capital de 1.000 francs et le curé s'engage aussi à verser une somme de 30 francs par an pour concourir au traitement. Il s'agit souvent d'une mobilisation de toute la population qui contribue à l'entretien de l'école par des quêtes.

Les religieuses s'intéressent aux jeunes filles pauvres et dirigent des orphelinats, sans négliger pour autant l'éducation des enfants des familles plus aisées.

Les pensionnats se développent, notamment dans les localités de quelque importance, comme les chefs-lieux de canton ou d'arrondissement.

Les Soeurs de la Présentation de Marie ont ainsi un établissement à Saint-Julien. Les Soeurs de Saint-Joseph sont présentes à Sallanches, à Evian, et les Soeurs de la Charité sont installées à Thonon-les-Bains et à la Roche-sur-Foron. Les religieuses de la Visitation dirigent, quant à elles, à Annecy un pensionnat qui est fréquenté par les filles de la noblesse et de la bourgeoisie locale.

De nombreux établissements sont donc tenus par les soeurs. Ainsi les Filles de la Croix et les Soeurs de Saint-Joseph se partagent la direction d'une soixantaine d'écoles et les Soeurs de la Charité enseignent dans 28 maisons d'éducation, ce qui les place au troisième rang des congrégations enseignant dans le diocèse.

* *
*

(1) Draillant : canton de Thonon - ARR. de Thonon les Bains

L'enseignement primaire des garçons n'est pas le domaine exclusif des congréganistes. Les maîtres laïques sont, en effet, plus nombreux que dans l'enseignement primaire des filles, et le clergé séculier joue aussi un rôle important.

L'organisation de l'enseignement en Haute-Savoie est héritée du gouvernement Sarde et diffère de celle de la France.

Il existe, en effet, des vicaires régents qui cumulent leurs fonctions paroissiales avec celles d'instituteur. Ils sont environ une trentaine au moment de l'annexion.

En 1861, le Ministre des Cultes rappelle que ce cumul doit rapidement disparaître puisqu'en France l'Etat-Civil est désormais rédigé par les instituteurs laïques. L'administration tolère, toutefois, cet arrangement pour les écoles annexes ou installées dans les hameaux lointains, et laisse au Préfet la liberté d'apprécier et de prendre les décisions au mieux des intérêts de la population. La situation des vicaires régents reste néanmoins très précaire, et contraint Mgr Magnin à multiplier les démarches pour les sauvegarder.

Le tiers des effectifs du clergé diocésain se consacre à l'enseignement, et nombreux sont les jeunes prêtres qui à leur sortie du séminaire enseignent quelques années. La politique des évêques a donc été d'améliorer la formation intellectuelle des professeurs ecclésiastiques afin qu'ils puissent rivaliser avec leurs collègues laïques.

Le clergé doit souvent se conformer aux vœux de l'administration, et cela ne va pas toujours sans difficultés. Ainsi en 1886, Mgr Magnin rappelle au vicaire de Marlioz ⁽¹⁾, que l'Académie demande instamment qu'un instituteur laïque lui soit adjoint. L'influence de ce prêtre doit cependant rester très grande puisqu'il demeure le seul responsable de l'école, l'instituteur étant placé sous sa direction.

Cette tutelle, le clergé séculier continue aussi à l'exercer sur les instituteurs qui acceptent d'enseigner le catéchisme à l'école.

(1) Marlioz : canton de Frangy - ARR. de Saint-Julien

Les prêtres ouvrent des écoles de latinité sur la demande des habitants, encouragés aussi par les évêques pour qui de telles initiatives ne peuvent que renforcer la position de l'Eglise. Les opposants en ont d'ailleurs compris le danger et s'élèvent fréquemment, sous la III^{ème} République, contre ce que certains d'entre eux appellent des " machines à prêtraille " (1).

L'emprise de l'Eglise est, sur l'enseignement des garçons, assez puissante grâce à l'action du clergé séculier, car les congréganistes pénètrent assez peu dans les petites communes. Ils se limitent aux bourgs et aux villes, dont les fonctions sont souvent administratives ou commerciales. Ainsi dans le département, les Frères des Ecoles Chrétiennes, de la Sainte-Famille et de la Doctrine Chrétienne sont principalement installés dans les chefs-lieux de cantons (2).

L'installation des congréganistes répond aux besoins et surtout à la demande pressante de la population et du clergé local; Devant une telle pression, la municipalité ne peut, le plus souvent, que céder ou s'associer.

L'ouverture d'une école s'effectue au prix d'assez lourds sacrifices financiers, car il faut pouvoir assurer un revenu annuel aux frères. Pour cela les curés n'hésitent pas à quêter à domicile, afin de rassembler les ressources nécessaires en argent et en nature.

L'Etat accorde en certaines occasions un subside qui vient compléter la somme, et les municipalités procurent fréquemment les locaux et le mobilier. Cependant la population n'hésite pas, quand le cas se présente, à participer à la construction de l'école par le système des corvées volontaires.

L'attachement du peuple pour les écoles congréganistes s'explique en partie donc, par les sacrifices consentis, mais également par l'assez bonne qualité de l'enseignement dispensé. Les frères rendent aussi des services appréciés en ouvrant gratuitement des cours pour adultes pendant l'hiver.

(1) A. DIOC. doss. par. de Megève

(2) Frères des Ecoles Chrétiennes dont la maison-mère est à Chambéry, sont présents à : Sallanches, Megève, Samoëns, Annemasse, Gaillard, Saint-Julien, Seyssel, Morzine, Evian, Saint-Paul, Sciez, Thonon.
Frères de la Sainte-Famille dont la maison-mère est à Belley sont présents Alby, Doussard, Saint-Jeoire, Viuz-en-Sallaz, les Gets, Cruseilles, Frangy, Reignier, Boège, Bons, Douvaine.

Il existe cependant des détracteurs qui accusent les religieux d'incompétence, et leur reprochent le médiocre niveau de connaissance de leurs élèves. Cette opposition favorise le mouvement de sécularisation de l'enseignement.

* *

*

1880 - 1901

LES ECOLES CONGREGANISTES ET LES LOIS LAIQUES

L'enseignement est l'enjeu des luttes qui opposent l'Etat à l'Eglise puisqu'une série de lois institue progressivement la laïcisation de l'éducation.

En 1880, les congrégations non autorisées doivent demander une autorisation dans un délai de 3 mois, sous peine de dissolution, et le Ministre de l'Instruction Publique autorise la même année, l'ouverture des externats de jeunes filles.

De 1880 à 1882, des lois préparent la refonte complète de l'enseignement, l'école publique devient gratuite et obligatoire.

Les congréganistes voient également supprimer leur lettre d'Obédience et doivent obtenir leur brevet de capacité.

La laïcité de l'enseignement est enfin complétée par la laïcisation du personnel enseignant en 1886. Les Frères sont remplacés dans un délai de 5 ans, et les Soeurs au fur et à mesure des vacances.

Dans le diocèse d'Annecy, les congrégations ne sont pas très touchées par le mouvement de laïcisation jusqu'en 1886. Il existe cependant des exceptions. Ainsi en 1881, les écoles d'Annemasse sont laïcisées sans que la population n'oppose, semble-t-il, la moindre résistance.

Autre exemple, en 1884 à la veille de la rentrée des classes, l'inspecteur de l'instruction primaire demande à visiter le pensionnat tenu par les Soeurs de la Visitation à Annecy. Celles-ci refusent devant ce qu'elles considèrent comme une violation de clôture. Aucun compromis n'ayant été trouvé, les religieuses sacrifient l'existence de leur pensionnat au respect de leurs règles.

Les dates et les lieux des laïcisations sont donc souvent révélateurs de l'esprit religieux des populations.

La loi de 1886 et l'arrivée d'un nouveau Préfet l'année suivante, se traduisent par une recrudescence des laïcisations.

En 1887, 31 écoles tenues par des religieuses sont laïcisées. Parmi ces établissements, 11 sont situés dans l'arrondissement de Thonon, 10 dans celui de Saint-Julien et un seul dans l'arrondissement d'Annecy.

Ces écoles sont en majorité dirigées par les Soeurs de la Croix de Chavanod, 4 le sont par les Soeurs de la Charité et 2 par les Soeurs de la Présentation, 1 enfin par les Soeurs de Saint-Joseph. Toutes ces religieuses possèdent le Brevet, et sont ainsi en règle avec l'administration.

La même année, Les Frères des Ecoles Chrétiennes sont expulsés de 8 écoles situées pour la plupart dans les arrondissements d'Annecy et de Bonneville.

Les laïcisations se poursuivent à un rythme rapide et les délais laissés aux congréganistes pour quitter les locaux scolaires sont en général très courts puisqu'ils varient de 24 heures à 8 jours.

Les congrégations masculines sont plus atteintes que les religieuses, car le remplacement de ces dernières se fait plus progressivement.

A Annemasse, les religieuses de Saint-Joseph demeurent jusqu'à l'achèvement du nouveau groupe scolaire, mais les Frères de la Doctrine Chrétienne sont remplacés immédiatement.

L'influence de l'Eglise sur les instituteurs laïques faiblit. L'administration révoque de nombreux maîtres soupçonnés d'avoir un comportement séditieux.

Les affaires de ce genre se multiplient puisqu'on en compte alors pas moins d'une trentaine dans le département en 5 ans. Ainsi à Samoëns, un couple d'instituteurs est muté pour avoir assisté aux offices des fêtes supprimées. L'ouverture des écoles de latinité se heurte désormais à l'hostilité grandissante de l'administration, et cela malgré l'appui des notables, de certaines municipalités et de nombreuses pétitions signées par les pères de famille.

Le clergé régulier et séculier répond aux lois laïques par la création d'écoles libres. Ce mouvement se développe dès 1881, c'est-à-dire bien avant la grande vague des expulsions car le clergé diocésain connaît, en effet, très bien le climat politique et religieux des paroisses et est donc à même de prévoir et de prévenir la laïcisation des établissements.

Les prêtres craignent que les mesures laïques précipitent la déchristianisation et l'affaiblissement de l'Eglise. L'enseignement laïc est donc considéré comme néfaste, notamment pour les jeunes filles qui auront désormais des " maîtresses légères " (1). Ce sera l'introduction de " l'amour du luxe, de la danse, de la bonne chère " dans les familles. Enfin " l'Eglise sera désertée et le curé insulté dans sa paroisse ".

Les préoccupations des curés trouvent un écho chez leurs paroissiens, car les religieux sont respectés pour leur oeuvre éducatrice et charitable auprès des plus démunis.

Dans de nombreuses communes, le plus souvent rurales, les habitants redoutent le remplacement des soeurs par des institutrices laïques qui n'accepteront certainement pas de s'occuper des salles d'asile qui jouxtent si fréquemment les écoles.

Le désir d'assurer une éducation chrétienne aux jeunes filles et une aide aux plus défavorisés explique l'importance du nombre de demandes d'ouverture d'écoles libres sous la direction, en particulier, des Filles de la Croix et des Soeurs de Saint-Joseph.

Les créations d'écoles libres pour garçons sont moins nombreuses, et la majorité d'entre elles sont placées sous l'autorité des Frères des Écoles Chrétiennes. Toutes les populations ne sont pas toujours très motivées, et bien des curés se plaignent de l'indifférence des parents. Certains desservants envisagent donc d'indiquer à ces derniers où se trouve leur devoir lors des confessions ou, ce qui est plus délicat, de traiter la question en chaire. Cependant, la presse apparaît à beaucoup, comme le moyen le plus sûr et le plus pratique.

Le problème scolaire suscite 2 prises de position qui sont, en général, des réactions de classes. En effet, figurent dans les comités des écoles libres des cultivateurs, des notables : notaires, médecins, etc... et

(1) A. DIOC. doss. par. Thônes 1887

des membres de la noblesse. Ce sont, en principe, des personnes influentes susceptibles de contrebalancer le poids politique des fonctionnaires. Certains commerçants et négociants, et surtout le prolétariat ouvrier, restent en dehors de l'oeuvre des écoles libres, qui connaît par ailleurs de nombreuses vicissitudes.

Les autorisations d'ouverture sont, en effet, souvent refusées par le Préfet pour des raisons d'hygiène ou de sécurité plus ou moins crédibles. Ainsi, l'autorisation d'ouverture d'une école construite en bois à Villard est refusée, bien qu'elle ait été accordée à celles du Grand-Bornand ⁽¹⁾ et de la Clusaz, bâties pourtant avec les mêmes matériaux.

De tels exemples sont fréquents, néanmoins l'insalubrité des locaux est souvent très réelle car les comités manquent d'argent. Cela coûte cher, en effet, de louer, d'acheter ou de construire une maison, aussi a-t-on souvent recours à des solutions de fortune. A Chamonix, le curé forme ainsi le projet d'installer l'école dans une ancienne usine à gaz.

Lorsqu'enfin les religieux s'installent, c'est dans des immeubles appartenant soit aux comités, soit à des particuliers. Les congréganistes sont donc en effet rarement propriétaires, si ce n'est de leurs couvents, et quelques fois de leurs pensionnats.

Des sommes importantes sont nécessaires à l'entretien des établissements libres, aussi faut-il avoir de nouveau recours aux quêtes à domicile ou, comme à Evian, dans les hôtels fréquentés par une clientèle riche et généreuse.

Malgré une certaine réticence de la part de l'évêque, des séances théâtrales sont également organisées au profit des écoles libres qui sont, par ailleurs, souvent soutenues par la générosité de la Grande Chartreuse.

Après les laïcisations, dans une première période, l'opinion publique est dans son ensemble favorable aux établissements congréganistes, et les parents continuent, en partie par habitude, de confier leurs enfants. Ainsi en 1882, les deux tiers des élèves de Saint-Julien fréquentent les écoles libres, et à la Clusaz quelques années plus tard, toutes les filles sont instruites par les soeurs et 25 garçons le sont chez les Frères, contre 8 élèves qui vont à l'école laïque.

(1) Villard - le Grand-Bornand - la Clusaz : canton de Thônes - ARR. d'Annecy

Annemasse constitue une exception, les congréganistes ne semblent pas être regrettés puisque la majorité des jeunes filles suit les cours d'un établissement laïque.

Les difficultés financières des écoles libres vont grandissant au cours des années, malgré les pensions payées par les familles. La concurrence des écoles laïques gratuites est difficile à surmonter, et le curé d'Evian ⁽¹⁾ craint à juste titre que " l'élan qui porte les enfants vers les écoles congréganistes ne soit brisé ".

Progressivement la situation se détériore, elle devient particulièrement critique à Saint-Julien car il s'agit d'une ville de fonctionnaires dont les enfants sont " obligés de fréquenter l'école laïque " ⁽²⁾.

Le curé de Thonon affirme que le problème est d'autant plus grave dans la sous-préfecture, que le bourgeois chablaisien qui a la réputation d'être économe préfère envoyer ses enfants dans les lycées, et ce prêtre ajoute : " d'ailleurs nous clergé séculier, nous n'avons pas le don d'attraction pour cette classe de la société " ⁽³⁾.

L'enseignement secondaire congréganiste n'est pas épargné. La crise s'étend aux petits séminaires dont les effectifs décroissent durant la décennie 1880.

Au collège de Thônes, une classe de philosophie et de physique est réclamée et la municipalité se déclare prête à payer le traitement d'un professeur ecclésiastique, mais si cette réorganisation voulue par la population ne se réalise pas, l'établissement court le risque d'être laïcisé.

Le problème de toutes ces écoles est, en effet, l'insuffisance du corps professoral. Au plan quantitatif, les faibles ressources financières ne permettent pas d'employer un assez grand nombre de professeurs, et au niveau qualitatif il y a un manque de professeurs ecclésiastiques munis du Brevet et du Certificat d'aptitude pédagogique.

Ces carences empêchent les établissements congréganistes de rivaliser efficacement avec les lycées.

Il existe, cependant, des tentatives pour endiguer l'essor de l'enseignement laïc dans le diocèse. Ainsi, en 1892 est créé à Annecy l'externat Saint-Bernard, afin de lutter contre l'influence du lycée Berthelet. Il est fréquenté par les enfants de la petite et moyenne bourgeoisie.

(1) A. DIOC. doss. par. Evian

(2) A. DIOC. doss. par. Saint-Julien en Genevois

(3) A. DIOC. lettre incluse dans le dossier du collège d'Evian

Néanmoins, cette clientèle financièrement plus aisée, n'évite pas les ennuis de trésorerie et malgré les secours réitérés de la Grande Chartreuse, la fermeture de l'école intervient en 1896.

Le personnel congréganiste est également l'objet d'une campagne de dénigrement, qui s'amplifie lors des 20 dernières années du siècle. La presse d'opposition exploite les affaires de moeurs mettant en cause des religieux ; le collègue d'Evian est ainsi attaqué en 1883. Les plaintes pour sévices corporels sont aussi l'objet d'une grande publicité.

* *

*

En 1863, les écoles primaires congréganistes ⁽¹⁾ regroupent de 20 à 30% de l'effectif scolaire total des garçons, et de 50 à 60% de celui des filles. Ce sont des pourcentages supérieurs à ceux enregistrés dans les départements voisins de la Savoie et de l'Ain.

Il est possible en 1901, à la veille du Ministère Combe, et après plusieurs années de laïcisation, d'établir un premier bilan. Le nombre des établissements de jeunes filles tenus par les religieuses se maintient, et parfois progresse grâce à la création de nombreuses écoles libres. Les congrégations des Soeurs de Saint-Joseph et des Filles de la Croix de Chavanod dirigent, en effet, l'une et l'autre en 1901 une dizaine de maisons supplémentaires. Les religieuses de la Croix n'ont pas eu à souffrir de la suppression de la lettre d'obédience car n'ayant jamais bénéficié de cette facilité, elles ont acquis le Brevet et ont été, par conséquent, toujours en règle avec l'administration.

Les congrégations masculines sont, en revanche plus touchées par les lois laïques, et notamment celle des Frères de la Sainte-Famille, installée dans les arrondissements de Saint-Julien et de Bonneville.

	Frères des Ecoles Chrésiennes	Frères de la Sainte-Famille
1863	23 établissements	11 établissements
1900	21 "	4 "

Après 1880, en Haute-Savoie comme dans l'ensemble de la France, la progression des effectifs de garçons dans l'enseignement primaire est plus favorable aux établissements publics.

(1) J. Maurain : La politique ecclésiastique du Second Empire 1852 - 1863
Paris P. Alcon

Le gouvernement entreprend aussi des efforts, pour développer dans le département des écoles publiques de filles et mixtes ainsi que des classes enfantines, afin de combler le vide laissé par le départ des congréganistes.

Cette politique semble porter ses fruits puisqu'en 1886 ⁽¹⁾ les élèves paraissent opter, dans de nombreuses communes, pour l'enseignement public.

* *

*

(1) A. DIOC. Série T : Instruction primaire, affaires générales, Etat des écoles et des classes à créer 1886 - 1887.

CHAPITRE IV - LE CLERGE ET LA PRESSE

La deuxième moitié du XIX^{ème} siècle est marquée par le remarquable essor de la presse. Le vote de la loi de 1868 sur la presse, qui remplace l'autorisation préalable par une simple déclaration et abaisse le droit de timbre, coïncide avec le progrès des transports et de l'instruction populaire en Haute-Savoie, pour assurer une large diffusion des journaux.

La presse nationale et régionale est lue dans le département. Le clergé lit en particulier "Le Monde", "L'Univers", "Le Novelliste de Lyon".

Ce sont toutefois les journaux d'opposition qui ont l'influence la plus grande, puisqu'ils favorisent le phénomène de déchristianisation. Ce sont donc contre eux que se livre le combat du clergé.

Mgr Isoard⁽¹⁾ accuse les journalistes de chercher le sensationnel et de donner à leurs lecteurs des informations superficielles et erronées.

La presse locale touche davantage le public dont elle connaît mieux les besoins et les préoccupations. Elle traite de politique mais aussi d'agriculture, de commerce, sans oublier les rubriques scientifiques ou littéraires. Chaque arrondissement possède ses propres journaux. Les feuilles anticléricales sont largement diffusées dans les arrondissements de Saint-Julien, Bonneville et Thonon, en particulier sur les rives du Lac Léman, ainsi que dans les villes de quelque importance, et d'une façon générale partout où existent des catégories sociales favorables aux idées qu'ils transmettent.

Dans l'arrondissement de Saint-Julien, paraît "L'Echo du Salève" fondé en 1866 ; il tire à 250 exemplaires, et disparaît en 1882.

Il publie des articles très virulents contre le clergé qui aboutissent parfois à des situations conflictuelles, telle que celle qui oppose à Saint-Julien en 1878 le curé à la rédaction du journal.

En 1871, 3 nouveaux journaux paraissent dans l'arrondissement de Thonon. Ce sont

(1) lettre de Mgr Isoard au clergé 1880 : direction à donner aux études et aux lectures - le journal et les livres

" Le Léman Républicain ", " Le Chablais Républicain ", et " La Haute-Savoie Républicaine ". Leur tirage varie entre 200 et 250 exemplaires.

Les curés connaissent bien les lecteurs de la " mauvaise presse ". Le curé de Chamonix se plaint des nombreux " mauvais journaux " qui pénètrent dans la vallée. Il existe effectivement des feuilles locales qui se vendent à 200 exemplaires, comme le " Mont-Blanc Républicain " qui paraît à Bonneville.

Le journal " L'Allobroge " touche un public plus vaste puisqu'il tire à 837 exemplaires en 1886.

Les régions frontalières reçoivent en plus de la presse départementale et nationale celle des régions voisines. Cela peut être des journaux Suisses comme " La Nation Suisse " de tendance radicale, ou des feuilles publiées dans des départements voisins. Ainsi " L'Eclaireur d'Oyonnax " critique fréquemment le clergé et les écoles libres de Haute-Savoie. Le " Lyon Républicain " est également lu.

Après l'annexion, " Le Patriote Savoisien " publié en Savoie est très hostile aux conservateurs annexionnistes que sont les nobles et le clergé.

Devant le succès remporté par les " infâmes journaux " (1) les évêques réagissent très tôt. Mgr Magnin s'intéresse beaucoup à la presse qui paraît dans le diocèse. Il existe quelques feuilles favorables à l'Eglise : " La Savoie Religieuse , Littéraire et Industrielle " ou " Le Chroniqueur Religieux de la Savoie ", mais ce n'est pas suffisant.

Comme le remarque Mgr Magnin " la presse ne peut être combattue que par elle-même et neutralisée par sa multitude ". Aussi, encourage-t-il, lors de sa parution en 1868, " L'Union Savoisienne ", bien qu'il s'agisse d'un journal monarchiste.

Ce journal auquel collabore des prêtres, est dès lors considéré comme la Semaine Religieuse du diocèse. Il aborde tous les sujets susceptibles d'intéresser les savoyards, et assure ainsi son succès. Son prix, d'autre part assez modique, permet aux curés de ^{le} conseiller à leurs paroissiens et de le substituer ainsi à la " mauvaise presse ".

Il paraît (2) fois, puis (3) fois par semaine à Annecy. 325 exemplaires sont vendus dans le diocèse, et ses lecteurs appartiennent à tous les milieux.

(1) A. DIOC. doss. par. Annemasse - lettre du curé

Cette assez large diffusion inquiète le Préfet pour qui tous les lecteurs de "L'Union Savoisienne" sont des nostalgiques de l'Ancien Régime. Le journal disparaît en 1893, victime du "Ralliement".

A la même époque cesse de paraître "Le Petit Savoisien" fondé par l'Abbé Veyrat-Durebex. Il tirait pourtant à 1.600 exemplaires, ce qui le plaçait en 1881 au troisième rang des journaux départementaux les plus lus.

Mgr Isoard cherche également à favoriser l'essor de la presse catholique dans le diocèse.

En 1883, il crée "La Revue du Diocèse" dans laquelle sont publiés les mandements, circulaires, lettres ouvertes, encycliques, etc. . .

De nombreux thèmes sont abordés sous les différentes rubriques de : Droits et Libertés, Ecoles et enseignement, Piété et Religion, Missions et Questions Sociales.

La revue privilégie les sujets d'intérêts généraux de préférence à l'actualité locale et diocésaine. Il semble, par conséquent, difficile qu'une telle publication puisse réellement intéresser le lecteur savoyard moyen.

C'est d'ailleurs peut être, pour pallier cet inconvénient, qu'une rubrique agricole est adjointe à certains numéros.

Mgr Isoard crée, également, le Comité de la Bonne Presse et fait paraître en 1892 l'édition locale de "La Croix" en Haute-Savoie.

Le journal est en partie édité à Paris, et bien que l'évêque le déplore, il contribue néanmoins à son développement et recommande aux curés de conseiller à leurs paroissiens de s'abonner pour le prix de 3,50 francs par an.

Les curés éprouvent des difficultés à implanter dans leurs paroisses le journal dont la lecture doit paraître ardue à plus d'un paysan et qui, d'autre part, semble peu attirer les masses urbaines.

En 1896, le succès de "La Croix" est donc assez inégal selon les régions. A la Clusaz, moins de 10% de la population lit ce journal, et environ 5% à Evian

* *

*

C O N C L U S I O N

Le diocèse d'Annecy demeure en 1901 un pays de chrétienté malgré une déchristianisation progressive.

Il apparaît intéressant pour conclure cette étude, d'examiner les permanences qui marquent la vie religieuse de la Haute-Savoie, et les perspectives qui s'offrent à la veille du XX^{ème} siècle.

Le dimorphisme géographique qui caractérise la carte de la pratique religieuse résulte en grande partie des phénomènes migratoires qui contribuent à l'affaiblissement des traditions. L'indifférence gagne les zones d'émigration où les fermiers sont majoritaires, ainsi que les secteurs d'immigration du Bas Pays et des zones industrielles et urbaines, cependant que les préalpes où prédominent les exploitations agricoles en faire valoir direct demeurent très ferventes.

L'évolution ultérieure de la pratique respecte ce schéma, puisqu'en 1957⁽¹⁾ dans un diocèse où 50% des adultes accomplissent le devoir pascal, les taux les plus bas (moins de 25% de pascalisants), sont enregistrés dans les zones traditionnelles d'Ugine, d'Annemasse ou de Passy.

Le dimorphisme sexuel est un aspect de la pratique religieuse. Les hommes sont en effet plus négligents que les femmes dans une proportion de 15 à 40% qui n'évolue guère au cours des années.

Ce déséquilibre se répercute aussi au niveau de la pratique dominicale qui, par ailleurs, est relativement abandonnée.

La population reste, cependant, profondément attachée à l'Eglise et en respecte les principaux actes de la pratique saisonnière. La quasi totalité des enfants est ainsi baptisée et catéchisée, si bien qu'au milieu du XX^{ème} siècle moins d'1% de la population infantine n'a pas reçu le baptême.

La dévotion des fidèles se traduit par la collaboration aux oeuvres pieuses et charitables, par la participation aux pèlerinages et la christianisation du paysage.

(1) Annecy Diocèse - Album de Sociologie Religieuse - 1956-1957

Toutefois, c'est le haut niveau du recrutement sacerdotal qui apporte le témoignage le plus éclatant de la vitalité religieuse des savoyards.

La deuxième moitié du XIX^{ème} siècle marque en effet l'apogée des vocations séculières et religieuses. Elles ne se tarissent pas après 1901, mais les aires de recrutement se restreignent aux régions les plus ferventes.

Le clergé savoyard a joué au cours des siècles un rôle prépondérant qu'il conserve après 1860. Il déploie une grande activité, lutte contre la sécularisation de la vie publique et s'engage dans la bataille de l'Enseignement.

L'expansion congréganiste prend toute son importance après le rattachement à la France. Toutefois, le vote des lois laïques brise cet élan malgré les efforts des ecclésiastiques, et la Séparation de l'Eglise et de l'Etat achève la ruine de l'oeuvre entreprise.

L'influence de l'Eglise continue, cependant, de s'exercer dans les domaines de la presse et de la politique.

Les élections au suffrage universel qui suivent l'annexion, donne la victoire à un catholique ultramontain. Le parti libéral s'affirme progressivement, et fait alliance, en 1869, avec le candidat officiel.

En 1871, les départements savoyards se rallient à la République et envoient des députés républicains siéger dans une assemblée à majorité monarchiste. Néanmoins, il ne faut pas voir dans ce changement de couleur politique un abandon des valeurs religieuses. Il témoigne surtout du réalisme, voire de l'opportunisme des savoyards qui préfèrent se ranger aux cotés du gouvernement en place.

Très tôt, les populations semblent ainsi distinguer l'exercice du droit de vote de leurs convictions religieuses. L'évolution vers le radicalisme est, par ailleurs, très lente jusqu'en 1905, date de l'élection du radical E. Favre.

Il est intéressant de souligner que les zones gagnées à la gauche, notamment le Faucigny et la Vallée de l'Arve, ont été de très bonne heure influencées par les idées libérales venues de Genève qui favorisent le détachement religieux.

En revanche dans les zones plus ferventes des préalpes, qui demeurent des bastions de la Droite, les prêtres continuent d'occuper une place privilégiée dans la vie publique.

SOURCES

S O U R C E S

ARCHIVES DIOCESAINES (1)

Sources manuscrites

- procès-verbaux des visites pastorales :
 - Mgr Magnin 1862 - 1869
 - 1872 - 1878
- Mgr Isoard
- procès-verbaux des visites annuelles des paroisses par les archiprêtres :
 - 1880 - 1901
- dossiers des paroisses
- correspondance avec le Ministère des Cultes :
 - 1860 - 1879
 - 1879 - 1901
- correspondance avec la Préfecture : 1860 - 1901
- dossiers des collèges ecclésiastiques
 - d'Evian, Mélan, la Roche sur Foron, Saint-Bernard
- dossiers des congrégations :
 - Missionnaires de Saint-François de Sales
 - Soeurs de la Croix de Chavanod
 - Soeurs de Saint-Joseph
 - Soeurs de la Charité
- registres matricule du personnel T. I et T. II - 1860 - 1901
- registres de catholicité
 - paroisses : Annecy, Evian, Manigod, Cluses, Saint-Julien en Genevois

Sources imprimées

- Revue du Diocèse de 1883 à 1901
- la Croix de Haute-Savoie
- l'Ordo du diocèse d'Annecy

(1) les A. DIOC. sont dépourvues de cotations

ARCHIVES DU GRAND SEMINAIRE

- registre des entrées au grand séminaire d'Annecy : 1860 - 1901

ARCHIVES DEPARTEMENTALES (1)

- série M Administration générale et économie du département à partir
de 1860

6 M Recensements périodiques de la population :
1861 - 1886 - 1896 - 1901

- série T Enseignement, affaires culturelles, sports depuis 1860

t.1/175 demandes d'autorisation d'ouverture pour les écoles libres :
1882-1885 - 1891-1892

t.1/176 demandes d'autorisation d'ouverture pour les écoles libres :
1880-1901

t.2/227 dossiers de déclaration et de cautionnement des jounaux

- série V Cultes depuis 1860 (2)

liste complète des congrégations ou établissements congréganistes
de femmes et d'hommes existants dans le département en 1860 et
1900

JOURNAUX ET PERIODIQUES

- l'Union Savoisienne : 1868 - 1893
- Petit Savoisien : 1878 - 1894
- la Croix de Haute-Savoie : 1892

(1) les archives départementales sont en cours de transfert dans les locaux
de l'ancien Grand Séminaire d'Annecy -
la consultation des séries T - V et des périodiques est ainsi rendue
difficile

(2) série sommairement classée et dépourvue de cotation

== BIBLIOGRAPHIE ==

BIBLIOGRAPHIE

DICTIONNAIRE

Encyclopaedia Universalis 20 vol.

GUIDE

GADILLE J.

Guide des Archives Diocésaines Françaises
Centre d'histoire du catholicisme, Lyon 1977, 166 p

REVUE

Revue d'histoire de l'Eglise de France

METHODOLOGIE

BOULARD F.

Premiers itinéraires en sociologie religieuse
éd. ouvrières, 1956, 160 p

Problèmes missionnaires de la France rurale
Cerf. 1945 - 2 vol. 194 p et 316 p

BOULARD F. § REMY J.

Pratique religieuse urbaine et régions culturelles
Paris éd. ouvrières 1965, 211 p

CARRIER H. § PIN E.

Essais de sociologie religieuse
SPES, 1967, 593 p

CARRIERE V.

Introduction aux études d'histoire ecclésiastique
locale - Paris
Letousey-Arvé 1934 - 40, 3 vol.

CHAUNU P.

Une histoire religieuse sérielle
Revue d'histoire moderne et contemporaine
Janv. Mars 1965, p. 5-34

CHOLVY G.

Réflexions sur l'apport de la sociologie à
l'histoire religieuse
cahiers d'histoire Juin 1970, p. 97-111

Religion et société, le diocèse de Montpellier au
XIXème siècle, Thèse Paris 1972

GADILLE J.

Histoire du catholicisme moderne et contemporain
bulletin historique Juil. Sept. 1970, p. 125-148
Oct. Dec. 1970, p. 387-440

- HILAIRE J.M. La vie religieuse des populations du diocèse d'Arras - 1840-1914
Lille, Serv. de reproduction des thèses
Université de Lille III 1976, 3 vol.
- HUOT-PLEUROUX La vie chrétienne dans le Doubs
Besançon, impr. Néo Typo. 1966 - 383 p
- LANGLOIS § MAYEUR
BAUBEROT - BAUMONT
ENCREVE - FOUILLOUX - SAVART Histoire religieuse de la France, XIX^{ème} § XX^{ème} siècle
Problèmes et méthodes, Paris 1975, 200 p
- LE BRAS G. Etudes de sociologie religieuse
P.U.F. 1955 - 1956, 2 vol.
- MARCILHACY Le diocèse d'Orléans 1849 - 1878
thèse : Les hommes et les mentalités
Paris, Sirey 1964, XVI 503 p
- PIN E. Introduction à l'étude sociologique des
paroisses catholiques - cours renéoté
- REMOND R. Recherche d'une méthode d'analyse historique
de la déchristianisation depuis la moitié
du XIX^{ème} siècle.
dans colloque d'histoire religieuse, Lyon
Allier 1963 et cahier d'histoire tome IX
- HISTOIRE RELIGIEUSE - GENERALITES
- DANSETTE A. Histoire religieuse de la France contemporaine
Paris Flammarion 1951, 2 vol.
- GADILLE J. La pensée et l'action politique des évêques
français au début de la III^{ème} République
1870 - 1883 - Paris, Hachette 1967, 2 vol.
- LATREILLE § REMOND L'histoire du catholicisme en France
Paris, SPES T. III, 1964
- LECANUET E. L'Eglise de France sous la III^{ème} République
Paris, Boussielgue 1907, 3 vol.
- MAYEUR La séparation de l'Eglise et de l'Etat
Paris, Juillard, Archives 1966 - 200 p
- MAYEUR § LANGLOIS L'histoire religieuse à l'époque contemporaine
Revue historique 1975, p 433-444

ASPECTS DE LA VIE RELIGIEUSE

- CHOLVY Société, genre de vie et mentalité dans les campagnes françaises 1825 - 1880
L'information historique sept. oct. 1974
Recrutement des religieux dans le diocèse de Montpellier 1830 - 1856 - RHEF 1958
- DAINVILLE Problèmes de cartographie historique des églises
Cahier d'histoire 1964, T. IX p 23-59
- DUPRONT Pèlerinages et lieux sacrés -
Dans Encyclopaedia Universalis vol. XII p. 729
Anthropologie du Sacré et des cultes populaires
Histoire et vie du pèlerinage en Europe
- HILAIRE La pratique religieuse en France 1815 - 1878
Information historique, Mars - Avril 1963
p. 57-69
- MAURAIN J. La politique ecclésiastique du Second Empire
1852 - 1869, Paris F. Aleau 1930
- MUOT-PLEUROUX Le recrutement sacerdotal dans le diocèse de
Besançon - imp. Néo Typo 1966, 516 p
- OCHSE M. Un art sacré pour notre temps
Paris, Fayard 1959, 143 p.
- OZOUF M. L'École, l'Eglise et la République 1871 - 1914
Paris, A. Colin 1963 - 304 p.
- PROST A. L'enseignement en France 1800 - 1967
A. Colin, 1968
- VAN GENNEP A. Manuel du folklore français contemporain
Paris, A. § J. Picard 1937-1938, 4 vol.
- VOVELLE M. La religion populaire : problèmes et méthodes
Le monde alpin et rhodanien 1977
n° spécial Religion populaire p. 7-32
- ZIND L'enseignement religieux dans l'instruction
publique en France de 1850 à 1873
Centre d'histoire du catholicisme
Lyon 1971, 314 p.

LA HAUTE-SAVOIE

GUIDE

MARIOTTE § GABION

Guide des archives de Haute-Savoie
Annecy 1976

MILIEU NATUREL

BLANCHARD R.

Les Alpes Occidentales
7 vol. Arthaud, Grenoble 1944 - 1956

GABERT P. § GUICHONNET

Les Alpes et les états alpins
P.U.F., Paris 1965

ECONOMIE

BARBIER

La Savoie industrielle
Chambéry, 1975 - 2 vol.

MEMORIAL DE SAVOIE

Le livre du centenaire 1860 - 1960
Chambéry et Annecy 1960

HISTOIRE GENERALE

sous la direction de

GUICHONNET P.

Histoire de la Savoie, Privat 1973
La géographie et le tempérament politique
dans les montagnes de Haute-Savoie
RV - Géo Alp. T.XXXI, fascicule I - 1943

MENABREA M.

Histoire de la Savoie , Chambéry rééd. 19

LOVIE J.

Histoire de la Savoie, Chambéry 1967
La Savoie dans la vie Française de 1860 à 1875
P.U.F., Paris 1977

LOVIE - DUFOURNET P.

Savoie

BOUCHARLAT A. - RATEL V.

Ch. Bonneton, Le Puy - 1978

TERREAUX L. - PREAU P.

MONOGRAPHIES

sous la direction de

GUICHONNET P.

Histoire d'Ugine
Mémoires et documents publiés par
l'Académie Salésienne, T. XLVIII bis, 1970

FLEURY

Monographie de la paroisse d'Annemasse
Mémoires et documents publiés par l'Académie
Salésienne T. VIII 1885, p. 441-465

LEVI-PINARD G.

La vie quotidienne à Vallorcine au XVIII^{ème} siècle
Mémoires et documents publiés par l'Académie
Salésienne T. LXXXV, 1974

VIE RELIGIEUSE

ANNECY - DIOCESE

Album de sociologie religieuse, 1956 - 1957

ALBERT N.

Vie de Mgr Magnin, évêque d'Annecy 1802 - 1879
Académie Salésienne 1916

BOURGEAUX A.

Interférences religieuses dans les mentalités
populaires à Brison et au Mont-Saxonnex en
Faucigny
le Monde Alpin et Rhodanien 1977, n° spécial
Religion populaire p. 339-357

BOUZOU D. A.

Mgr Isoard, évêque d'Annecy, sa vie, ses écrits,
son action - Paris 1914, XXVIII, p. 636

BUFFET L.

Le père Mermier, fondateur des Missionnaires de
Saint-François de Sales d'Annecy et des Soeurs
de la Croix - Paris 1967

La Congrégation des Missionnaires de Saint-François
de Sales d'Annecy - Lyon 1923

DECHAVASSINE M.

Le contenu de l'enquête pastorale de 1862 -
Indications sur la construction et la consécration
des églises

Rev. diocèse 1961 N° 25 p. 536-540

Notre-Dame de la Bénite : ^{-Fontaine} centenaire du sanctuaire
1862 - 1962 - Annecy 1962

DEVOS R.

Quelques aspects de la vie religieuse dans le
diocèse d'Annecy au milieu du XIX^{ème} siècle
Cahier d'Histoire T. XI 1966, p. 40-83

DEVOS § JOËSTEN

Moeurs et coutumes de la Savoie du Nord au XIX^{ème} siècle - l'enquête de Mgr Rendu
Annecy 1978

L'instruction primaire dans le diocèse d'Annecy de 1815 à 1860
Congrès des Sociétés Savantes de Savoie, Saint-Jean de Maurienne 1968, p. 215-222

FALCONNET J.

Les grands pèlerinages de la Savoie en 1873
Annecy 1873

GERMAIN A.

Nouveaux pèlerinages savoyards, Annecy
Gardet § Garin 1946

GONTHIER J.F.

Le sanctuaire de Notre-Dame d'Hermone en Chablais -
Notice historique avec chants et prières -
Annecy 1889

Histoire de la congrégation des Soeurs de la
Croix de Chavanod - Annecy 2 vol. 1949

ISOARD R.

Oeuvres pastorales - Annecy-Paris 1884-1900
3 vol.

LECOTTE R.

Le grand pèlerinage du Haut-Faucigny à Notre-Dame
de la Gorge, 21 Août 1973 - Annecy 1973

LINEL J.

Pèlerinages de Notre-Dame - Grenoble 1939

MARTIN A.

Guide et manuel du pèlerin au calvaire érigé à
Megève - Megève 1880

RAVIER

Saint-François de Sales - chalet 1962

REBORD - GAVARD

Dictionnaire du clergé régulier et séculier
du diocèse Genève-Annecy dès 1535 à nos jours
Annecy, 1910 - 1921 , 2 vol.

REBORD

Gerbe de notes et documents - Annecy 1922

VAN GENNEP

Culte populaire des Saints en Savoie
Paris, 1973

Le culte populaire de Saint-Clair et Saint-Blaise
en Savoie

Revue d'ethnographie et des traditions populaires,
T. 5 1924, p. 136-148

TABLES DES CARTES - COURBES ET DIAGRAMMES

1 - carte topographique du département	p 4
2 - carte des archiprêtres du diocèse d'Annecy	p 8
3 - carte de la pratique pascale des adultes en 1880	p 19
4 - carte de la pratique pascale des femmes en 1901	p 32
5 - carte de la pratique pascale des hommes en 1901	p 33
6 - carte des principaux pèlerinages mariaux du diocèse	p 59 bis
7 - carte des églises consacrées par Mgr Magnin et Mgr Isoard 1860 - 1901	p 66
8 - courbes des entrées au Grand Séminaire et des ordinationes dans le diocèse d'Annecy courbe des ordinations en France	p 77
9 - diagrammes des pourcentages des vocations ecclésiastiques par canton diagrammes des pourcentages de population par canton	p 80

* * *

*

TABLE DES ILLUSTRATIONS

I - la poste de Sallanches à Chamonix
" les touristes vers 1860 "
dessin et lithographie d'Eugène Guérard
coll. auteur p 14

II -les Contamines-Montjoie
" chapelle de Notre-Dame de la Gorge "
gravure d'Himely d'après Coignet p 58

* *

*

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

<u>INTRODUCTION</u>	p 1
<u>AVANT-PROPOS - PRESENTATION DU DIOCESE D'ANNEY ET DU DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE</u>	p 2
- L'Annexion	p 2
le rôle du clergé dans l'annexion	
l'organisation du diocèse	
les Evêques	
- L'évolution démographique et économique de la Haute-Savoie de 1860 à 1901	p 5
<u>1^{ère} PARTIE - LA PRATIQUE RELIGIEUSE</u>	
<u>CHAPITRE I</u> - Les visites pastorales	p 12
<u>CHAPITRE II</u> - La pratique pascale	
- La pratique pascale	p 16
Comparaison des cartes de pratique pascale 1862 - 1880 - 1901	
Les grandes zones de pratique pascale coïncident avec :	
- les zones d'émigration	
- les zones d'immigration	
- Le dimorphisme sexuel	p 28
<u>CHAPITRE III</u> - La pratique dominicale	
La pratique saisonnière	p 34
La pratique dominicale	p 35
La pratique saisonnière	p 39
le baptême	p 39
la première communion - l'instruction religieuse	p 41
le problème des mariages et des enterrements civils	p 43
<u>CONCLUSION</u>	p 46

<u>2^{ème}</u> PARTIE - LES FORMES DE DEVOTION	p 47
<u>CHAPITRE I</u> - Les oeuvres et les associations	p 48
les confréries	p 48
les oeuvres de persévérance	p 51
les associations de piété et de charité fondées dans le diocèse	p 52
Oeuvres de la Sainte-Famille la Société de Saint-François de Sales la Société de Saint-Vincent de Paul les Dames de la Charité d'Annecy	
<u>CHAPITRE II</u> - Les dévotions particulières et l'essor des pèlerinages dans la deuxième moitié du XIX ^{ème} siècle	p 55
les dévotions particulières	p 55
les dévotions et les pèlerinages mariaux	p 57
les grands pèlerinages diocésains	p 60
les pèlerinages hors du diocèse	p 62
<u>CHAPITRE III</u> - La christianisation du paysage	p 64
l'élan bâtisseur	p 64
l'état des édifices en 1860 les conditions favorables problèmes financiers et problèmes architecturaux les exemples des églises de la Roche sur Foron et de Thonon les Bains la participation des fidèles à l'oeuvre	
la création de succursales	p 71
<u>CONCLUSION</u>	p 73

<u>3^{ème}</u>	<u>PARTIE - LE CLERGE</u>	p 74
<u>CHAPITRE I</u>	- Le clergé séculier	p 75
	l'évolution du recrutement ecclésiastique dans le diocèse d'Annecy - 1860-1901	p 75
	les origines sociales et géographiques du clergé diocésain	p 78
	le recrutement : les problèmes d'ordre matériel	p 81
	la formation intellectuelle du clergé diocésain	p 84
	le ministère paroissial	p 88
	la charge pastorale l'exercice du ministère dans les différents types de paroisses les oeuvres du clergé		
	le clergé séculier : son insertion dans la vie quotidienne des paroisses	p 93
	les conditions de vie les relations du clergé avec les populations		
<u>CHAPITRE II</u>	- Le clergé régulier	p 97
	les congrégations masculines installées dans le diocèse	p 98
	les effectifs des diverses congrégations les missionnaires		
	les congrégations féminines	p 105
	les vocations les effectifs les objectifs		

<u>CHAPITRE III</u> - l'enseignement	p 109
1860 - 1880 : la grande expansion de l'enseignement congréganiste	p 110
l'enseignement des filles	
l'enseignement des garçons	
1880 - 1901 : les écoles congréganistes et les lois laïques	p 116
chronologie et géographie des laïcisations	
l'essor des écoles libres congréganistes	
les nombreux problèmes des écoles libres	
 <u>CHAPITRE IV</u> - Le clergé et la presse	 p 124
 <u>CONCLUSION</u>	 p 127

ANNEXES

Sources

Bibliographie

Table des cartes

Table des illustrations